

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
CANDIDA JACI DE SOUSA MELO

LES UNIVERSAUX ET LE TRANSCENDANTAL
DANS LA THÉORIE DES ACTES DE DISCOURS

MARS 1997

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Le projet de ce travail est d'une part, de clarifier quels sont les types **différents d'universaux** lors de l'usage du langage. D'autre part, ce travail vise à montrer en quoi la théorie des actes de discours est **transcendantale** au sens de Kant et du premier Wittgenstein. Le premier chapitre mettra en lumière les raisons pour lesquelles la théorie des actes de discours est **transcendantale**. Plus précisément, nous montrerons pourquoi les conditions de succès et de satisfaction des actes illocutoires déterminent les conditions de possibilité de la pensée et de l'expérience humaine au sens de Kant. Le deuxième chapitre procédera à l'analyse de **la nature des actes illocutoires**. Dans la première section, nous parlerons de la notion de force illocutoire. Dans la deuxième section, il sera question de la notion de proposition. Ce chapitre précisera, entre autres choses, la nature des actes illocutoires élémentaires et expliquera la terminologie utilisée dans cette théorie. Le troisième chapitre analysera les **universaux logiques et linguistiques relatifs aux forces illocutoires**. Nous parlerons dans la première section des hypothèses faites à l'époque classique en grammaire générale et raisonnée. Nous analyserons

dans la deuxième les universaux logiques et linguistiques matériels qui représentent les éléments primitifs de la pensée du côté des forces. Dans la dernière section, nous parlerons des universaux logiques et linguistiques formels qui représentent des relations transcendantales entre ces éléments. Nous expliquerons leur rôle et importance dans la structure du langage. Le quatrième chapitre analysera successivement **les universaux logiques et linguistiques matériels et formels relatifs aux propositions**. Finalement, le cinquième chapitre a comme but principal de formuler certaines lois nécessaires et universelles qui gouvernent l'accomplissement et la satisfaction des actes illocutoires et les lois sémantiques gouvernant les énoncés. Dans la première section, nous montrerons les limites à l'usage du langage et dans la deuxième nous parlerons des relations d'implication logique entre énoncés. Nous montrerons aussi que le langage est l'oeuvre de la raison. Enfin, dans la conclusion nous montrerons pourquoi la théorie des actes de discours est transcendantale au sens de Kant et de Wittgenstein.

REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma gratitude à mon directeur Daniel Vanderveken dont la précieuse orientation a rendu possible la rédaction de ce mémoire. Je remercie aussi beaucoup ma co-directrice Suzanne Foisly dont la supervision m'a été très utile surtout en ce qui concerne la philosophie transcendantale de Kant.

Je remercie également les professeurs Nicolas Kaufman et Julien Naud qui m'ont conseillée. Je voudrais dire un grand merci à Hélène et Roger Thibeaux pour leurs remarques concernant le style et les corrections d'orthographe. Enfin, je remercie beaucoup mes enfants Carmen, Nathalie et David pour leur compréhension et patience. À eux je dédie ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RESUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLES DES MATIÈRES.....	iv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRES	
I. L'ASPECT TRANSCENDANTAL DE LA THÉORIE DES ACTES DE DISCOURS.....	4
Section 1. Sur les directions d'ajustement.....	5
Section 2. La notion de conditions de satisfaction....	10
Section 3. La notion de conditions de succès.....	13
II. DE LA NATURE DES ACTES ILLOCUTOIRES.....	25
Section 1. La notion de force illocutoire.....	29
Section 2. De la notion de proposition.....	44

III.	LES UNIVERSAUX LOGIQUES ET LINGUISTIQUES	
	RELATIFS AUX FORCES ILLOCUTOIRES.....	58
	Section 1. La grammaire philosophique classique.....	59
	Section 2. Les universaux logiques matériels	
	relatifs aux forces illocutoires.....	67
	Section 3. Les universaux linguistiques matériels	
	relatifs aux forces illocutoires.....	72
	Section 4. Les universaux logiques formels relatifs	
	aux forces illocutoires.....	79
	Section 5. Les universaux linguistiques formels	
	relatifs aux forces illocutoires.....	89
IV.	LES UNIVERSAUX LOGIQUES ET LINGUISTIQUES RELATIFS	
	AUX PROPOSITIONS.....	95
	Section 1. Les universaux logiques et linguistiques	
	matériels relatifs aux propositions.....	96
	Section 2. Les universaux logiques et linguistiques	
	formels relatifs aux propositions.....	99
V.	LES LOIS NÉCESSAIRES ET UNIVERSELLES GOUVERNANT	
	LES ACTES ILLOCUTOIRES, LES PENSÉES ET LES ÉNONCÉS...111	
	Section 1. Les limites à l'usage du langage.....	115
	Section 2. Les relations d'implication logique	
	entre les actes illocutoires.....	129
	Section 3. Les relations d'implication logique	

entre énoncés.....137

CONCLUSION.....145

BIBLIOGRAPHIE.....154

INTRODUCTION

Récemment Searle et Vanderveken dans *Foundations of Illocutionary Logic* (1985) ont élaboré une théorie logique des actes illocutoires et de l'expression des pensées humaines. Ils ont développé en particulier, une théorie des conditions de **succès** et de **satisfaction** de tels actes qui enrichit la théorie classique des conditions de **vérité** des propositions de la logique philosophique.

En philosophie de l'esprit, il existe deux types fondamentaux de **pensées conceptuelles** qui sont importants d'un ~~point de vue~~ **transcendental**: les **actes illocutoires** comme les assertions, les promesses et les ordres et les **attitudes** ou **états mentaux** comme les croyances, les intentions et les désirs. Les premiers sont les unités premières de signification et de communication dans l'usage et la compréhension du langage. Les seconds sont des états mentaux que les êtres humains peuvent avoir en représentant des états de choses.

Comme Searle l'a montré, ces deux types de pensées conceptuelles sont logiquement liées. En effet, toute attitude

humaine possible à propos d'un état de choses est exprimable lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire.

Conclusion: la **théorie des actes de discours** dont les objectifs sont de formaliser les lois nécessaires et universelles qui gouvernent l'accomplissement et la satisfaction des actes illocutoires est **transcendantale** au sens de Kant, comme Wittgenstein l'a anticipé dans le *Tractatus logico-philosophicus*.

En effet, selon ces auteurs, la théorie du succès des actes illocutoires fixe des **limites à l'usage du langage**. Ces limites restreignent **ce que nous pouvons penser**. De même, la théorie de la satisfaction de tels actes fixe des **limites au monde** qui restreignent **ce dont nous pouvons avoir l'expérience**. Ainsi, la théorie des actes de discours en formalisant des lois nécessaires et universelles gouvernant le succès et la satisfaction des actes illocutoires reflète les **formes a priori de la pensée conceptuelle et de l'expérience** humaines.

Dans notre recherche sur les aspects transcendants de la théorie des actes de discours, nous commencerons par les considérations de J. Searle sur le **principe d'exprimabilité des pensées**, et celles de Wittgenstein sur le fait que les limites de la pensée et du monde se reflètent dans celles du langage. Ensuite, nous étudierons les différents types d'**universaux** dans

l'usage du langage et de quelle façon la théorie des actes de discours contribue à la **grammaire universelle**. Ensuite, nous formulerons les lois logiques nécessaires et universelles gouvernant les actes illocutoires et les lois sémantiques gouvernant les énoncés qui en sont des conséquences. Par la même occasion, nous expliquerons que le langage est l'oeuvre de la raison et pourquoi il existe des limites à l'usage du langage. Finalement, notre conclusion portera sur le transcendantal.

PREMIER CHAPITRE

L'ASPECT TRANSCENDANTAL DE LA THÉORIE DES ACTES DE DISCOURS

En utilisant un énoncé un locuteur accomplit différents actes de langage qui peuvent être analysés selon différents aspects: phonétique, syntaxique, sémantique, logique, social, etc.¹ Néanmoins, pour qu'une énonciation soit considérée comme un acte de communication linguistique, elle doit être produite avec l'intention d'accomplir un acte de langage du type appelé par Austin *acte illocutoire*². Selon Searle³, lors de l'accomplissement des actes illocutoires, l'intentionnalité intervient à deux niveaux différents: au niveau de l'intention d'accomplir l'acte et au niveau de l'état intentionnel exprimé. Par exemple, quand un locuteur affirme qu'il fait beau, il exprime la proposition qu'il fait beau avec l'intention de représenter un état de choses existant et il exprime de ce fait la croyance qu'il fait beau.

¹Voir le livre de J. R. Searle, *The Construction of Social Reality*, Free Press, New York, 1995.

²Voir J.L. Austin, *How to Do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press, 1962. Traduction française *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du seuil, 1978.

³Voir son livre *Intentionality*, Cambridge University Press, 1983. Traduction française *L'Intentionnalité*, par Claude Pichevan, Éditions de Minuit, 1985, p. 198.

Chaque fois qu'un locuteur communique, au moyen du langage, il utilise un énoncé. Cette utilisation peut être soit orale, soit écrite. Chaque énoncé est composé d'une suite de mots (signes sonores ou graphiques) ayant une signification. Toutes les expressions n'ont pas le même mode de signification. Il existe des expressions catégorématiques qui servent à référer (les noms propres)⁴, d'autres qui servent à exprimer des attributs (les verbes et prédicats)⁵ et des marqueurs de force illocutoires (le type syntaxique de l'énoncé). Les expressions syncatégorématiques servent à faire des prédictions (la combinaison sujet-prédicat) ou à déterminer les conditions de vérité (les connecteurs de vérité). En parlant, les locuteurs expriment un ou plusieurs contenus propositionnels ayant certaines conditions de vérité. En outre, ils lient chaque contenu propositionnel au monde avec une force illocutoire. Cette force illocutoire détermine selon quelle direction d'ajustement le contenu propositionnel doit correspondre au monde en cas de satisfaction de l'acte illocutoire.

Section 1. Sur les directions d'ajustement

L'analyse des différents types de forces illocutoires

⁴Dans la théorie des actes de discours, nous nous référons à un objet en exprimant un sens ou (en le subsumant sous un concept).

⁵Dans la théorie des actes de discours ce terme couvre les propriétés et les relations que nous pouvons prédiquer des objets de référence.

des énonciations fait apparaître une série de traits distinctifs. Selon la logique des actes illocutoires⁶, la notion de force illocutoire n'est pas primitive mais dérivée de notions plus simples. Chaque force illocutoire est divisée en plusieurs types de composantes. Ces composantes sont au nombre de six⁷. Chaque force illocutoire consiste en un but illocutoire, un mode d'atteinte de ce but, des conditions sur le contenu propositionnel, des conditions préparatoires, des conditions de sincérité, et un degré de puissance.

Parmi les six composantes de force, le but illocutoire est la composante la plus importante⁸. En effet, le but illocutoire sert à déterminer la direction d'ajustement selon laquelle le contenu propositionnel doit correspondre au monde. Selon Searle⁹, il existe seulement quatre directions d'ajustement possibles **selon lesquelles** on peut établir une correspondance entre les mots et les choses en parlant et en pensant:

1. La direction d'ajustement des mots aux choses (ou du

⁶Voir le livre de Searle et Vanderveken, *Foundations of Illocutionary logic*, Cambridge University Press, 1985, p. 12.

⁷Dans *Foundations of illocutionary logic*, 1985, *op. cit.*, les composantes de forces sont au nombre de sept. Dans le livre *Meaning and Speech acts*, Cambridge University Press, 1990, vol. 1, p. 103, D. Vanderveken réduit les composantes de force au nombre de six.

⁸*Foundations of illocutionary logic*, *op. cit.* p. 14.

⁹Voir son livre *Expression and Meaning*, Cambridge University Press, 1979, pp. 3,4,16,19. Traduction française, *Sens et expression*.

langage au monde)¹⁰. Dans ce cas, le contenu propositionnel de l'acte illocutoire doit correspondre à un état de choses existant dans le monde pour que l'acte soit satisfait. Par exemple, les assertions ont la direction d'ajustement des mots aux choses. Une assertion est satisfaite si et seulement si elle est vraie.

2. **La direction d'ajustement des choses aux mots** (ou du monde au langage)¹¹. Dans ce cas, le monde doit être transformé pour correspondre au contenu propositionnel pour que l'acte illocutoire soit satisfait. Par exemple, les ordres et les promesses ont la direction d'ajustement des choses aux mots. Ainsi, un ordre est satisfait si et seulement s'il est obéi et une promesse est satisfaite si et seulement si elle est tenue.

3. **La double direction d'ajustement**¹². Dans ce cas, pour qu'il y ait satisfaction, le locuteur doit transformer le monde en accomplissant l'action qu'il dit accomplir au moment de l'énonciation. Par exemple, les déclarations ont la double direction d'ajustement. Ainsi, une déclaration est satisfaite si et seulement si le locuteur fait dans le monde les actions qu'il déclare faire par le seul fait de le déclarer. Comme l'affirmait

¹⁰ Les quatre directions d'ajustement sont définies aussi dans les livres de D. Vanderveken, *Les Actes de Discours*, Pierre Mardaga, Liège-Bruxelles, 1988, pp. 109-10 et *Meaning and Speech acts*, Op. cit. pp. 105-6.

¹¹ Voir *Les Actes de Discours*, Op. cit. pp. 109-10.

¹² *Ibidem*, p. 110.

Austin¹³, parfois "dire c'est faire".

4. **La direction d'ajustement vide**¹⁴. Dans ce cas, il n'est pas question de succès ou d'échec d'ajustement. Le locuteur ne veut pas établir de correspondance. Il veut seulement exprimer son état mental à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel qu'il présuppose existant. Par exemple, les excuses ont pour seul but d'exprimer le regret du locuteur.

Comme Searle¹⁵ l'a remarqué, il existe un parallélisme entre les actes illocutoires et les états mentaux.

Premièrement, pour qu'un acte illocutoire soit satisfait, il faut que l'état intentionnel exprimé lors de l'accomplissement de l'acte soit satisfait. La satisfaction d'un acte illocutoire implique celle de l'état mental exprimé. Par exemple, une promesse est satisfaite si et seulement si elle est tenue. Et, elle est tenue si et seulement si l'intention exprimée est mise à exécution.

Deuxièmement, pareillement aux actes illocutoires, les états mentaux lient leur contenu propositionnel au monde en

¹³ J.L. Austin, *How to Do Things with Words*, *op. cit.*

¹⁴ Voir *Les Actes de Discours*, *Op. cit.* p. 110.

¹⁵ Voir son livre *Intentionality*, Cambridge University Press, 1983.
Traduction française *L'Intentionnalité* par Claude Pichevin, les
Éditions de minuit, Paris, 1985, p. 20-24.

établissant une correspondance entre l'esprit et les choses selon différentes directions d'ajustement:

1. **La direction d'ajustement esprit-monde**¹⁶. Les croyances ont cette direction d'ajustement. Dans ce cas, l'esprit doit penser les choses comme elles sont dans le monde pour que l'état mental soit satisfait. Ainsi, de même que les assertions, les croyances sont satisfaites si et seulement si elles sont vraies.

2. **La direction d'ajustement monde-esprit**¹⁷. Les désirs et les intentions ont cette direction d'ajustement. Dans ce cas, les choses du monde doivent en venir à correspondre à l'état mental pour qu'il y ait satisfaction. Semblablement aux ordres, les désirs sont satisfaits si et seulement s'ils sont réalisés. Et, pareillement aux promesses, les intentions sont satisfaites si et seulement si elles sont mises à exécution.

3. **La direction d'ajustement vide**¹⁸. Le plaisir et la peine ont cette direction d'ajustement. Dans ce cas, il n'est pas question de succès ou d'échec d'ajustement. Semblablement aux félicitations et aux excuses, le plaisir et la peine ne sont ni vrais ni faux à la manière des croyances, ni réalisés ou mis en

¹⁶voir *Intentionalité*, *op. cit.* p. 23.

¹⁷*Ibidem*, *op. cit.* p. 23.

¹⁸*Ibidem*, *op. cit.* p. 23.

exécution à la manière des désirs et intentions. Ils sont tout simplement appropriés ou inappropriés à l'état de choses existant dans le monde¹⁹.

Section 2. Sur la notion de conditions de satisfaction

La notion de condition de satisfaction est basée sur la notion traditionnelle de vérité par correspondance²⁰. Étant intentionnel, chaque acte illocutoire est dirigé vers les états de choses représentés par son contenu propositionnel. D'un point de vue classique, la correspondance entre le langage et le monde est établie à chaque fois que le contenu propositionnel représente correctement comment les choses sont dans le monde. Cependant, selon la théorie des actes de discours, la satisfaction exige plus que la correspondance entre le langage et le monde. Par exemple, pour que les actes illocutoires ayant la direction d'ajustement des choses aux mots comme les promesses et les ordres soient satisfaits, il faut que le locuteur (dans le cas des promesses) ou l'interlocuteur (dans le cas des ordres) fasse l'action future dans le monde afin de se conformer à la promesse ou à l'ordre donnés. La correspondance est établie si

¹⁹Jusqu'à maintenant, aucun philosophe analytique du langage n'a développé une analyse de la double direction d'ajustement entre l'esprit et le monde en ce qui concerne les états mentaux.

²⁰La théorie de la vérité par correspondance a été développée pour la première fois par Aristote dans la *Métaphysique*, IV, 7, 1011 b 26 et segs.; voir, V, 29, 1024 b 25.

et seulement si le monde est transformé par l'action du locuteur ou de l'interlocuteur. Cependant, pour qu'il y ait satisfaction, il faut que cette correspondance entre le langage et le monde soit établie à cause de la promesse ou de l'ordre. Dans le cas où l'interlocuteur ne fait pas l'action ordonnée avec l'intention de se conformer à l'ordre, il n'obéit pas à cet ordre. Donc, il n'y a pas de satisfaction.

C'est pourquoi, pour analyser les conditions de satisfaction d'un acte illocutoire, il faut faire plus que l'analyse des conditions de vérité.

En bref, les **conditions de satisfaction** sont ces conditions du monde qui sont représentées dans le contenu propositionnel et qui doivent prévaloir pour que cet acte ou état mental soit satisfait. Elles sont fonction à la fois des conditions de vérité de leur contenu propositionnel et de la direction d'ajustement.

La forme générale des actes illocutoires élémentaires est $F(P)$ où F est la *force illocutoire* (la manière de prendre la proposition), et P le *contenu propositionnel* (qui représente l'état de choses ou l'action vers lesquels l'acte est dirigé). Ils sont exprimés dans les langues naturelles par des énoncés *élémentaires* de la forme $f(p)$ où f est un marqueur de force et p

est une clause. Le **marqueur de force** d'un énoncé élémentaire est composé des expressions dont la signification sert à déterminer la force illocutoire d'une énonciation littérale de cet énoncé dans un contexte possible d'usage. La **clause** d'un énoncé élémentaire se compose des expressions dont la signification sert à déterminer le contenu propositionnel d'une énonciation de cet énoncé dans un contexte d'usage possible. Les forces illocutoires sont réalisées dans les langues naturelles de différentes façons; principalement dans le mode du verbe et le type d'énoncé. Parmi les marqueurs de force les plus utilisés²¹, on trouve donc: le type syntaxique de l'énoncé, le mode du verbe, la ponctuation, l'ordre des mots, l'intonation de la voix, etc. Par exemple, une énonciation littérale de l'énoncé "Aidez moi, s'il vous plaît!" a comme contenu propositionnel la proposition que l'interlocuteur vienne à faire une action future (aider le locuteur) et la force illocutoire d'une demande indiquée par le marqueur de force de l'énoncé: son type syntaxique (impératif) et la locution adverbiale "s'il vous plaît".

Selon la théorie des actes de discours, il existe cinq buts illocutoires primitifs que les locuteurs peuvent vouloir atteindre en parlant une langue naturelle à savoir: les buts illocutoires assertif, engageant, directif, déclaratif et expressif. Ainsi, selon Searle²², il existe cinq usages

²¹voir J. Searle, *Speech Acts*, op. cit. p. 30.

²²Une première classification a été faite par Austin (1962). Selon

différents du langage lors de l'expression d'un contenu propositionnel: nous avons l'intention d'accomplir un acte illocutoire de type assertif, engageant, directif, déclaratif, ou expressif. Ces cinq buts illocutoires correspondent exactement aux quatre directions d'ajustement déjà mentionnées. Les forces assertives ont la direction d'ajustement des mots aux choses, les forces engageantes et directives la direction d'ajustement des choses aux mots, les déclarations la double direction d'ajustement et les forces expressives la direction d'ajustement vide. Selon la logique des actes de discours, l'analyse des cinq buts illocutoires permet donc de construire une classification raisonnée des actes illocutoires possibles basée sur la philosophie de l'esprit, moins dépendante de la langue anglaise que la classification d'Austin.

Section 2. Sur la notion de conditions de succès

En vertu de leur forme logique, les actes illocutoires ont en plus des conditions de satisfaction, des conditions de succès. Les actes illocutoires sont avant tout des actions humaines. L'accomplissement de toute action humaine nécessite

lui les cinq types différents d'actes illocutoires sont: les
actes illocutoires *verdictifs, exercitifs, commissifs et*
expositifs.

À partir de cette classification John Searle en a construit une
nouvelle beaucoup plus générale et plus approfondie dans son
livre *Expression and Meaning*, Cambridge University Press, 1979,
pp. 12-16.

une tentative. Comme toute tentative d'accomplir une action peut soit réussir soit rater, il existe des conditions de succès qui gouvernent l'accomplissement des actes illocutoires. Selon Searle et Vanderveken²³, l'analyse logique des composantes des forces illocutoires sert à déterminer une série de conditions qui gouvernent l'accomplissement réussi des actes illocutoires. Chaque composante des forces illocutoires détermine un type spécial de condition de succès des actes illocutoires ayant cette force.

Les **conditions de succès**²⁴ sont les conditions qui doivent être remplies pour que le locuteur accomplisse avec succès l'acte illocutoire qu'il tente d'accomplir. Par exemple, tout locuteur qui réussit à accomplir un acte illocutoire de la forme F(P) dans un certain contexte d'énonciation doit faire plusieurs actes:

1. Il doit exprimer le contenu propositionnel P et cette proposition doit satisfaire les conditions sur le contenu propositionnel de F dans le contexte.

2. Il doit atteindre le but illocutoire de la force F sur le contenu propositionnel P avec le mode d'atteinte de F.

3. Il doit aussi présupposer les propositions

²³voir le livre *Foundations of illocutionary logic*, op. cit.

²⁴voir *Les actes illocutoires*, op. cit. pp. 33 et 131.

déterminées par les conditions préparatoires de F(P) dans ce contexte.

4. Finalement, il doit exprimer avec un degré de puissance de F les états mentaux qui correspondent aux conditions de sincérité de F.

Selon cette vision, parler une langue c'est tenter d'accomplir avec succès des actes illocutoires tels que promesses, ordres, assertions, questions, demandes, etc. Comme les philosophes du langage ordinaire l'ont montré, de tels actes sont les unités de base de la communication humaine.

En théorie des actes de discours, les conditions de succès et de satisfaction des actes illocutoires sont entièrement déterminées par leur force illocutoire et leur contenu propositionnel. Les actes illocutoires de la forme F(P) sont parmi les plus simples. Pour cette raison ils sont appelés *élémentaires*. Il existe d'autres types d'actes illocutoires qui sont plus complexes, par exemple, les actes de dénégation et les actes conditionnels²⁵. Cependant, dans ce mémoire je ne considérerai que les actes illocutoires élémentaires. Ce sont les actes les plus importants et tous les autres sont constitués à partir d'eux.

²⁵voir *Foundations of illocutionary logic*, *op. cit.* pp. 4-5.

Selon la théorie des actes de discours, il existe une relation entre l'accomplissement et la compréhension des actes illocutoires dans la compétence linguistique. La capacité qu'ont les locuteurs d'accomplir des actes illocutoires en parlant est inséparable de celle qu'ils ont de comprendre quels actes illocutoires d'autres locuteurs peuvent vouloir accomplir en leur parlant. La **compétence linguistique** est donc liée à la **performance**²⁶.

Avant d'être les unités de base de signification des langues naturelles, les actes illocutoires sont des **unités de pensée conceptuelle**²⁷. Selon la philosophie du langage ordinaire, on ne peut parler sans penser. Réciproquement, quand on pense, on peut en principe exprimer ce que l'on pense par les moyens du langage. Comme le disait Wittgenstein, "Tout ce qui peut être pensé peut être exprimé. Tout ce qui se laisse exprimer se laisse exprimer clairement"²⁸. Certaines conséquences de ce principe d'exprimabilité ont été analysées par Searle²⁹ dans le cadre de la théorie des actes de discours. Selon Searle, tout locuteur humain doit être capable d'exprimer clairement ses pensées en utilisant avec succès des énoncés de son langage. Quand ce n'est pas le cas³⁰, il peut toujours enrichir son langage: en donnant une

²⁶Voir *Les Actes de Discours*, op. cit. p. 18.

²⁷Ibidem, op. cit. p. 61.

²⁸Voir L. Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, paragraphe 4.116, Traduction de Gilles-Gaston Granger, éd. Gallimard, 1993.

²⁹voir J. Searle, *Speech Acts*, op. cit. p.19.

³⁰Étant exclus les cas où le locuteur ne connaît pas assez la

signification nouvelle à des expressions déjà existantes ou en introduisant des expressions nouvelles. Ainsi, à toute pensée possible correspond un énoncé actuel ou nouveau (possible), bien formé, dont l'utilisation pourrait servir à exprimer cette pensée avec succès. Bien entendu, certains actes illocutoires peuvent être accomplis seulement en pensée sans qu'il y ait un usage public ou extérieur du langage. Cependant, de tels actes mentaux intérieurs sont des pensées ayant la forme logique des actes illocutoires. Ils sont en principe exprimables en parlant aux autres.

Comme nous l'avons dit plus haut, il existe un parallélisme entre les actes illocutoires et les états mentaux. Lors de l'accomplissement des actes illocutoires, des états mentaux intentionnels tels que croyances, désirs et intentions sont exprimés³¹. Chaque fois qu'on accomplit un acte illocutoire on exprime par la même occasion un état mental ayant en général la même direction d'ajustement. Selon la philosophie de l'esprit, il existe une différence entre ces deux unités de pensées conceptuelles³²: les actes illocutoires et les états intentionnels. Les premiers sont des **actes mentaux** qui sont accomplis consciemment par les locuteurs lors de l'usage (privé

langue, et où la langue ne possède pas les mots et les expressions que le locuteur veut communiquer.

³¹voir le livre de J. R. Searle, *Intentionality*, op. cit.

³²voir *Les actes de discours*, op. cit. pp. 61-2.

ou public) du langage. Tandis que, les états intentionnels ne sont pas des actes mais des **états mentaux** (conscients ou inconscients) dans lesquels les locuteurs peuvent se trouver pendant un intervalle de temps beaucoup plus long que le moment d'une énonciation. Les pensées conceptuelles sont des pensées qui sont des **représentations** d'état de choses³³.

D'un point de vue philosophique, la logique des actes de discours est **transcendantale**³⁴. En effet, d'après le principe d'exprimabilité, toute pensée conceptuelle (qu'elle soit un acte ou un état mental) est en principe exprimable par le moyen du langage lors de l'accomplissement réussi d'actes illocutoires. Par conséquent, les lois nécessaires et universelles qui gouvernent le succès et la satisfaction des actes illocutoires servent à déterminer respectivement les conditions de possibilité des pensées et des expériences humaines. En effet, les actes illocutoires ainsi que les états mentaux sont pareillement dirigés vers les états de choses représentés par leur contenu propositionnel. Les locuteurs ne peuvent en principe les accomplir sans qu'ils aient à l'esprit leurs conditions de satisfaction. Selon ce point de vue, une pensée conceptuelle

³³À la différence des pensées conceptuelles, les pensées non conceptuelles comme la perception sont des présentations sensorielles d'état de choses dont l'accès est direct et immédiat. Voir le second chapitre du livre de J. Searle *Intentionnalité* pour une discussion approfondie en la matière, *op. cit.*

³⁴Voir *Les Actes de Discours*, *op. cit.* p. 10, 126.

ineffable (inexprimable par le moyen du langage) est une pensée impossible. Dire qu'une pensée est inexprimable est d'ailleurs en soi une pure contradiction car pour le dire il faut exprimer cette même pensée!

En analysant les conditions de succès et de satisfaction, la logique des actes de discours a pour but de formaliser des lois nécessaires et universelles qui gouvernent l'accomplissement et la satisfaction des actes illocutoires. Ce faisant, cette théorie peut articuler les formes *a priori* de la pensée et du monde au sens de Kant³⁵ et de Wittgenstein³⁶.

Au début "de la logique transcendantale" Kant définit le transcendantal de la façon suivante:

Et, ici je fais une observation dont l'influence doit s'étendre à toutes les considérations qui vont suivre, et qu'il faut bien avoir devant les yeux: "c'est qu'il ne faut pas nommer transcendantale toute connaissance *a priori*, mais celle seulement par laquelle nous connaissons que et comment certaines représentations (intuitions ou concepts) sont appliquées ou possibles simplement *a priori*. (Transcendantal veut dire possibilité ou usage *a priori* de la connaissance.)³⁷

Dans le *Tractatus logico-philosophicus* Wittgenstein

³⁵voir la définition de "transcendantal" de Immanuel Kant, *Critique de la Raison Pure*, traduction française de A. Tremesaygues et B. Pacaud, PUF, Paris, 1965, pp.79.

³⁶voir L. Wittgenstein, *Tractatus Logico-philosophicus*, *op. cit.*, les paragraphes 5.6, 5.61, 6.13.

³⁷*Critique de la Raison Pure*, *op. cit.* p. 79.

défend les thèses suivantes:

5.6 Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde.

5.61 La logique remplit le monde; les frontières du monde sont aussi ses frontières.
Nous ne pouvons pas donc dire en logique: il a ceci et ceci dans le monde, mais pas cela.
Car ce serait apparamment présupposer que nous excluons certaines possibilités, ce qui ne peut avoir lieu, car alors la logique devrait passer au-delà des frontières du monde; comme si elle pouvait observer ces frontières également à partir de l'autre bord.
Ce qui nous ne pouvons penser, nous ne pouvons le penser; nous ne pouvons donc d'avantage dire ce que nous ne pouvons penser.

6.13 La logique est transcendantale³⁸.

Premièrement, selon la logique même du succès, toute pensée dont l'expression (littérale) est un acte illocutoire raté est une pensée impossible. Des actes illocutoires ayant certaines formes logiques sont non performables dans tout contexte possible d'énonciation. Par exemple, les actes illocutoires exprimés en disant "Ceci n'est pas une assertion", et "Je ne suis pas en train de penser" sont non performables. Quand on utilise ces énoncés, on ne parle jamais littéralement, on veut dire autre chose. Il y a donc des limites à l'usage réussi du langage. En fixant ces limites la théorie du succès restreint ce qui peut être pensé.

³⁸Voir aussi le paragraphe 6.36111 où il fait référence à Kant.

Deuxièmement, selon la logique même de la satisfaction, un acte illocutoire élémentaire est satisfait si et seulement si son contenu propositionnel est vrai, autrement dit, s'il représente correctement l'état de choses vers lequel l'acte illocutoire est dirigé, en suivant la direction d'ajustement appropriée au but illocutoire. Des actes illocutoires ayant certaines formes logiques sont insatisfaisables. Leur existence montre qu'il existe des limites au monde et par conséquent à l'expérience. Par exemple, les actes illocutoires dont le contenu propositionnel est une contradiction $P \ \& \ \neg P$ ne peuvent jamais être satisfaits. Car l'état de choses est impossible. Il y a donc des limites au monde. En fixant ces limites, la théorie de la satisfaction restreint ce que peut être l'objet de l'expérience.

En outre, l'analyse des conditions de succès et de satisfaction manifeste aussi l'ordre *a priori* de la pensée et du monde. En effet, la théorie du succès couvre la notion d'engagement illocutoire. L'accomplissement de certains actes illocutoires engage fortement le locuteur à accomplir les autres actes illocutoires ayant des conditions de succès plus faibles. L'engagement illocutoire est basé sur le fait qu'il existe des forces illocutoires plus fortes que d'autres ainsi que des contenus propositionnels qui impliquent logiquement fortement

d'autres contenus propositionnels. Par exemple, les forces illocutoires de supplication et de question sont plus fortes que la force plus simple de demande. Il n'est pas possible de faire une supplication sans faire une demande. De même, la conjonction de deux propositions ($P \& Q$) implique fortement ses deux conjoints P et Q . Nous savons *a priori* que la conjonction ($P \& Q$) implique la proposition P et la proposition Q . Par conséquent, l'assertion de ($P \& Q$) contient une assertion de P .

Le fait que des actes illocutoires de certaines formes logiques aient des conditions de succès plus fortes que d'autres reflète donc l'ordre logique *a priori* de la pensée. Autrement dit, un locuteur ne peut avoir certaines pensées sans en avoir d'autres. Par exemple, tout locuteur, en vertu de sa compétence linguistique, sait *a priori* qu'il ne peut supplier sans faire une demande, de même qu'il ne peut affirmer une conjonction de deux propositions sans vouloir affirmer chacune d'entre elles.

Le fait que des actes illocutoires de certaines formes logiques aient des conditions de satisfaction plus fortes que d'autres, reflète d'autre part l'ordre logique *a priori* du monde. C'est-à-dire que certains faits ne peuvent pas exister dans le monde sans que d'autres existent également.

Selon la philosophie classique, le langage est une

faculté propre aux sujets humains. Les locuteurs compétents doivent être pourvus de la faculté de raison. Dans la théorie des actes de discours, la raison intervient dans le langage à deux niveaux différents³⁹. Au niveau de leur structure, les langues sont des constructions raisonnables qui remplissent bien leur fonction (servir de moyen efficace) d'expression et de communication des pensées des locuteurs. Au niveau de l'usage du langage, les locuteurs sont minimalement rationnels lors de l'accomplissement et de la compréhension des actes illocutoires. Les locuteurs des langues naturelles sont des êtres humains avec des capacités cognitives restreintes. Premièrement, ils sont incapables de faire un nombre infini d'actes de référence et de prédication. Ils peuvent seulement utiliser des énoncés de longueur finie. Deuxièmement, ils ne sont pas toujours cohérents. Ils expriment parfois des croyances impossibles. Troisièmement, ils ne font pas toutes les inférences valides qu'ils devraient faire.

Selon la philosophie de l'esprit, les êtres humains ne sont pas idéalement rationnels. Néanmoins, d'un point de vue cognitif, tout locuteur compétent linguistiquement est en principe minimalement rationnel⁴⁰. Ainsi, tout locuteur en vertu de sa compétence linguistique est capable de déterminer si un acte illocutoire engage ou non fortement à un autre, et si deux

³⁹Voir par exemple D. Vanderveken, *Les Actes de Discours*, op. cit., p.63.

⁴⁰Voir C. Cherniak, *Minimal Rationality*, M.I.T. Press, London, 1986, p.8.

actes illocutoires sont incompatibles ou non. Par exemple, tout locuteur sait *a priori* qu'en posant une question il fait une demande. De même, il sait *a priori* qu'on ne peut simultanément féliciter et désapprouver quelqu'un d'avoir fait la même action.

Par contre, les locuteurs des langues naturelles sont souvent incapables de déterminer si une proposition implique ou non logiquement une autre ou si deux propositions sont incompatibles.

DEUXIÈME CHAPITRE

DE LA NATURE DES ACTES ILLOCUTOIRES

Dans la philosophie contemporaine du langage, l'activité philosophique est fondamentalement une activité analytique. Que ce soit dans le courant logique fondé par Frege et Russell ou dans le courant du langage ordinaire fondé par Moore et Wittgenstein, la fonction de la philosophie est essentiellement d'analyser les formes linguistiques d'expression des pensées. C'est en utilisant des énoncés bien formés que nous communiquons et exprimons nos pensées. Pourquoi? D'abord et avant tout parce que ces éléments linguistiques sont les unités principales de signification de chaque langue. Pour pouvoir déterminer la signification de ces éléments (les énoncés), on doit analyser leur structure et leur fonction dans l'usage du langage. Il fait partie de la signification de tout énoncé qu'il sert de moyen d'accomplir des actes illocutoires. La forme logique des énoncés élémentaires est $f(p)$, où f constitue un marqueur de force¹ et p une clause². Pour analyser la structure des énoncés élémentaires, nous devons analyser leurs deux composantes: leur marqueur de force et leur clause.

¹Pour plus de détails sur les marqueurs de force, voir le troisième chapitre de ce mémoire.

²Voir la deuxième partie de ce chapitre pour plus d'information à propos de la notion de proposition.

Le marqueur de force³ d'un énoncé est la composante qui détermine le type de force des actes illocutoires qu'il sert à accomplir. Par exemple, les énoncés de type déclaratif tel que "Le soleil est une étoile" servent à accomplir des actes illocutoires de force assertive; les énoncés performatifs⁴ tel que "Par la présente, je vous déclare citoyenne canadienne" servent à accomplir des actes illocutoires ayant la force de déclaration; les énoncés de type impératif tel que "Marchez jusqu'à nouvel ordre!" servent à accomplir des actes illocutoires de force directive; les énoncés de type exclamatif tel que "Toutes mes félicitations, vous avez fait beaucoup de progrès!" servent à accomplir des actes illocutoires de force expressive. Les principaux marqueurs de force dans les langues naturelles sont, comme nous l'avons dit plus haut, l'ordre des mots, les signes de ponctuation, le mode verbal, l'emphase, l'intonation de la voix et finalement les verbes performatifs.

La clause⁵ d'un énoncé est la composante qui sert à exprimer le contenu propositionnel qui est le sens de l'énoncé dans chaque contexte. Ce contenu propositionnel représente l'état de choses du monde vers lequel est dirigé l'acte illocutoire exprimé

³ *Les Actes de Discours, op. cit., p. 21.*

⁴ Les énoncés performatifs sont un type particulier d'énoncé du type déclaratif. Comme Autin l'a remarqué dans *How to Do Things with Words, op. cit.*, dans les énoncés performatifs le verbe performatif est à l'indicatif présent à la première personne du singulier.

⁵ *Les actes de discours, op. cit., p. 22.*

par l'énoncé. Quand l'état de choses représenté existe, le contenu propositionnel est vrai; quand l'état de choses représenté n'existe pas, le contenu propositionnel est faux. Bref, on peut distinguer, dans un énoncé élémentaire, un marqueur de force illocutoire (qui sert à déterminer son but linguistique) et une clause (qui sert à déterminer son contenu propositionnel). Leur analyse est essentielle pour déterminer la signification de l'énoncé.

Nous pouvons distinguer dans les énoncés du langage naturel deux structures différentes: une structure de surface et une structure profonde. Celle de surface concerne la forme apparente des énoncés. Elle est immanente à chaque langue et peut donc changer d'une langue à l'autre. La plus profonde tient compte de la forme logique des énoncés. Elle est transcendante et donc commune à toutes les langues naturelles. Son analyse permet, entre autres choses, la clarification de la forme logique de l'acte illocutoire exprimé. Déjà à l'époque classique, les philosophes distinguaient la grammaire universelle de la grammaire particulière. La pertinence de cette distinction est justifiée par le fait que la structure de surface des marqueurs et des clauses ne montre pas clairement la forme logique des forces et des propositions. Les *grammairiens philosophes* voulaient rendre apparents ces traits universels du langage.

La philosophie du langage ordinaire étudie comment le

langage est utilisé en conversation. La méthode analytique y est d'importance capitale pour déterminer, entre autres choses, la nature des différents types d'actes illocutoires que les locuteurs accomplissent dans les contextes d'énonciation.

Contrairement à ce que pensait Wittgenstein⁶, les différentes façons possibles d'utiliser le langage pour penser, parler et écrire ne sont pas innombrables. Selon la classification de Searle mentionnée dans le premier chapitre de ce mémoire, les locuteurs des langues naturelles peuvent lier un contenu propositionnel au monde de seulement cinq façons différentes. Ils peuvent faire un usage assertif, un usage engageant, un usage directif, un usage déclaratif ou un usage expressif du langage.

Comme nous l'avons déjà vu dans l'introduction, les actes illocutoires élémentaires que les locuteurs accomplissent en parlant sont de la forme **F(P)**; ils ont une force F et un contenu propositionnel P. Le but de ce deuxième chapitre est d'analyser la nature des actes illocutoires élémentaires. Nous ferons, dans la première section, une analyse des composantes des forces illocutoires. Dans la deuxième section, nous analyserons la notion de proposition employée dans la théorie des actes de discours. Ce faisant, nous expliquerons en passant les concepts

⁶L. Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, traduit de l'allemand par Pierre Klossowski, Édition Gallimard, Paris, 1993, paragraphe 23.

fondamentaux propre à cette théorie.

Section 1. La notion de force illocutoire

La notion de force illocutoire est une notion fondamentale en logique des actes de discours. Selon Searle et Vanderveken⁷, cette notion n'est pas primitive. Elle est dérivable de notions plus simples. Chaque force F est en effet constituée de six composantes: d'un but illocutoire, d'un mode d'atteinte de but illocutoire, de conditions sur le contenu propositionnel, de conditions préparatoires, de conditions de sincérité et d'un degré de puissance. Ces composantes (que je vais maintenant analyser) sont importantes. D'une part, parce qu'elles servent à identifier les forces illocutoires. En logique des actes de discours, deux forces sont identiques quand elles ont les mêmes composantes⁸. D'autre part, parce qu'elles servent à déterminer les conditions de succès des actes illocutoires.

Dans la théorie des actes de discours, chaque composante de force est représentée par un symbolisme qu'on va utiliser dorénavant.

Le but illocutoire Π ⁹

Comme nous l'avons déjà expliqué, le but illocutoire d'une

⁷Voir *Foundations of illocutionary logic*, op. cit. p. 20. ou encore, D. Vanderveken, *Les Actes de Discours*, op. cit. p. 107.

⁸Voir *Foundations of illocutionary logic*, op. cit. p. 82.

⁹*Les actes de discours*, op. cit., p. 108.

force F est la composante la plus importante. Chaque fois qu'un locuteur accomplit un acte illocutoire, il relie le contenu propositionnel au monde afin d'établir une correspondance entre les mots et les choses selon une certaine direction d'ajustement. C'est le but illocutoire qui détermine selon quelle direction d'ajustement la correspondance entre le langage et le monde est établie. Chaque force illocutoire a un (ou plusieurs) des buts illocutoires suivants:

1. **Le but assertif** Π_1 est de représenter comment les choses sont dans le monde¹⁰.

2. **Le but engageant** Π_2 est d'engager le locuteur à une action future dans le monde¹¹.

3. **Le but directif** Π_3 est de faire une tentative linguistique pour que l'interlocuteur en vienne à faire une action future dans le monde¹².

4. **Le but déclaratif** Π_4 est d'accomplir une action au moment présent par le seul fait de l'énonciation en accomplissant l'action que nous disons faire. Autrement dit, en rendant existant l'état de choses représenté par le contenu

¹⁰La force d'assertion a ce type de but illocutoire.

¹¹La force d'engagement a ce type de but illocutoire.

¹²La force directive a ce type de but illocutoire.

propositionnel. "Quand dire c'est faire"¹³.

5. Le but expressif Π_5 est d'exprimer des états mentaux du locuteur à propos de l'état de choses représenté dans le monde¹⁴.

Ces buts illocutoires correspondent aux quatre directions d'ajustement déjà expliquées plus haut¹⁵.

Le **but illocutoire assertif Π_1** a la **direction d'ajustement des mots aux choses** (\downarrow). Les assertions, les prédictions, les conjectures, qui ont pour but de représenter comment les choses sont dans le monde, ont cette direction d'ajustement.

Les **buts illocutoires engageant Π_2** et **directif Π_3** ont la **direction d'ajustement des choses aux mots** (\uparrow). Dans le cas des forces engageantes, comme les promesses, les vœux, les serments, le but illocutoire c'est de faire en sorte que le monde soit transformé par l'action future du locuteur. Dans le cas des forces directives, comme les ordres, les commandements, les demandes, le but illocutoire c'est de faire en sorte que le monde en vienne à être transformé par l'action future de l'interlocuteur. Ces deux types de but illocutoire assignent respectivement au locuteur et à l'interlocuteur le rôle d'agir

¹³La force de déclaration peut avoir à la fois le but illocutoire déclaratif et le but illocutoire assertif. Nous pouvons affirmer par déclaration.

¹⁴La force expressive a ce but illocutoire.

¹⁵Voir le premier chapitre de ce mémoire.

dans le monde pour rendre vrai le contenu propositionnel. C'est pourquoi ils ont la direction d'ajustement des choses aux mots.

Le **but illocutoire déclaratif** Π_4 a la double direction **d'ajustement** (\Downarrow). Toutes les déclarations comme les bénédictions, les excommunications, les congédiements, les capitulations, ont pour but illocutoire de faire en sorte que le monde corresponde au contenu propositionnel représenté par l'énonciation au moment qu'elle est prononcée. Ces actes illocutoires ont ainsi les deux directions d'ajustement plus simples, des mots aux choses et des choses aux mots.

Le **but illocutoire expressif** Π_5 a la direction **d'ajustement vide** (\emptyset). Les actes illocutoires du type expressif comme les félicitations, les remerciements, les excuses, les lamentations, les salutations, n'ont pas pour but d'ajuster le langage au monde ni le monde au langage. C'est pourquoi nous disons qu'ils ont une direction vide d'ajustement.

Le mode d'atteinte de but illocutoire μ ¹⁶

Le **mode d'atteinte de but illocutoire** d'une force F est la composante qui sert à déterminer la manière dont le but illocutoire de F doit être atteint sur le contenu propositionnel pour qu'un acte illocutoire de cette force soit accompli avec succès. Certaines forces F ont un mode d'atteinte de but

¹⁶voir *Les actes de discours, op. cit.*, p. 113.

illocutoire qui leur est propre. Par exemple, le mode d'atteinte d'une demande est courtois. Lors d'une demande, le locuteur doit donner une **option de refus** à l'interlocuteur. Par contre, lors d'un commandement, le locuteur doit être plus impératif et invoquer une position d'autorité sur l'interlocuteur. De tels traits qui permettent de distinguer une demande d'un commandement font partie du mode d'atteinte de leur but illocutoire. Certaines forces comme la force d'assertion, de prédiction et d'engagement n'ont pas de mode particulier d'atteinte de leur but illocutoire. Nous pouvons atteindre leur but de n'importe quelle façon. En logique illocutoire nous disons qu'elles ont le **mode neutre** μ_1 .

Les conditions sur le contenu propositionnel θ ¹⁷

Les **conditions sur le contenu propositionnel** d'une force F constituent la composante qui sert à déterminer l'ensemble des propositions qui **peuvent** être des contenus propositionnels des actes illocutoires ayant cette force dans chaque contexte d'énonciation. Par exemple, la condition sur le contenu propositionnel d'un rapport est de représenter un état de choses présent ou passé comme actuel.

Certains buts illocutoires déterminent des conditions sur le contenu propositionnel. Le but illocutoire déclaratif, par exemple, détermine la condition que le contenu propositionnel des déclarations doit représenter une action présente du locuteur. Le

¹⁷voir *Les actes de discours*, op. cit., p. 115.

but illocutoire directif détermine la condition que le contenu propositionnel des actes illocutoires directifs doit représenter dans chaque contexte une action future de l'interlocuteur de ce contexte. Le but illocutoire engageant détermine la condition que le contenu propositionnel des actes illocutoires engageants doit représenter dans chaque contexte une action future du locuteur. Certaines forces comme les assertions et les expressives n'ont pas de conditions sur le contenu propositionnel. Nous pouvons affirmer n'importe quelle type de proposition. En logique illocutoire nous disons qu'elles ont la **condition sur le contenu propositionnel neutre** θ_1 .

*Les conditions préparatoires*¹⁸

Les **conditions préparatoires** d'une force F constituent un autre type de composante des forces illocutoires. Elles déterminent les propositions que le locuteur **présuppose** être vraies lorsqu'il accomplit un acte illocutoire avec cette force F. Par exemple, le locuteur qui donne un conseil présuppose que l'action future conseillée est bonne pour l'interlocuteur.

Certains buts illocutoires déterminent des conditions préparatoires. Le but illocutoire engageant, par exemple, détermine la condition préparatoire que le locuteur est capable d'accomplir l'action future représentée par le contenu propositionnel. Celui qui fait une promesse présuppose qu'il est capable de faire l'action promise. Le but illocutoire directif

¹⁸VOIR *Les actes de discours, op. cit., p. 116.*

détermine la condition préparatoire que l'interlocuteur est capable d'accomplir l'action future représentée par le contenu propositionnel. Celui qui donne un ordre présuppose que l'interlocuteur est capable d'accomplir l'action ordonnée. En plus, il présuppose que l'interlocuteur a des raisons pour obéir à son ordre. Cependant, les locuteurs peuvent présupposer des propositions qui sont fausses. Ils peuvent se tromper. Par exemple, lors d'une promesse le locuteur présuppose que l'action promise est bonne pour l'interlocuteur. Mais, il est possible que ce ne soit pas le cas.

*Les conditions de sincérité*¹⁹

Les **conditions de sincérité** d'une force F constituent la composante qui sert à déterminer quels états mentaux les locuteurs doivent **exprimer** en accomplissant un acte illocutoire avec cette force. Par exemple, un locuteur qui fait une assertion doit exprimer sa croyance en l'état de choses représenté par le contenu propositionnel de son énonciation. Cependant, les locuteurs peuvent mentir lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire. Ils peuvent exprimer des états mentaux qu'ils n'ont pas. Ainsi, un locuteur est **sincère** en accomplissant un acte illocutoire si et seulement s'il a les états mentaux correspondant aux conditions de sincérité de cet acte, et il est **insincère** autrement.

Certains buts illocutoires déterminent des conditions de

¹⁹voir *Les actes de discours*, op. cit., p. 119.

sincérité. Le but illocutoire assertif, par exemple, détermine la condition de sincérité que le locuteur croit le contenu propositionnel.

*Le degré de puissance*²⁰

Le **degré de puissance** d'une force F est la composante qui a pour fonction de déterminer avec quel degré de puissance le locuteur doit exprimer les états mentaux des conditions de sincérité lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire avec cette force. Par exemple, le degré de puissance d'un témoignage est plus fort que celui d'une conjecture. Le locuteur qui témoigne quelque chose exprime une croyance plus forte que celui qui fait une conjecture. Les forces primitives comme celles d'assertion et d'engagement ont le degré de puissance zéro.

Comme nous l'avons dit dans le premier chapitre, les actes illocutoires sont d'abord et avant tout des actions humaines. La théorie des actes de discours est donc, d'un point de vue philosophique, une branche de la philosophie de l'action. Selon la philosophie de l'action, toute tentative d'accomplir une action dans le monde peut réussir ou rater. Il ne suffit pas d'essayer pour réussir. Il existe donc des conditions pour réussir. Dans la théorie des actes de discours, nous les appelons conditions de succès. Ainsi, pour que la tentative d'un locuteur d'accomplir un acte illocutoire dans un contexte soit

²⁰ Voir *Les actes de discours, op. cit.*, p. 121.

réussie, il faut que toutes les conditions de succès de cet acte soient remplies. Nous allons maintenant parler de telles conditions de succès.

Définition des conditions de succès des actes illocutoires²¹

En logique des actes de discours, les **conditions de succès** des actes illocutoires sont déterminées en faisant référence aux six composantes des forces (expliquées plus haut). Chacune de ces composantes détermine une condition nécessaire à l'accomplissement des actes illocutoires. L'ensemble de toutes les composantes détermine les conditions nécessaires et suffisantes qui doivent être remplies pour qu'un acte illocutoire de la forme $F(P)$ soit accompli avec succès. Ainsi, **un acte illocutoire est accompli (avec succès)** dans un contexte d'énonciation si et seulement si:

a) Le locuteur, en utilisant un énoncé, **exprime la proposition P avec l'intention d'atteindre le but illocutoire** de la force F sur cette proposition. (Ce faisant, il fait l'acte propositionnel qui consiste à exprimer P et l'acte d'exprimer le but illocutoire de F). Cette première condition permet tout simplement de distinguer le contenu propositionnel et le but illocutoire de l'acte que le locuteur tente d'accomplir;

b) Le locuteur **réussit à atteindre le but illocutoire** de la

²¹voir *Les Actes de Discours, op. cit.*, pp. 131-3.

force F sur le contenu propositionnel P avec le mode d'atteinte de but illocutoire de la force F;

c) Le locuteur **présuppose** les propositions déterminées par **les conditions préparatoires** de F relativement à P dans le contexte; et

d) Le locuteur **exprime avec le degré de puissance** de F les états mentaux de la forme $m(P)$ dont les modes m appartiennent aux **conditions de sincérité** de F.

Voyons l'exemple d'un locuteur qui veut accomplir un acte illocutoire du type engageant: une promesse d'aider l'interlocuteur. Les conditions qui s'imposent à l'accomplissement de cette promesse sont les suivantes:

1) Le locuteur doit exprimer littéralement la proposition qu'il aidera l'interlocuteur en sa présence. Ce faisant, il doit se référer à lui-même et prédiquer qu'il va aider l'interlocuteur dans le contexte. (Conditions sur le contenu propositionnel d'une promesse);

2) Le locuteur doit aussi exprimer son intention de s'engager à aider l'interlocuteur. (Par exemple, en utilisant un énoncé performatif avec un verbe d'engagement); 3) Il doit réussir à atteindre ce but d'engagement sur le contenu

propositionnel. Autrement dit, effectivement s'engager à l'aider. (But illocutoire d'une promesse); 4) Il doit se placer sous l'obligation de faire l'action promise. (Mode d'atteinte de but illocutoire de la force de promesse);

3) Le locuteur doit en outre présupposer qu'il est capable d'aider l'interlocuteur et que cette action promise est bonne pour l'interlocuteur. (Conditions préparatoires);

4) Le locuteur doit finalement exprimer son intention d'aider l'interlocuteur avec un degré de puissance assez fort. (Conditions de sincérité et degré de puissance).

Comme nous l'avons vu, les **conditions de succès** sont des conditions qui doivent être remplies dans les contextes d'usage du langage pour que les locuteurs réussissent leurs tentatives d'accomplir des actes illocutoires. Selon Searle et Vanderveken, les actes illocutoires ont deux valeurs de succès dans les contextes d'emploi des langues naturelles: le **succès** (quand l'acte est accompli) et l'**insuccès** (quand l'acte n'est pas accompli). Comme nous l'avons souligné plus haut, lors de l'accomplissement des actes illocutoires, les locuteurs peuvent se tromper en présupposant des propositions qui sont fausses. Ils peuvent aussi mentir. Ainsi, d'un point de vue logique, l'accomplissement d'un acte illocutoire peut être défectueux. Par exemple, quand le locuteur qui commande n'a pas d'autorité

sur l'interlocuteur, son acte de commander est défectueux. L'une des propositions déterminée par les conditions préparatoires est fausse dans le contexte. Donc, les conditions préparatoires ne sont pas remplies. De même quand le locuteur n'a pas l'intention d'accomplir l'action promise, son acte de promettre est défectueux. Le locuteur ment. Donc, la condition de sincérité n'est pas remplie. Pour qu'il y ait **accomplissement sans défaut**, il faut que l'acte illocutoire soit accompli avec succès et que les conditions préparatoires et de sincérité soient satisfaites. Bref, les actes illocutoires peuvent être accomplis dans les contextes d'usage du langage de deux façons: avec ou sans défaut. L'accomplissement **sans défaut** d'un acte illocutoire implique le succès. Mais, l'inverse n'est pas vrai.

Il est important de remarquer que les locuteurs n'essayent d'accomplir qu'un petit nombre (fini) d'actes illocutoires dans chaque contexte. Nous attribuons la valeur d'insuccès à tous les **autres** actes parce qu'il n'y a même pas eu de tentative d'accomplissement. Ainsi, il existe une différence entre l'**insuccès** et l'**échec** dans l'accomplissement des actes illocutoires. Quand une tentative d'accomplissement rate, il y a échec. Par exemple, un prêtre qui dit "Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit" en tenant dans ses mains un enfant déjà baptisé ne réussit pas à accomplir l'acte qu'il voulait (baptiser l'enfant). Sa tentative de baptiser a échoué dans le contexte. L'échec est donc une tentative sans succès

d'accomplissement d'acte illocutoire. C'est pourquoi nous disons que l'échec est un cas particulier de l'insuccès.

Définition des conditions de satisfaction²²

Étant donné leur intentionalité, les actes illocutoires sont dirigés vers des états de choses. Pour cette raison, ils ont des **conditions de satisfaction** en plus de leurs conditions de succès. Les conditions de satisfaction sont des conditions qui doivent être remplies dans le monde pour que l'acte illocutoire soit satisfait dans le contexte d'énonciation. Comme nous l'avons dit plus haut, pour définir la notion de satisfaction des actes illocutoires il faut, d'une part, la notion de vérité par correspondance et d'autre part, la notion de **direction d'ajustement**.

Comme les propositions servent à représenter des états de choses qui peuvent exister ou ne pas exister dans le monde, du point de vue logique, une proposition est **vraie** quand l'état de choses qu'elle représente existe et elle est **fausse** dans le cas contraire. Selon cette vision, la valeur de vérité d'une proposition dépend de la façon dont les choses sont dans le monde. En effet, en exprimant des propositions, les locuteurs se réfèrent à des objets desquels ils prédisent des propriétés ou des attributs. Ils conçoivent ainsi des états de choses qui existent dans le monde si les objets en question ont les

²²voir *Les actes discours*, op. cit., pp. 134-5.

propriétés ou entretiennent les relations prédiquées. Par définition, quand le contenu propositionnel d'un acte illocutoire correspond au monde, le monde correspond à son contenu. C'est la raison pour laquelle nous disons que la relation de correspondance entre langage et monde est symétrique.

En outre, pour qu'un acte illocutoire soit satisfait dans un contexte d'énonciation il ne faut pas seulement que son contenu propositionnel soit vrai dans le monde de l'énonciation. Il faut aussi que la correspondance entre le contenu propositionnel et le monde soit établie en suivant la direction d'ajustement propre à son but illocutoire. Comme nous l'avons vu, pour qu'une promesse soit satisfaite dans un contexte il faut que le locuteur fasse l'action promise dans le monde avec l'intention de tenir sa promesse. De même, pour qu'un ordre soit satisfait dans un contexte il faut que l'interlocuteur fasse l'action ordonnée dans le monde pour obéir à cet ordre.

Tout acte illocutoire ayant la direction d'ajustement des mots aux choses, est satisfait dans un contexte d'emploi du langage si et seulement si l'état de choses représenté par son contenu propositionnel existe dans ce contexte. Ainsi, une assertion est satisfaite si et seulement si son contenu propositionnel est vrai. Les conditions de satisfaction des assertions sont identiques aux conditions de vérité de leur contenu propositionnel. Dans ce cas, la vérité implique la

satisfaction.

Néanmoins, il est important de remarquer qu'il peut y avoir vérité sans satisfaction. Par exemple, pour que les actes illocutoires du type engageant et directif (qui ont la direction d'ajustement des choses aux mots) soient satisfaits dans un contexte d'énonciation, il faut que les choses (le monde) soient transformées pour correspondre aux mots qui ont été utilisés en exprimant leur contenu propositionnel. Ainsi, en disant "Quittez la salle de réunion, que ça vous plaise ou non!" le locuteur donne un ordre à l'interlocuteur. Pour que cet ordre soit obéi, il faut que l'interlocuteur sorte de la salle de réunion afin de se conformer à l'ordre donné. Dans le cas où l'interlocuteur quitte la salle de réunion, non pas pour obéir à l'ordre, mais pour une autre raison, il n'obéit pas à cet ordre. La seule vérité du contenu propositionnel n'est donc pas suffisante pour déterminer la satisfaction des actes illocutoires engageants et directifs. Donc, la satisfaction de ces types d'actes illocutoires implique la vérité. Mais pas l'inverse.

Tout acte illocutoire ayant la double direction d'ajustement [qui contient les deux directions d'ajustement plus simples des mots aux choses et des choses aux mots], est satisfait dans un contexte d'usage du langage si et seulement si le locuteur accomplit l'action qu'il dit faire dans le contenu propositionnel du seul fait de son énonciation. Selon ce point de vue, une

déclaration ne pourrait pas être satisfaite si elle n'était pas vraie de même qu'elle ne pourrait pas être vraie si elle n'était pas satisfaite. Ici, il n'y a pas de vérité sans satisfaction et vice-versa. C'est le cas de tous les actes illocutoires qui sont des déclarations.

Les actes illocutoires sans direction d'ajustement n'ont pas, à proprement parler, de conditions de satisfaction. Nous pouvons simplement dire que leur contenu propositionnel est vrai ou faux. C'est le cas des actes illocutoires du type expressif.

En analysant les conditions de succès et de satisfaction des actes illocutoires, la théorie des actes de discours a comme objectif de faire une théorie du succès et de la satisfaction.

Section 2. De la notion de proposition

Comme nous le disions plus haut, en exerçant la faculté de langage, les êtres humains expriment et communiquent leurs pensées conceptuelles. Ces pensées ont, selon les philosophes du langage, des propositions comme contenus qui nous servent à représenter les états de choses du monde. L'analyse de la forme logique des propositions est ainsi une des tâches fondamentales de la philosophie du langage.

En philosophie du langage, nous assignons aux propositions

un double rôle: celui d'être les **sens des énoncés du langage** et celui d'être les **contenus de nos pensées**.

Frege²³ dit explicitement que les énoncés déclaratifs sont "une suite de sons, sous réserve que cette suite ait un **sens**..." et que ces sens sont des porteurs de valeur de vérité²⁴. Depuis Rudolf Carnap, on appelle "*propositions*" les sens des énoncés. "The **intension** of a sentence is the **proposition** expressed by it"²⁵. Les propositions sont, selon lui, les sens des énoncés de type déclaratif du langage. La valeur de vérité d'un énoncé déclaratif est ainsi celle de la proposition qu'il a comme sens. Selon ce point de vue, un énoncé est vrai quand la proposition qu'il a comme sens est vraie et il est faux dans le cas contraire.

Les propositions sont considérées par Frege et Carnap comme étant les porteurs de valeurs de vérité. Dans le courant logique, comprendre une proposition c'est principalement comprendre dans quelles conditions elle est vraie. Sur la base de cette considération, la plupart des philosophes du courant logique du langage utilisent un critère d'identité propositionnelle basé

²³Gottlob Frege, "La pensée" dans *Écrits logiques et philosophiques*, traduction française de Claude Imbert, Éditions du Seuil, Paris, 1975, 173. Le gras est le mien.

²⁴Frege disait que la pensée était le sens d'un énoncé dans *Écrits logiques et philosophiques, op. cit.*

²⁵Voir R. Carnap, *Meaning and Necessity*, University of Chicago Press, seconde édition, 1975, p. 27. Le gras est le mien. Pour Carnap le terme "intension" est l'équivalent de "sens".

sur les conditions de vérité des propositions. Selon ce critère, appelé **stricte équivalence**²⁶, deux propositions sont identiques si et seulement si elles ont les mêmes conditions de vérité. Par exemple, la proposition que $3+4=7$ est identique à la proposition qu'un triangle a trois côtés. Elles sont toutes les deux vraies dans tous les mondes possibles²⁷. L'identité des propositions est ainsi déterminée à partir de l'identité de leurs conditions de vérité.

Plus récemment, les propositions ont été introduites dans le courant du langage ordinaire par Strawson et Searle. Ils ont considéré que les **propositions étaient en outre les contenus des pensées conceptuelles**: les actes illocutoires et les états mentaux²⁸. Par exemple, quand on fait une assertion, on affirme une proposition et quand on a une croyance on croit en l'existence de l'état de choses représenté par une proposition.

Chaque fois qu'ils accomplissent un acte illocutoire de la forme $F(P)$, les locuteurs **expriment** une proposition en faisant un

²⁶Ce terme est dû à Lewis.

²⁷D'un point de vue philosophique, la notion de monde possible est traditionnellement utilisée pour l'analyse des conditions de vérité des propositions. Elle est introduite en opposition à la notion de monde actuel (ou réel). En métaphysique, par exemple, on distingue le monde actuel d'un monde possible. Le monde actuel est la façon dont les choses sont dans le monde. Tandis qu'un monde possible est une façon dont les choses pourraient être. Voir D. Vanderveken, *Les Actes de Discours, op. cit.*, p.84.

²⁸En fait, avant Searle et Strawson, Bertrand Russell avait déjà souligné que les propositions étaient les contenus des *attitudes propositionnelles*.

acte d'énonciation (orale ou écrite). Ce faisant, ils se réfèrent à des objets et ils prédisent des propriétés ou des relations de ces objets. Un **acte de référence** est accompli en utilisant des expressions référentielles comme les noms propres, les pronoms, les descriptions définies. Quand on parle littéralement, l'acte de référence est l'acte de se référer à l'objet qui est la dénotation de l'expression référentielle qu'on utilise. L'**acte de prédication** est celui d'attribuer des propriétés ou des relations à des objets de référence. Un acte de prédication est accompli en combinant des expressions prédicatives, comme "est beau", "est bon", "est mauvais", "aime" avec des expressions référentielles. En disant, par exemple, "Mon frère est bon", le locuteur prédique la propriété d'être bon à son frère. En disant "Jean est le mari de ma soeur", il prédique la relation d'être marié à Jean et sa soeur. Les actes de référence et de prédication font partie de l'acte d'exprimer une proposition, que Searle appelle "**acte propositionnel**". Il dit explicitement: "...the expression of a proposition is a propositional act, not an illocutionary act."²⁹

Cependant, les actes propositionnels ne peuvent être accomplis isolément. Il n'est pas possible d'exprimer une proposition sans tenter de faire un acte illocutoire. Ainsi, "...when a proposition is expressed, it is always expressed in

²⁹ Voir *Speech Acts*, op. cit., p. 29. Ou encore son article "Austin on Locutionary and Illocutionary Acts" dans *Essays on J. L. Austin*, Clarendon Press, Oxford, 1973.

the performance of an illocutionary act".³⁰ De même, selon Strawson³¹, "...a proposition is expressed only when one of a range of speech acts characteristically associated with that form is performed".

À partir des considérations précédentes, nous concluons que les propositions ont deux rôles: d'une part, elles sont les sens des énoncés, d'autre part, elles sont les contenus des pensées conceptuelles. Selon Searle et Vanderveken, ces rôles sont logiquement liés. En effet, toute proposition qui est le sens d'un énoncé dans un contexte est aussi le contenu propositionnel de l'acte illocutoire que cet énoncé pourrait servir à accomplir dans ce même contexte. Par exemple, la proposition que la terre est une planète est à la fois le sens de l'énoncé déclaratif "La terre est une planète" et le contenu propositionnel des actes illocutoires d'assertion que cet énoncé sert à accomplir lorsqu'on l'utilise littéralement. Les propositions sont ainsi les contenus des assertions, des déclarations, des promesses, des ordres et des félicitations ainsi que des états mentaux exprimés par les locuteurs lors de l'accomplissement de ces actes illocutoires.

Une des conséquences de cette analyse est le fait qu'une

³⁰ Voir *Speech Acts, op. cit.*, p. 29. Ou encore son article "Austin on Locutionary and Illocutionary Acts" dans *Essays on J. L. Austin*, Clarendon Press, Oxford, 1973.

³¹ Voir P. F. Strawson, "Austin and 'Locutionary Meaning'" dans *Essays on J. L. Austin, op. cit.*, p. 57 et 58.

proposition peut être le contenu commun à des actes illocutoires de forces différentes. Par exemple, l'assertion que je viendrai demain, et la promesse que je viendrai demain, ont les deux le même contenu propositionnel mais différentes forces. La signification des énoncés élémentaires des langues naturelles sont des actes illocutoires élémentaires. Conséquemment, les unités de base de signification lors de l'usage du langage ne sont pas des propositions isolées mais plutôt des actes illocutoires de la forme $F(P)$.

Si les propositions sont en principe les contenus des actes illocutoires alors, la plupart des philosophes du courant ordinaire sont **d'accord pour dire que le critère de la stricte équivalence n'est pas suffisant pour qu'il y ait identité entre propositions.** Beaucoup d'actes illocutoires avec la même force et des contenus propositionnels ayant les mêmes conditions de vérité ne sont pas identiques. De même, beaucoup d'attitudes propositionnelles avec le même mode psychologique et des contenus propositionnels ayant les mêmes conditions de vérité ne sont pas identiques. Par exemple, les deux propositions que tous les hommes célibataires ne sont pas mariés, et que tous les triangles isocèles ont trois côtés égaux, ont les mêmes conditions de vérité. Elles sont vraies dans tous les mondes possibles. Mais, nous pouvons affirmer la première sans affirmer la seconde. Par conséquent, l'identité propositionnelle exige plus que l'identité des conditions de vérité. En effet, selon le

"critère de substituabilité salva felicitate", pour que deux propositions P et Q soient identiques, il faut que les actes illocutoires F(P) et F(Q) aient les mêmes conditions de succès quelle que soit leur force F.

Du point de vue logique, il existe des propositions³² élémentaires et des propositions plus complexes qu'on forme à partir des propositions élémentaires. Les **propositions élémentaires** sont les plus simples possibles. Elles sont composées d'une seule proposition atomique qui prédique un attribut de certains objets de référence. Par exemple, la proposition élémentaire que Yara est belle est composée d'une proposition atomique qui prédique la propriété d'être belle de Yara (l'objet de référence). Une proposition élémentaire est vraie quand son unique proposition atomique est vraie (autrement dit, quand la prédication qu'elle fait est correcte). Et elle est fausse dans le cas contraire. Par exemple, la proposition élémentaire que Yara est belle est vraie si et seulement si Yara a la propriété d'être belle dans le monde réel. À la différence des propositions élémentaires, les **propositions complexes** sont des propositions composées de plusieurs propositions atomiques. Par exemple, la proposition complexe que Julie est belle et intelligente est composée de deux propositions atomiques qui

³²Voir l'article de D. Vanderveken, "La forme logique des contenus de nos pensées conceptuelles", dans *Essais sur le langage et l'intentionnalité*, op. cit. Ou encore le troisième chapitre du livre *Les Actes de Discours*, op. cit.

prédique de Julie deux propriétés différentes: d'être belle et intelligente. Les propositions complexes sont obtenues en appliquant certaines opérations logiques comme la conjonction et la disjonction à d'autres propositions³³. Les conditions de vérité des propositions complexes sont déterminées à partir des conditions de vérité des propositions élémentaires qui les composent. Ainsi, la conjonction de deux propositions est composée de toutes les propositions atomiques de chacune d'entre elles. Par exemple, la proposition complexe que Renoir est un peintre impressionniste est la conjonction des deux propositions élémentaires (que Renoir est un peintre, et que Renoir est impressionniste). Elle est vraie si et seulement si ses deux propositions élémentaires sont vraies dans le monde. Autrement dit, la conjonction de deux propositions (P_1 et P_2) est vraie si et seulement si P_1 et P_2 sont vraies dans le monde. De même, la disjonction de deux propositions est une proposition composée de toutes les propositions atomiques de chacune d'entre elles. Par exemple, la proposition complexe que Severino parle portugais ou français est la disjonction des deux propositions élémentaires que Severino parle portugais, ou que Severino parle français. Elle est vraie si et seulement si ou moins l'une de ces propositions élémentaires est vraie dans le monde. Autrement dit, la disjonction de deux propositions (P_1 ou P_2) est vraie si et

³³ Les opérations logiques qui sont appliquées sur les propositions sont celles des fonctions de vérité (négation, conjonction et disjonction) et les opérations modales (de nécessité et de possibilité). Nous en parlerons plus loin.

seulement si au moins l'une de ces propositions est vraie dans le monde³⁴.

Selon la théorie des actes de discours (Searle et Vanderveken), il faut tenir compte dans l'analyse des propositions des actes de référence et de prédication que l'on fait lorsqu'on les exprime. Daniel Vanderveken³⁵ a élaboré une nouvelle logique des propositions en termes de prédication³⁶. Selon lui, une proposition a deux aspects essentiels: d'une part, elle a un certain ensemble fini de propositions atomiques (elle a un **contenu**). D'autre part, elle a des conditions de vérité. Les propositions atomiques sont composées chacune d'un d'attribut et d'un nombre fini de concepts d'objets de référence. Cet attribut et ces concepts sont des constituants propositionnels³⁷. Dans chaque proposition atomique, l'attribut est prédiqué des objets qui sont les dénnotations de ses concepts. Cette prédication détermine les conditions de vérité de cette proposition atomique.

L'identité d'une proposition est logiquement liée à son

³⁴D. Vanderveken, *Les Actes de Discours, op. cit.*, p. 101.

³⁵Voir *Les Actes de Discours, op. cit.*, p. 90.

³⁶Voir son article "La forme logique des contenus de nos pensées conceptuelles" dans *Essais sur le langage et l'intentionnalité*, Collection Analytiques 4, Textes réunis par Daniel Laurier et François Lepage, Les éditions Bellarmin de Montréal et Vrin de Paris, 1992, p. 286.

³⁷Les attributs sont des propriétés ou des relations que les locuteurs prédisent des entités auxquelles ils se réfèrent quand ils parlent littéralement.

contenu. En effet, pour exprimer les deux propositions que les hommes célibataires ne sont pas mariés, et que tous les triangles isocèles ont trois côtés égaux; il faut faire différents actes de référence et de prédication. C'est pourquoi, ces deux propositions sont différentes. Elles ont différentes propositions atomiques comme contenu. Comme je l'ai montré plus haut, les conditions de vérité de chaque proposition sont déterminées à partir des conditions de vérité de ses propositions atomiques. Par exemple, on comprend qu'une conjonction de deux propositions élémentaires ($P \wedge Q$) est vraie si et seulement si ses deux propositions atomiques sont vraies.

Pour bien analyser la forme logique des propositions, il faut donc imposer à la logique classique des propositions des critères plus fins d'identité propositionnelle.

Premièrement, pour que deux propositions P et Q soient identiques, il faut que P et Q aient les mêmes propositions atomiques, c'est à dire qu'en les exprimant on fasse les mêmes actes de référence et de prédication. Et, deuxièmement, que P et Q aient les mêmes conditions de vérité et, qu'on ne puisse pas exprimer P sans exprimer Q et sans savoir que P et Q sont vraies dans les mêmes conditions. Par exemple, les propositions que Vénus est l'étoile du matin, et que l'étoile du matin est Vénus sont identiques. Elles ont la même proposition atomique. Elles ont les mêmes conditions de vérité (elles ont les mêmes valeurs de vérité dans tous les mondes possibles). Il est impossible pour

le locuteur de penser la première sans penser également la deuxième et sans savoir qu'elles ont les mêmes conditions de vérité.

En résumé, dans le courant logique les propositions sont les unités de sens des énoncés du type déclaratif. Une proposition peut être, selon cette analyse, le **sens commun** à différents énoncés ayant les mêmes conditions de vérité. Par exemple, les énoncés " $2+3=5$ " et " $5-3=2$ " ont les mêmes conditions de vérité. Ils sont vrais dans tous les mondes possibles. De tels énoncés étaient donc censés avoir la même signification dans le courant logique. En revanche, dans le courant du langage ordinaire ce sont les actes illocutoires de la forme $F(P)$ qui sont les unités de base de signification du langage. Une proposition peut être, selon cette analyse, le **contenu propositionnel commun** à des actes illocutoires ayant différentes forces (conséquemment ayant différentes conditions de succès). Par exemple, la demande "Laisse-moi entrer, s'il te plaît!" et l'assertion "Tu me laisseras entrer" ont la même proposition comme contenu. Mais, le premier acte est une demande et le second est une assertion. Ces actes n'ont pas les mêmes conditions de succès ni les mêmes conditions de satisfaction. C'est pourquoi, les énoncés en question ne signifient pas la même chose.

À la différence du courant logique, le courant du langage ordinaire exige un critère d'identité propositionnelle plus fin

que celui de la stricte équivalence. C'est pourquoi les propositions en plus d'être strictement équivalentes doivent satisfaire d'autres critères pour être considérées comme identiques. Il arrive souvent que certaines propositions strictement équivalentes ne sont pas identiques: premièrement, dans le cas où elles n'ont pas les mêmes propositions atomiques (ou le mêmes constituants propositionnels). Par exemple, les deux propositions (1) que Liang parle chinois, et (2) que Liang parle chinois et est mariée ou non, sont strictement équivalentes (dans le sens que l'une ne peut être vraie dans un monde possible sans que l'autre le soit également et réciproquement l'une ne peut être fausse sans que l'autre le soit également). Mais elles ne sont pas identiques parce que la deuxième proposition a une proposition atomique de plus. Nous devons faire un acte de prédication supplémentaire pour l'exprimer: prédiquer la propriété d'être mariée à Liang. Deuxièmement, des propositions strictement équivalentes sont différentes dans le cas où **nous ne savons pas a priori** qu'elles ont les mêmes conditions de vérité. Ainsi, certaines propositions ayant les mêmes propositions atomiques et les mêmes conditions de vérité sont différentes quand nous ne savons pas *a priori* qu'elles sont vraies dans les mêmes conditions. Par exemple, les deux propositions (1) que le temps est réversible, et (2) que le temps est à la fois réversible et irréversible, ont le même contenu: une seule proposition atomique qui prédique du temps la propriété de réversibilité. Elles ont les mêmes conditions de vérité. Elles

sont toutes les deux fausses dans tous les mondes possibles. Mais elles ne sont pas pour autant identiques. En effet, nous savons tous *a priori* que la deuxième proposition est fausse. C'est une contradiction évidente: le temps ne peut être à la fois réversible et irréversible. Mais nous ne savons pas *a priori* que la première proposition est fausse. En effet, la fausseté de la première proposition est une découverte physique importante faite à un certain moment de l'histoire de l'humanité. (Il existe des civilisations selon lesquelles le temps est cyclique et donc réversible).

Dans *Les Actes de Discours*³⁸, Daniel Vanderveken montre que ces deux conceptions des propositions (vues comme le sens des énoncés et comme le contenu des pensées conceptuelles), considérées à première vue comme opposées sont plutôt complémentaires. Un des avantages, selon l'auteur, de combiner ces deux conceptions est le fait de pouvoir lier systématiquement les aspects véri-conditionnels et les aspects illocutoires de la signification³⁹. Un autre avantage est le fait de pouvoir généraliser la notion de proposition en lui **donnant pour extension** le sens d'énoncés d'autres types syntaxiques que les énoncés déclaratifs. Les propositions deviennent ainsi les sens des énoncés de n'importe quel type: impératif, exclamatif,

³⁸Voir pages 87, 90 et plusieurs autres endroits dans ce livre.

³⁹Je parlerai plus précisément des aspects véri-conditionnels et illocutoires de la signification dans le troisième chapitre de ce mémoire.

performatif, et déclaratif. Les actes illocutoires sont ainsi les unités de base de la signification et de la communication. Selon cette vision, une proposition peut être le sens commun à des énoncés de différents types syntaxiques tout comme elle peut être le contenu propositionnel commun à des actes illocutoires ayant différentes forces.

TROISIÈME CHAPITRE

LES UNIVERSAUX LOGIQUES ET LINGUISTIQUES RELATIFS AUX FORCES ILLOCUTOIRES¹

Déjà à l'époque classique, les recherches sur le langage concernaient la **grammaire universelle**². Nous parlerons de ces recherches dans la première section de ce chapitre. Nous analyserons dans la seconde section les universaux logiques matériels relatifs aux forces illocutoires. Dans la troisième, il sera question des universaux linguistiques matériels³ relatifs aux forces illocutoires, Enfin, nous parlerons des universaux logiques et linguistiques formels relatifs aux forces illocutoires dans la quatrième et cinquième sections.

¹Ce chapitre est basé sur le quatrième chapitre du livre *Les Actes de Discours* intitulé "La forme logique des actes illocutoires" et sur le troisième chapitre du livre *Foundations of Illocutionary Logic* intitulé "The logical structure of the set of illocutionary forces".

²Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on parle aussi bien de grammaire "générale", "philosophique", "naturelle", "raisonnée", etc. pour désigner le même sujet d'étude à savoir: "les principes généraux communs à toutes les langues". Voir Noam Chomsky, *La linguistique Cartésienne* suivi de *La nature formelle du langage*, Éditions du Seuil, 1969, Paris, pp.16 et 86.

³Les universaux linguistiques matériels sont, selon Vanderveken, des traits transcendants indispensables à l'usage du langage. Ces traits (mots ou expressions ou verbes) ont pour fonction de servir à déterminer les conditions de succès et de satisfaction des actes illocutoires. Ils sont réalisés syntaxiquement dans toutes les langues naturelles. (*Les Actes de Discours, op. cit.*, p. 60).

Section 1. La grammaire philosophique classique

Selon l'hypothèse des grammairiens philosophes, la structure grammaticale est dotée de certains traits universels communs à toutes les langues; ces traits universels reflètent des propriétés de l'esprit communes à tous les êtres humains⁴. Pour que le langage puisse servir de médiateur entre les mots et les choses et entre l'esprit et le monde, il faut que sa structure soit analogue à celle de la pensée qu'il sert à véhiculer. L'examen de la structure profonde du langage sert ainsi à révéler la forme logique de la pensée. Selon les grammairiens philosophes, la structure profonde logique commune à toutes les langues humaines est différente de la structure de surface. Leur hypothèse est, en effet, que la structure de surface des énoncés ne rend pas toujours visible la forme logique des pensées qu'ils servent à exprimer. La forme logique n'est pas visible à la surface. Cependant, on la saisit quand on comprend la signification de l'énoncé utilisé. Selon John S. Mill:

La grammaire [...] est le début de l'analyse du procès de la pensée. Les principes et les règles de la grammaire sont les moyens qui font correspondre les formes du langage aux formes universelles de la pensée. [...] La structure de chaque phrase est une leçon de logique⁵.

Il existe une distinction entre la *grammaire particulière* et

⁴voir N. Chomsky, *op. cit.*, p. 95.

⁵cité par N. Chomsky, *op. cit.*, p. 58, note 58.

la *grammaire universelle*. Selon la distinction de Beauzée⁶, la grammaire particulière est un *art*⁷ d'appliquer pratiquement les principes généraux du langage. La grammaire générale est ... "la science raisonnée des principes immuables et généraux du langage prononcé ou écrit, dans quelque langue que ce soit."⁸ Ainsi, chaque langue obéit à des principes immuables afin de remplir ses tâches.

La *Grammaire Générale et Raisonnée*⁹ des Messieurs de Port-Royal dit que la structure profonde représente le moule de toutes les langues humaines possibles. L'investigation classique sur la structure logique sous-jacente du langage est le point de départ de leurs recherches. L'hypothèse selon laquelle toutes les langues ont des traits communs est donc au coeur de la tradition classique de la *grammaire universelle*. Ces traits sont révélés au fur et à mesure qu'on analyse leur structure interne¹⁰.

⁶N. Beauzée, cité par N. Chomsky, *op. cit.*, p. 87.

⁷Ou une technique.

⁸Cité par N. Chomsky dans *La linguistique Cartésienne* suivie de *La nature formelle du langage*, p. 87, *op. cit.*

⁹Arnauld, A. et Lancelot, C, *Grammaire générale et raisonnée*, ed. Friedrich Fromman Verlag, Stuttgart-Bad Cannstatt, 1966. (Réimpression d'après la 3e édition de 1676). Pour plus d'information sur l'influence de l'oeuvre logico-grammaticale des messieurs de Port-Royal sur les grammairiens philosophes postérieurs, voir l'article de André Leclerc "La Grammaire générale classique en tant que programme de recherche scientifique" dans *Dialogue*, vol. XXXII, n° 1, 1993, pp. 77-94. Ou encore son article "Verbal moods and sentence moods in the tradition of universal grammar" à paraître dans D. Vanderveken & Susumu Kubo, *Essays on Speech Acts*, Benjamins, Bruxelles. Voir aussi à ce sujet N. Chomsky, *op. cit.*

¹⁰Cf. Humboldt cité par N. Chomsky, *La linguistique Cartésienne*, *op. cit.*, p. 49.

Comme Searle et Vanderveken l'ont remarqué au début même de *Foundations of Illocutionary Logic*¹¹, la théorie des actes de discours contribue à la grammaire universelle. En effet, les actes illocutoires sont les moyens linguistiques qui servent à toute langue à remplir ses deux fonctions essentielles qui sont, comme nous l'avons souligné plus haut, de servir à exprimer et à communiquer les pensées conceptuelles des êtres humains qui les utilisent.

La forme logique des actes illocutoires impose certaines exigences à la structure profonde du langage. N'importe quelle langue possible doit avoir dans sa structure profonde certains **traits transcendants universels** au niveau syntaxique, sémantique et pragmatique pour que ses locuteurs puissent accomplir des actes illocutoires. Par conséquent, selon la théorie des actes de discours, il existe une relation interne entre les fonctions du langage et sa structure logique profonde.

En outre, pour comprendre et accomplir des actes illocutoires, les locuteurs doivent avoir certaines capacités mentales.

1. Pour **exprimer** des propositions, ils doivent être capables de faire des actes de référence et de prédication;

¹¹voir la page 8 de ce livre, *op. cit.*

2. Pour **comprendre** les conditions de vérité des propositions, ils doivent être capables de faire la distinction entre le vrai et le faux;

3. Pour **tenter d'accomplir** des actes illocutoires, ils doivent être capables de faire la distinction entre le succès et l'échec et entre la satisfaction et l'insatisfaction.

4. Pour **savoir** leurs engagements illocutoires, ils doivent être capables de faire certaines inférences théoriques et pratiques valides.

Les locuteurs doivent aussi avoir certains types d'états mentaux en parlant. En particulier, ils ne peuvent accomplir aucun acte illocutoire sans avoir l'intention de l'accomplir. Par conséquent, les locuteurs doivent avoir des états intentionnels tels que des intentions, des croyances et des désirs. Ainsi, un locuteur est capable de comprendre et d'accomplir des actes illocutoires de la forme F(P) s'il a les capacités mentales et les états d'esprit mentionnés plus-haut. Dans la philosophie classique, ces capacités et états mentaux sont liés traditionnellement à la **faculté de raison**. Elles font partie de la compétence linguistique des locuteurs. Selon la théorie des actes de discours, "le langage et la raison sont inséparables"¹². Pour être linguistiquement compétents, les locuteurs doivent donc être rationnels.

¹²voir *Les Actes de Discours*, *op. cit.*, pp. 10, 63, 145.

La théorie des actes de discours reprend certaines hypothèses de la tradition classique de la grammaire universelle. Premièrement, elle reprend l'hypothèse que les unités de signification sont des **actes de l'esprit**¹³. Les grammairiens philosophes distinguaient différents types d'actes de l'esprit qu'on accomplit en parlant, par exemple, l'acte de juger, l'acte de commander, l'acte d'exprimer un souhait. Ces différents types d'actes de l'esprit sont exprimés par différents types syntaxiques d'énoncés. Par exemple, l'acte de juger est accompli en utilisant des énoncés de type déclaratif, l'acte de commander est accompli en utilisant des énoncés de type impératif. Ils distinguaient les significations des énoncés ayant des modes différents: déclaratif, impératif, optatif, etc. La théorie des actes de discours reprend leur analyse de la classification des différents types syntaxiques d'énoncés du langage. Cette fois, les différents types d'énoncés servent à accomplir des actes illocutoires de force différente qui sont aussi des actes de l'esprit. Selon la théorie des actes de discours, le mode indicatif du verbe principal de l'énoncé déclaratif sert à déterminer que le locuteur entend accomplir une assertion. Les modes impératif et optatif ont pour fonction de déterminer que le locuteur entend accomplir d'autres types d'actes de pensée comme, par exemple, une directive ou l'expression d'un souhait¹⁴.

¹³voir *Les Actes de Discours*, *op. cit.*, p. 61.

¹⁴voir *Les Actes de Discours*, *op. cit.*, p. 70. Ou encore, *Cahiers d'épistémologie. Principles of Speech act Theory*, par Daniel Vanderveken, cahier no. 9402, p. 41.

Deuxièmement, la théorie des actes de discours fait aussi la distinction entre la structure logique profonde et la structure de surface. Il n'est pas clair à la surface, par exemple, que chaque force illocutoire a six composantes. En suivant la tradition *idéographique* fondée par Frege, la logique illocutoire a élaboré un "langage-objet idéal" qui sert à **montrer la forme logique de toutes les forces illocutoires** exprimées par les marqueurs des langues naturelles. Ainsi, les marqueurs et les verbes performatifs sont analysés de façon indirecte dans la théorie¹⁵. Ils sont traduits dans un "langage artificiel logiquement parfait". En utilisant ce procédé, la théorie des actes des discours articule des moyens logiques pour **rendre apparente la structure profonde des marqueurs et des verbes performatifs** qui n'est pas visible à la surface. En effet, certains verbes performatifs ayant le même comportement syntaxique ne nomment pas les mêmes forces. Il y a même des cas où ils ne nomment aucune force. Par exemple, les deux verbes performatifs "ordonner" et "défendre" ont le même comportement syntaxique à la surface. Néanmoins, le premier nomme la force illocutoire directive d'ordre alors que le deuxième ne nomme aucune force. Défendre à quelqu'un de faire quelque chose c'est lui ordonner de ne pas le faire. Il n'existe pas de force illocutoire de défense. Une défense est un ordre ayant un contenu

¹⁵La théorie de la sémantique générale de Daniel Vanderveken suit la tradition classique de la grammaire universelle. Voir *LES Actes de Discours*, op. cit., pp. 44-5 et *Meaning and Speech Acts*, vol II, op. cit., pp. 12-3.

propositionnel négatif. En disant "Je te défends de fumer!" le locuteur ordonne à l'interlocuteur de ne pas fumer. La forme logique d'une défense de P est celle d'un ordre $\neg P$. Ces traits qui servent à les distinguer ne sont pas visibles à la structure de surface.

L'objectif principal de ce chapitre est d'analyser les universaux logiques et linguistiques dans l'usage des langues naturelles. Les actes illocutoires sont des universaux. Ils sont les unités de base de signification dans toute langue humaine possible. Autrement dit, nous ne pouvons parler une langue sans tenter d'accomplir de tels actes. En analysant leur forme logique, la théorie des actes de discours contribue aux fondements de la sémantique.

Les **universaux logiques matériels** constituent les éléments primitifs de la pensée. Ainsi, toute force illocutoire a l'un des cinq buts illocutoires primitifs assertif, engageant, directif, déclaratif, expressif et les composantes des autres types (les conditions sur le contenu propositionnel, conditions préparatoires et conditions de sincérité) qui sont déterminées par eux. Les universaux logiques matériels du côté des forces illocutoires sont donc, entre autres, les cinq forces illocutoires primitives qui sont les forces les plus simples avec les cinq buts illocutoires primitifs.

Les universaux linguistiques constituent les moyens nécessaires à toute langue pour permettre à ses locuteurs d'accomplir des actes illocutoires de toutes les formes logiques possibles. S'il existe six types de composantes, il doit y avoir dans chaque langue possible des expressions pour les exprimer. En particulier, s'il existe cinq buts illocutoires universels, chaque langue possible doit posséder des types syntaxiques d'énoncés, des marqueurs ou des verbes performatifs capables de nommer ou d'exprimer des forces avec ces cinq buts. Les types syntaxiques d'énoncés, les marqueurs de force et les verbes performatifs exprimant ou nommant les forces primitives sont donc les **universaux linguistiques matériels** du côté des forces illocutoires.

Les **universaux logiques formels** sont des propriétés formelles constitutives de la structure logique de l'ensemble des forces illocutoires possibles dans toutes les langues naturelles. Il y a des opérations logiques que l'on peut faire sur les forces illocutoires dans toute langue possible. Par exemple, celle qui consiste à ajouter un mode d'atteinte de but illocutoire μ à une force donnée. La force illocutoire obtenue $[\mu]F$ est plus forte que la force illocutoire de départ F . Par exemple, en ajoutant à la force de demande, le mode d'atteinte de but illocutoire qui consiste à faire une déférence à l'interlocuteur, on obtient la force de prière¹⁶ qui contient

¹⁶voir *Les Actes de Discours*, p. 183, op. cit.

celle de demande.

Il existe aussi du côté des forces illocutoires des **universaux linguistiques formels**. Par exemple, toute langue doit permettre aux locuteurs d'exprimer les opérations sur les forces. S'il existe des forces plus fortes que d'autres, il doit y avoir des expressions dans chaque langue pour les exprimer. Par exemple, la force illocutoire directive de demande a un mode d'atteinte supplémentaire de courtoisie du but directif. L'expression linguistique "s'il vous plaît" sert à exprimer ce mode d'atteinte de but illocutoire. Par conséquent, les énoncés impératifs avec l'adverbe "s'il vous plaît" servent à faire des demandes.

Section 2. Les universaux logiques matériels relatifs aux forces illocutoires

Comme nous l'avons dit plus haut, il existe des universaux matériels logiques du côté des forces illocutoires. Selon la **définition récursive de l'ensemble des forces illocutoires**¹⁷ de la logique illocutoire, il existe cinq forces illocutoires primitives dans l'usage du langage. Elles sont les forces les plus simples dans chaque langue naturelle possible. Chacune d'entre elles a l'un des cinq buts illocutoires, aucun mode particulier d'atteinte de ce but, des conditions sur le contenu

¹⁷voir *Les Actes de Discours, op. cit.*, pp. 126-9.

propositionnel, préparatoires et de sincérité déterminées par le but, et un degré de puissance neutre.

1) **La force illocutoire d'assertion**¹⁸ \vdash , est la force primitive assertive. Cette force a, par définition, le but illocutoire assertif Π_1 , pas de mode spécial d'atteinte de but illocutoire, pas de condition spéciale sur le contenu propositionnel et le degré de puissance zéro. Le but illocutoire assertif détermine la condition préparatoire que le locuteur a des raisons de croire que le contenu propositionnel est vrai, et la condition de sincérité que le locuteur croit le contenu propositionnel¹⁹. En logique illocutoire, la forme logique de la force d'assertion est représentée par la formule suivante:

$\vdash = (\mu_1, \theta_1, \Sigma(\text{raisons}), \Psi(\text{croyance}), 0, \Pi_1)$. Dans cette notation,

μ_1 représente le mode d'atteinte de but illocutoire neutre;

θ_1 représente la condition sur le contenu propositionnel neutre;

$\Sigma(\text{raisons})$ représente la condition préparatoire que le locuteur a des raisons pour la vérité du contenu propositionnel;

$\Psi(\text{croyance})$ représente la condition de sincérité de croyance;

¹⁸Voir *Les Actes de Discours, op. cit.*, p. 127.

¹⁹*Ibidem*, p. 127.

0 représente le degré de puissance neutre (zéro) et Π_1 représente le but illocutoire assertif.

2) **La force illocutoire d'engagement** \perp^{20} , est la force primitive engageante. Cette force a, par définition, le but illocutoire engageant Π_2 , pas de mode spécial d'atteinte de but illocutoire et le degré de puissance zéro. Le but illocutoire engageant détermine la condition sur le contenu propositionnel que celui-ci représente une action future du locuteur, la condition préparatoire que le locuteur est capable d'accomplir cette action et la condition de sincérité que le locuteur a l'intention de l'accomplir. En logique illocutoire, la forme logique de la force d'engagement est représentée par la formule suivante:

$$\perp = (\mu_1, \theta_{\text{(action future du locuteur)}, \Sigma_{\text{(capacité)}, \Psi_{\text{(intention)}, 0, \Pi_2)}$$

où Π_2 représente le but illocutoire engageant.

3) **La force illocutoire primitive directive** $\!^{21}$. Cette force a, par définition, le but illocutoire directif Π_3 , pas de mode spécial d'atteinte de but illocutoire et le degré de puissance zéro. Le but illocutoire directif détermine la condition sur le contenu propositionnel que celui-ci représente une action future

²⁰ *Ibidem*, p. 127.

²¹ *Ibidem*, p. 128.

de l'interlocuteur, la condition préparatoire qu'il est capable de faire cette action et la condition de sincérité que le locuteur a du désir ou de la volonté que l'interlocuteur fasse l'action. En logique illocutoire, la forme logique de la force primitive directive est représentée par la formule suivante:

$$! = (\mu_1, \theta_{(\text{action future de l'interlocuteur}), \Sigma(\text{capacité}), \psi(\text{désir}), 0, \Pi_3})$$

où Π_3 représente le but illocutoire directif.

4) **La force illocutoire de déclaration**²² Υ , est la force illocutoire primitive déclarative. Cette force a, par définition, le but illocutoire déclaratif Π_4 , pas de mode spécial d'atteinte de but illocutoire et le degré de puissance zéro. Le but illocutoire déclaratif détermine la condition que le contenu propositionnel représente une action présente du locuteur, la condition préparatoire que le locuteur est capable et qu'il a des raisons de faire cette action lors de son énonciation et la condition de sincérité que le locuteur croit, a l'intention et désire que cette action soit accomplie²³. En logique illocutoire, la forme logique de la force de déclaration est représentée par la formule suivante:

$$\Upsilon = (\mu_1, \theta_{(\text{action présente du locuteur}), \Sigma(\text{raisons et$$

²²voir *Les Actes de Discours, op. cit.*, p. 128.

²³*Ibidem*, p. 128.

capacité),

$\Psi(\text{croyance, intention et désir}), 0, \Pi_4)$

où Π_4 représente le but illocutoire déclaratif.

5) **La force illocutoire primitive expressive**²⁴ \dashv . Cette force a, par définition, le but illocutoire expressif, le mode d'atteinte de but illocutoire, la condition sur le contenu propositionnel, la condition préparatoire, la condition de sincérité et le degré de puissance neutres. Parmi toutes les forces illocutoires, celle-ci est la force la plus faible. En effet, toute force illocutoire a une condition de sincérité qui est déterminée par son but. Les forces assertives, par exemple, ont la condition de sincérité que le locuteur croit le contenu propositionnel. Un locuteur qui est sincère ne peut affirmer un état de chose sans avoir la croyance en son existence. De même, les forces engageantes ont la condition de sincérité que le locuteur a l'intention de faire dans le futur l'action à laquelle il s'est engagé. Un locuteur qui est sincère ne peut promettre de faire quelque chose sans exprimer l'intention de faire l'action future représentée par le contenu propositionnel. Les forces illocutoires directives ont la condition de sincérité que le locuteur désire que l'interlocuteur fasse l'action représentée par le contenu propositionnel. Un locuteur qui est sincère ne peut demander à quelqu'un de faire quelque chose sans exprimer le désir qu'il fasse l'action demandée. Le but expressif est donc

²⁴voir *Les Actes de Discours*, op. cit., p. 128.

commun à toutes les forces. Pour cette raison, la force illocutoire expressive est considérée comme un cas limite. En logique illocutoire, la forme logique de la force primitive expressive est représentée par la formule suivante:

$$\neg = (\mu_1, \theta_1, \Sigma_1, \psi_1, 0, \Pi_5)$$

où Σ_1 et ψ_1 sont respectivement des conditions préparatoires et de sincérité neutres et Π_5 représente le but illocutoire expressif.

Section 3. Les universaux linguistiques matériels relatifs aux forces illocutoires

Comme nous l'avons montré, toute force illocutoire se divise en six composantes. Certaines de ces composantes sont universelles: les cinq buts illocutoires et les composantes qu'ils déterminent. Elles doivent donc être exprimées dans chaque langue naturelle possible. Ainsi, les êtres humains qui parlent de telles langues doivent pouvoir exprimer ou nommer des forces ayant les cinq buts illocutoires²⁵.

Les buts illocutoires que les locuteurs peuvent atteindre en accomplissant des actes de discours sont en général exprimés dans les langues naturelles par des expressions linguistiques

²⁵Chaque type de but illocutoire primitif a été analysé dans le premier chapitre de ce travail.

comme les types syntaxiques d'énoncés, les marqueurs ou les verbes performatifs. De telles expressions sont donc des universaux linguistiques matériels. Il existe au moins quatre types syntaxiques universels d'énoncés dans les langues naturelles dont l'utilisation sert à accomplir des actes illocutoires de différentes types ayant l'un des buts illocutoires universels.

a) Le **type déclaratif d'énoncé** sert à exprimer la **force illocutoire d'assertion** Π_1 . Dans la langue française, le verbe performatif "affirmer" nomme cette force. Les énoncés déclaratifs servent donc à accomplir des actes illocutoires ayant le **but assertif** Π_1 . Par exemple, l'énoncé "L'an 2000 s'approche" sert à faire une assertion.

b) Le **type impératif d'énoncé** sert à exprimer la **force illocutoire primitive directive**. Dans la langue française, il n'y a pas de verbe performatif qui nomme cette force. Les énoncés déclaratifs servent donc à accomplir des actes illocutoires ayant le **but directif** Π_3 . Par exemple, l'énoncé "Montez, il est temps de dormir!" sert à donner à l'interlocuteur la directive de dormir.

c) Le **type performatif d'énoncé**²⁶ sert à exprimer la **force**

²⁶D'un point de vue linguistique, tout énoncé performatif est un énoncé déclaratif. Néanmoins, les énoncés performatifs peuvent être ambigus. Ils peuvent servir à accomplir des assertions et

illocutoire primitive déclarative. Dans la langue française, le verbe performatif "déclarer" nomme cette force²⁷. Les énoncés performatifs servent donc à accomplir des actes illocutoires ayant le **but déclaratif** Π_4 . Par exemple, l'énoncé "Je vous déclare mari et femme" sert à marier deux individus en disant qu'ils sont mariés.

d) **Le type exclamatif d'énoncé** sert à exprimer la **force illocutoire primitive expressive**. Dans la langue française, il n'y a pas de verbe performatif pour nommer cette force. Les énoncés exclamatifs servent donc à accomplir des actes illocutoires ayant le **but expressif** Π_5 ; Par exemple, l'énoncé "Toutes mes félicitations pour votre victoire!" sert à exprimer le contentement du locuteur à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel.

e) Dans la plupart des langues naturelles²⁸, il n'existe pas de type syntaxique d'énoncé exprimant la force illocutoire primitive d'engagement. Dans la langue française, elle est

des déclarations. Des marqueurs syntaxiques comme les verbes performatifs et la locution adverbiale "par la présente" servent à les distinguer explicitement. Ainsi, le but illocutoire déclaratif peut être atteint lors d'énonciations performatives d'énoncés déclaratifs. Pour cela, il suffit de modifier le mode indicatif des énoncés déclaratifs en utilisant des verbes d'action à la première personne du singulier du présent et l'adverbe "par la présente".

²⁷ Voir *Les Actes de Discours*, op. cit., p. 189.

²⁸ À l'exception du Coréen.

nommée par le verbe performatif pronominal "s'engager à"²⁹. Les forces illocutoires engageantes sont souvent exprimées dans les langues naturelles en utilisant des verbes performatifs. En utilisant des énoncés performatifs avec un verbe engageant comme "promettre", "Jurer de", "accepter de" les locuteurs s'engagent de façon explicite. Ainsi, en disant, par exemple, "Je promets d'aller au cinéma avec toi", le locuteur accomplit l'acte de promettre par déclaration en le disant. Cependant, les locuteurs peuvent aussi s'engager de façon indirecte en affirmant qu'ils vont faire cette action ou qu'ils ont l'intention de faire une action³⁰.

Il existe donc dans toute langue des marqueurs de force ou des verbes performatifs exprimant les cinq forces illocutoires primitives avec les cinq buts Π_1 , Π_2 , Π_3 , Π_4 , et Π_5 . Pourquoi? Nous avons vu que les buts illocutoires de base correspondent aux **quatre directions d'ajustement**³¹ possibles selon lesquelles on peut établir une correspondance entre les mots et les choses en parlant et en pensant. Une langue dépourvue de moyens syntaxiques pour atteindre l'un de ces cinq buts illocutoires, ne pourrait servir à exprimer les actes illocutoires que les locuteurs peuvent accomplir, en mettant en correspondance l'esprit, les mots et les choses selon les différentes directions possibles

²⁹ Voir *Les Actes de Discours, op. cit.*, p. 176.

³⁰ Voir le deuxième chapitre du livre de J. Searle *Expression and Meaning, op. cit.*

³¹ Ces quatre directions d'ajustements ont été analysées dans le premier chapitre de ce travail.

d'ajustement (que la pensée conceptuelle distingue en liant des contenus propositionnels au monde).

Comme nous l'avons déjà dit dans le premier chapitre, les marqueurs de forces ont différents éléments comme: l'ordre des mots, les signes de ponctuation, le mode verbal, l'intonation de la voix et les verbes performatifs.

L'ordre des mots et les signes de ponctuation sont des traits importants. Dans de nombreuses langues naturelles, l'ordre des mots dans l'énoncé est utilisé pour distinguer des forces illocutoires. Ainsi, le signe d'interrogation (?) et l'inversion de l'ordre des mots (dans l'énoncé) sont utilisés comme des marqueurs de force de question. Leur signification sert à déterminer que les énoncés de type interrogatif servent à poser des questions. Par exemple, les énoncés "Est-il beau?", et "**Voulez-vous** une pomme?" sont utilisés à cette fin.

Selon certains³², les **modes verbaux** sont un trait universel. Il existe au moins deux modes de verbes qui sont communs à toutes les langues naturelles: le mode indicatif et le mode impératif. Le mode indicatif exprime le but illocutoire assertif et le mode impératif exprime le but illocutoire directif.

³²voir l'article d'André Leclerc "Verbal moods and Sentence moods in the tradition of universal grammar", à paraître dans D. Vanderveken & Susumu Kubo, *Essays on Speech Acts, op. cit.*

L'**intonation de la voix** est aussi un trait constitutif de la plupart des langues naturelles. En effet, tout locuteur peut faire usage de ce moyen pour augmenter ou diminuer le degré de puissance avec lequel il exprime ses états mentaux. Sa signification sert ainsi à déterminer le degré de puissance avec lequel les locuteurs expriment leurs intentions, désirs, volonté, tristesse, contentement, croyances, savoir, etc. dans les énoncés qu'ils utilisent pour accomplir des actes illocutoires.

De même que les cinq buts illocutoires, les composantes de force qui sont déterminées par ces cinq buts illocutoires sont exprimables dans toute langue. Comme nous l'avons vu, le but illocutoire directif détermine la condition que le contenu propositionnel des actes illocutoires directifs représente une action future de l'interlocuteur. De même le but illocutoire engageant détermine la condition que le contenu propositionnel des actes illocutoires engageants représente une action future du locuteur. Ces conditions sont exprimées dans la plupart des langues naturelles par des "contraintes syntaxiques sur les formes grammaticales des clauses des énoncés élémentaires"³³. Par exemple, le temps du verbe principal des énoncés impératifs et des énoncés performatifs qui servent à accomplir des actes illocutoires engageants doit représenter un moment futur par rapport au moment de l'énonciation. Ainsi, des énoncés comme "**Ai lavé** la voiture avant hier!" et "Je promets d'**avoir voté** pour le

³³*Les Actes de Discours, op. cit., p. 116.*

parti québécois lors des dernières élections" sont linguistiquement mal formés. De même que nous ne pouvons pas ordonner à quelqu'un d'avoir fait quelque chose dans le passé, nous ne pouvons non plus promettre d'avoir fait quelque chose à un moment antérieur à l'acte de promettre. L'appareil du langage tourne à vide quand de telles énonciations sont prononcées.

Les moyens linguistiques qui sont utilisés en français et dans d'autres langues naturelles pour exprimer les conditions préparatoires sont des expressions comme les adverbes "heureusement" et "malheureusement", dont la signification sert à présupposer respectivement que l'état de choses représenté par le contenu propositionnel est heureux ou malheureux. Dans l'énoncé de type déclaratif "**Heureusement pour moi**, il fait soleil", par exemple, l'adverbe "heureusement" sert à déterminer que l'état de choses représenté par le contenu propositionnel est heureux pour le locuteur³⁴.

Les moyens linguistiques pour exprimer les conditions de sincérité³⁵ sont des expressions comme "hélas", "bravo" et "Ouf". Par exemple, la signification de l'expression "bravo" dans l'énoncé de type exclamatif "Vous avez triomphé, **bravo!**", sert à déterminer que le locuteur se réjouit de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel. Par contre, la

³⁴voir *Les Actes de Discours*, op. cit., p. 119.

³⁵voir *Les Actes de Discours*, op. cit., p. 121.

signification de l'expression "hélas" dans l'énoncé "Il n'est pas revenu, **hélas!**", sert plutôt à déterminer que le locuteur est attristé de l'état de choses représenté, Enfin, la signification de l'expression "Ouf" dans l'énoncé "Vous êtes arrivés, **ouf!**", sert à déterminer que le locuteur est soulagé que l'état de choses existe

Section 4. Les universaux logiques formels relatifs aux forces illocutoires

À la différence des universaux logiques matériels, les **universaux logiques formels** ne sont pas des éléments primitifs de la pensée conceptuelle mais des **relations** entre ces éléments qui existent dans toutes les langues naturelles. Ainsi, chaque force F a dans toute langue six composantes: un but illocutoire Π_F , un mode d'atteinte de but illocutoire $\text{mode}(F)$, des conditions sur le contenu propositionnel $\text{Condprop}(F)$, des conditions préparatoires $\text{Condprép}(F)$, des conditions de sincérité $\text{condsinc}(F)$ et un degré de puissance $\text{degré}(F)$.

Il n'y a pas d'autres composantes. Par conséquent, **la loi d'identité** suivante vaut pour les forces illocutoires dans toutes les langues naturelles. Deux forces illocutoires F_1 et F_2 sont identiques si et seulement si elles ont les mêmes composantes. Symboliquement $F_1 = F_2$ si et seulement si:

$$1) \Pi_{F_1} = \Pi_{F_2};$$

- 2) $\text{mode}(F_1) = \text{mode}(F_2)$;
- 3) $\text{CondProp}(F_1) = \text{CondProp}(F_2)$;
- 4) $\text{Condprép}(F_1) = \text{Condprép}(F_2)$;
- 5) $\text{Condsinc}(F_1) = \text{Condsinc}(F_2)$ et
- 6) $\text{degré}(F_1) = \text{degré}(F_2)$.

Les universaux logiques formels du côté des forces illocutoires concernent surtout les **six opérations logiques sur les forces**. Comme nous l'avons montré auparavant, les cinq forces illocutoires primitives sont universelles. Elles sont les forces les plus simples dans l'usage du langage. Chaque force illocutoire primitive est la plus simple force avec son but illocutoire. Selon la logique illocutoire, **toutes les autres forces illocutoires sont plus complexes**. Elles sont obtenues à partir des forces primitives en appliquant un nombre fini d'opérations logiques qui consistent à enrichir leurs composantes ou à modifier leur degré de puissance³⁶. Les six opérations logiques sur les composantes de forces sont celles qui consistent :

- 1) à restreindre le mode d'atteinte de but illocutoire;
- 2) à ajouter des conditions sur le contenu propositionnel;
- 3) à ajouter des conditions préparatoires;
- 4) à ajouter des conditions de sincérité;
- 5) à augmenter ou 6) à diminuer le degré de puissance.

³⁶voir *Foundations of illocutionary logic, op. cit.*, troisième chapitre.

Ce sont des opérations booléennes comme l'union et l'intersection en théorie des ensembles et abéliennes comme l'addition et la soustraction en arithmétique. Ainsi, la structure logique de l'ensemble des forces illocutoires contient celle des algèbres de Boole et des groupes additifs³⁷. Maintenant, nous allons définir chacune de ces opérations logiques sur les composantes de forces en expliquant quelles forces illocutoires nouvelles elles engendrent.

Comme nous l'avons déjà vu, le but illocutoire d'une force est la composante la plus importante de cette force. C'est le but illocutoire qui détermine la **condition de succès** essentielle des actes illocutoires. En effet, chaque but illocutoire relie des propositions au monde selon une direction d'ajustement. Pour qu'un locuteur accomplisse un acte illocutoire élémentaire $F(P)$ dans un contexte i , il doit atteindre le but illocutoire de F sur P dans ce contexte. Dans l'usage du langage, différents buts illocutoires sont atteints dans différentes conditions. Les cinq buts $\Pi_1, \Pi_2, \Pi_3, \Pi_4, \Pi_5$ jouent donc des rôles différents.

Dans le cas des actes illocutoires avec une force primitive, les conditions de succès sont celles d'atteindre le but illocutoire de cette force sur le contenu propositionnel, et d'exprimer avec le degré neutre zéro les états mentaux

³⁷voir *Les Actes de Discours*, op. cit., IV chapitre.

déterminés par le but illocutoire. Par conséquent, un acte illocutoire de la forme $F(P)$ (où F est une force primitive) est accompli dans un contexte i , si et seulement si, dans le contexte i :

- a) le locuteur atteint le but illocutoire Π_F sur P et
- b) il exprime, avec le degré de puissance zéro, les états mentaux de la forme $m(P)$ où m est un mode psychologique appartenant à la condition de sincérité Ψ_F déterminée par le but. Par exemple, un locuteur qui fait une assertion représente un état de choses comme réel et exprime avec le degré neutre zéro la croyance que cet état de choses est vrai.

Comme nous l'avons dit plus haut, à partir des forces primitives on peut dériver des forces plus complexes en appliquant certaines opérations logiques. Les actes illocutoires avec une force plus complexe ont plus de conditions de succès que les actes illocutoires avec des forces primitives.

1. L'opération qui consiste à ajouter un nouveau mode d'atteinte μ de but illocutoire

L'application de cette opération à une force F génère une nouvelle force plus forte $[\mu]F$. Celle-ci diffère de F par le fait qu'elle a le mode d'atteinte additionnel μ . Par exemple, en ajoutant à la force d'assertion le mode d'atteinte supplémentaire qui consiste à invoquer une position de témoin de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel, on

obtient la force plus forte de témoignage. La forme logique de la force $[\mu]F$ obtenue en ajoutant le mode μ à F est la suivante:

$$[\mu]F = (\mu \cap \text{mode}(F), \text{Condprop}(F), \text{Condprép}(F), \text{Condsinc}(F), \text{degré}(F), \Pi_F).$$

Remarquez que le mode d'atteinte de la nouvelle force, $\text{mode}[\mu]F$, est l'intersection entre le mode d'atteinte de la force de départ $\text{mode}(F)$ et le nouveau mode μ imposé. Symboliquement, $\text{mode}[\mu]F = \mu \cap \text{mode}(F)$. Donc, la force $[\mu]F$ a une condition de succès additionnelle. Par conséquent, l'acte illocutoire $[\mu]F(P)$ engage le locuteur à l'acte illocutoire $F(P)$. Car il a la condition de succès supplémentaire que le but illocutoire de F doit être atteint sur P avec le nouveau mode μ d'atteinte. Ainsi, on ne peut pas témoigner sans faire une assertion.

2. L'opération qui consiste à ajouter une condition θ sur le contenu propositionnel³⁸

L'application de cette opération à une force F génère une force nouvelle plus forte $\{\theta\}F$. Celle-ci diffère de F par le fait qu'elle a la condition sur le contenu propositionnel additionnel θ . Par exemple, en ajoutant à la force d'assertion la condition sur le contenu propositionnel, que celui-ci représente un état de choses futur par rapport au moment de l'énonciation, on

³⁸Voir Daniel Vanderveken, *Les Actes de Discours*, op. cit., pp. 115-116. Ou encore, Searle & Vanderveken, *Foundations of illocutionary logic*, op. cit., p. 43.

obtient la force plus forte de prédiction. La forme logique de la force $[\theta]F$ obtenue en ajoutant la condition sur le contenu propositionnel θ à F est la suivante:

$$[\theta]F = (\text{mode}(F), \theta \cap \text{Condprop}(F), \text{Condprép}(F), \text{Condsinc}(F), \text{degré}(F), \Pi_F).$$

Remarquez que la condition sur le contenu propositionnel de la nouvelle force, $\text{CondProp}[\theta]F$, est l'intersection entre la condition sur le contenu propositionnel $\text{CondProp}(F)$ de la force de départ et la nouvelle condition θ imposée. Symboliquement, $\text{CondProp}[\theta]F = \theta \cap \text{CondProp}(F)$. Donc, la force illocutoire $[\theta]F$ détermine une condition de succès de plus que la force illocutoire F . Par conséquent, l'acte illocutoire de la forme $[\theta]F(P)$ engage le locuteur à l'acte illocutoire $F(P)$. Car il a la condition de succès nouvelle que le contenu propositionnel satisfait la nouvelle condition θ . Ainsi, on ne peut faire une prédiction sans faire une assertion.

3. L'opération qui consiste à ajouter une condition préparatoire Σ .

L'application de cette opération à une force F génère une nouvelle force plus forte $[\Sigma]F$. Celle-ci diffère de F par le fait qu'elle a une condition préparatoire supplémentaire Σ . Par exemple, en ajoutant à la force d'assertion la condition préparatoire que le locuteur aurait pu avoir oublié le contenu propositionnel, on obtient la force assertive plus forte de

rappeler. La forme logique de la force $[\Sigma]F$ obtenue en ajoutant la condition préparatoire Σ à F est la suivante:

$$[\Sigma]F = (\text{mode}(F), \text{Condprop}(F), \Sigma \cup \text{Condprép}(F), \text{Condsinc}(F), \text{degré}(F), \Pi_F).$$

Remarquez que la condition préparatoire de la nouvelle force, $\text{Condprép}[\Sigma]F$, est l'union de la condition préparatoire de la force de départ $\text{Condprép}(F)$ et la nouvelle condition préparatoire imposée Σ . $\text{Condprép}[\Sigma]F = \Sigma \cup \text{Condprép}(F)$. Donc, la force illocutoire $\Sigma(F)$ détermine une condition de succès de plus que la force illocutoire F . Par conséquent, tout acte illocutoire de la forme $[\Sigma]F(P)$ engage le locuteur à l'acte illocutoire $F(P)$. Car il a la condition de succès additionnelle que le locuteur présuppose les propositions déterminées par la nouvelle condition préparatoire. Ainsi, tout locuteur qui rappelle quelque chose fait une assertion. Autre exemple: la force de blâmer est obtenue en ajoutant à la force de critiquer la condition préparatoire que l'action de l'interlocuteur est répréhensible. Ainsi, un locuteur qui blâme quelqu'un le critique.

L'opération d'union³⁹ ($\Sigma_1 \cup \Sigma_2$) de deux conditions préparatoires Σ_1 et Σ_2 associée à un contexte i et à une proposition P , l'union des ensembles de propositions qui sont les valeurs de ces deux conditions préparatoires pour ce contexte i

³⁹*cf. Les Actes de Discours, op. cit., p. 119.*

et cette proposition P. C'est pourquoi $(\Sigma_1 \cup \Sigma_2)(i, P)$ est l'union de $\Sigma_1(i, P)$ et $\Sigma_2(i, P)$. Par exemple, en disant "Bien sûr, et malheureusement pour moi, il est mort", le locuteur présuppose que l'état de choses représenté est sûr et malheureux.

4. L'opération qui consiste à ajouter une condition de sincérité ψ

L'application de cette opération à une force F génère une nouvelle force plus forte $[\psi]F$. Celle-ci diffère de F par le fait qu'elle a une condition de sincérité supplémentaire. Par exemple, en ajoutant à la force d'assertion la condition de sincérité que le locuteur est fier, on obtient la force assertive plus forte de se vanter. La forme logique de la force $[\psi]F$ obtenue en ajoutant la condition de sincérité ψ à F est la suivante:

$$[\psi]F = (\text{mode}(F), \text{Condprop}(F), \text{Condprép}(F), \psi \cup \text{Condsinc}(F), \text{degré}(F), \Pi_F).$$

Remarquez que la condition de sincérité de la nouvelle force, $\text{Condsinc}[\psi]F$, est l'union de la condition de sincérité de la force de départ et la nouvelle condition de sincérité ajoutée. Symboliquement, $\text{Condsinc}[\psi]F = \psi \cup \text{Condsinc}(F)$. Par conséquent, tout acte illocutoire de la forme $[\psi]F(P)$ engage le locuteur à l'acte illocutoire F(P). Car il a la condition de succès additionnelle que le locuteur exprime l'état mental déterminé par la nouvelle condition de sincérité. Ainsi, on ne peut se vanter sans faire une assertion.

L'opération d'union⁴⁰ de deux conditions de sincérité ($\psi_1 \cup \psi_2$) est l'ensemble qui contient tous les modes d'attitudes propositionnelles de ψ_1 et de ψ_2 . Par exemple, en disant "Ouf, quelle joie, elle est sauvée", le locuteur exprime à la fois du soulagement et de la joie à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel.

5 et 6. Les opérations qui consistent à augmenter et à diminuer d'une unité le degré de puissance

D'un point de vue formel, il est important qu'on puisse ordonner correctement les relations de grandeur respective entre les **degrés de puissance des forces illocutoires** afin de pouvoir prédire avec exactitude les lois d'engagement illocutoire dues au degré de puissance. C'est pourquoi on utilise, dans la logique illocutoire, le **groupe additif Abélien des nombres entiers**⁴¹ pour mesurer les degrés de puissances des forces illocutoires. Par convention, le zéro représente le degré neutre de puissance propre aux forces illocutoires primitives (telle que l'assertion); +1 représente le degré de puissance supérieur suivant (qui est propre aux témoignages); +2 représente le successeur immédiat de ce deuxième degré de puissance (lequel est propre aux actes solennels que consistent à jurer qu'un état de choses existe) et ainsi de suite pour +3, +4, ... De même, -1

⁴⁰ *Les Actes de Discours*, op. cit., p. 121.

⁴¹ Voir *Foundations of Illocutionary Logic*, op. cit., premier chapitre.

représente le prédécesseur immédiat du degré de puissance neutre (propre aux conjectures) et ainsi de suite.

En appliquant les opérations d'augmenter et de diminuer d'une unité le degré de puissance d'une force illocutoire F , nous obtenons respectivement la force plus forte $[+1]F$ et la force plus faible $[-1]F$. La force $[+1]F$ diffère de F par le fait que son degré de puissance est le degré de puissance de $F + 1$, c'est-à-dire le successeur immédiat de $\text{degré}(F)$. La force $[-1]F$ diffère de F par le fait que son degré de puissance est le degré de puissance de $F - 1$, c'est-à-dire le antécédent immédiat de $\text{degré}(F)$. Par exemple, en augmentant d'une unité le degré de puissance de la force d'engagement on obtient la force plus forte de donner sa parole. Car un locuteur qui donne sa parole s'engage plus fortement. De même qu'en diminuant d'une unité le degré de puissance de la force d'assertion, on obtient la force plus faible de suggérer. Car suggérer c'est affirmer faiblement quelque chose.

La forme logique de la force $[+1]F$ obtenue en augmentant d'une unité le degré de puissance de F est la suivante:

$$[+1]F = (\text{mode}(F), \text{Condprop}(F), \text{Condprép}(F), \text{Condsinc}(F), \text{degré}(F) + 1, \Pi_F).$$

La forme logique de la force $[-1]F$ obtenue en soustrayant d'une unité le degré de puissance de F est la suivante:

$$[-1]F = (\text{mode}(F), \text{Condprop}(F), \text{Condprép}(F), \text{Condsinc}(F), \text{degré}(F) - 1, \Pi_F).$$

Remarquez que le degré de puissance $\text{degré}([+1]F)$ de la nouvelle force $[+1]F$ est le nombre $\text{degré}(F) + 1$. Et le degré de puissance $\text{degré}([-1]F)$ de la nouvelle force $[-1]F$ est le nombre $\text{degré}(F) - 1$. Donc, la force illocutoire $[+1]F$ détermine une condition de succès de plus que la force illocutoire F . Par conséquent, tout acte de la forme $[+1]F(P)$ engage le locuteur à l'acte illocutoire $F(P)$. Car il a la condition de succès additionnelle que les états mentaux doivent être exprimés par le locuteur avec un degré de puissance supérieur. Ainsi, on ne peut donner sa parole sans s'engager. Car quand nous exprimons une intention avec le degré plus fort nous l'exprimons aussi avec le degré plus faible.

Par contre, la force illocutoire $[-1]F$ détermine une condition de succès de moins que la force illocutoire F . Par conséquent, tout acte de la forme $F(P)$ engage le locuteur à l'acte illocutoire de la forme $[-1]F(P)$. Car il a la condition de succès en moins que les états mentaux sont exprimés plus faiblement par le locuteur. Ainsi, on ne peut affirmer sans suggérer. Car quand on exprime une croyance avec un degré plus fort on l'exprime aussi avec le degré plus faible.

Section 5. Les universaux linguistiques formels relatifs aux forces illocutoires

Comme nous l'avons dit auparavant, il existe dans toute

langue naturelle des marqueurs de force. Par exemple, le type d'énoncé impératif est le marqueur f de la force directive primitive. De même qu'en ajoutant une composante à une force F_1 on obtient une nouvelle force F_2 , ainsi en ajoutant à un marqueur f de la force F une expression nommant une nouvelle composante on obtient un marqueur plus complexe nommant la force plus forte, obtenue en ajoutant cette nouvelle composante. S'il existe des composantes qu'on peut ajouter à la force F dans une langue, ces composantes doivent être exprimables dans cette langue.

1) Par exemple, les expressions comme "S'il vous plaît" et "Que cela vous plaise ou non" de la langue française expriment des modes d'atteinte opposés du but illocutoire directif. Leur signification sert respectivement à donner l'option de refus, et à enlever toute option de refus à l'interlocuteur. Si en ajoutant un mode à une force on obtient une force plus forte, en ajoutant un adverbe qui nomme un mode à un marqueur de force on obtient un marqueur plus complexe. Ainsi, en ajoutant l'adverbe "S'il vous plaît" au type impératif d'énoncé on obtient le marqueur de la force de demande. Par contre, en ajoutant la locution adverbiale "Que cela vous plaise ou non" au type impératif d'énoncé on obtient le marqueur de la force de dire qui a le mode d'atteinte opposé.

2) Les expressions "Heureusement" et "Malheureusement" de la langue française expriment des conditions préparatoires opposées.

Leur signification sert respectivement à présupposer que l'état de choses représenté par le contenu propositionnel est heureux et qu'il est malheureux. En ajoutant l'adverbe "Heureusement" au type déclaratif d'énoncé on obtient donc le marqueur d'une force assertive plus forte avec une condition préparatoire supplémentaire. Il en va de même en ajoutant l'adverbe "Malheureusement" au type déclaratif d'énoncé, sauf que le marqueur obtenu exprime cette fois une force assertive plus forte avec la condition préparatoire opposée.

3) Les expressions comme "Hélas", "Bravo" et "Ouf" de la langue française expriment des conditions de sincérité. Leur signification sert à déterminer que le locuteur exprime de la tristesse, du contentement et du soulagement. Ainsi, en ajoutant l'adverbe "Hélas" au type exclamatif d'énoncé on obtient le marqueur de la force de lamenter. En ajoutant l'adverbe "Bravo" au type exclamatif d'énoncé, on obtient le marqueur de la force de féliciter.

4) Les expressions comme "Franchement" et "Sincèrement" du Français servent à augmenter le degré de puissance. Par exemple, en ajoutant l'adverbe "Sincèrement" au type déclaratif d'énoncé on obtient un marqueur d'assertion forte. Ainsi, en disant "Sincèrement, je suis fatigué" le locuteur fait une assertion plus forte qu'en disant seulement "Je suis fatigué".

À partir des considérations précédentes, nous pouvons conclure qu'il existe une relation entre la grandeur du marqueur et la force qu'il sert à exprimer. Un marqueur plus long exprime une force plus forte que les marqueurs plus petits qu'il contient. Par exemple, le marqueur de l'énoncé "Franchement, bravo, heureusement, vous avez gagné!" contient les marqueurs des énoncés plus simples "Bravo, vous avez gagné!", "Franchement, vous avez gagné!", "Heureusement, vous avez gagné!", "Bravo, franchement, vous avez gagné!", "Bravo, heureusement, vous avez gagné!", "Franchement, heureusement, vous avez gagné!". La force que le marqueur plus long exprime est plus forte que celles qui sont exprimées par les marqueurs plus courts.

Dans toutes les langues naturelles, il existe beaucoup plus de verbes performatifs que de types syntaxiques d'énoncés. Les types syntaxiques d'énoncés servant à exprimer des forces illocutoires ne sont pas nombreux. Certains expriment des forces primitives (le type déclaratif exprime la force primitive d'assertion, le type impératif exprime la force primitive directive, le type performatif exprime la force illocutoire primitive déclarative, le type exclamatif exprime la force primitive expressive). Les autres expriment quelques forces complexes très importantes. Le type interrogatif exprime la force de question, qui est une force directive complexe. Elle est obtenue à partir de la force de demande en ajoutant la condition sur le contenu propositionnel que l'action future de

l'interlocuteur soit une réponse (un acte illocutoire). Le type optatif d'énoncé exprime la force expressive complexe qui consiste à exprimer le souhait du locuteur. Elle est obtenue en ajoutant la condition de sincérité de souhait à la force expressive primitive. La raison pour laquelle il y a peu de types syntaxiques d'énoncé est pratique. Il serait très difficile d'apprendre et d'utiliser des langues avec un grand nombre de types syntaxiques d'énoncé. Les verbes performatifs sont ainsi d'une grande importance dans la structure du langage. Ils servent à nommer facilement les forces illocutoires complexes. Comme je l'ai dit plus haut, dans la plupart des langues naturelles⁴², il n'y a pas de type syntaxique d'énoncé exprimant la force illocutoire primitive engageante. Par contre, les locuteurs peuvent toujours utiliser des énoncés performatifs dont le verbe principal est le verbe performatif "Je m'engage". Par exemple, l'énoncé performatif "Je m'engage à faire le feu" sert à faire un acte ayant la force illocutoire primitive d'engagement. Cependant, le locuteur exprime qu'il s'engage en le déclarant. Comme on l'a montré plus haut, les verbes performatifs sont utilisés dans les énoncés performatifs afin d'exprimer la force illocutoire de déclaration. Par exemple, l'énoncé "**Par la présente**, je m'engage à faire le feu" sert à déclarer que le locuteur s'engage à faire le feu.

L'analyse sémantique des verbes performatifs d'une langue

⁴²A l'exception du Coréen.

contribue à la rédaction d'un dictionnaire raisonné de cette langue. La décomposition des forces illocutoires en six composantes permet une analyse sémantique systématique des verbes performatifs qui sert à classifier ces verbes et à dire lesquels nomment des forces illocutoires plus complexes que d'autres dans les langues naturelles. Le caractère universel de la définition récursive de l'ensemble de forces illocutoires est confirmé empiriquement. Jusqu'à maintenant toutes les tentatives pour analyser les verbes performatifs selon la méthode de la logique illocutoire ont réussi. Cela a été déjà fait pour plusieurs langues naturelles comme la langue française⁴³ par Daniel Vanderveken et André Leclerc, la langue anglaise⁴⁴ par John Searle, Daniel Vanderveken et Kenneth MacQueen, la langue portugaise⁴⁵ par Danilo Marcondes de Sousa et Daniel Vanderveken, la langue espagnole⁴⁶ par Jorge Rodriguez et la langue japonaise⁴⁷ par Susumu Kubo.

⁴³Voir le dernier chapitre de *Les Actes de Discours, op. cit.*

⁴⁴Voir le dernier chapitre de *Foundations of Illocutionary Logic*, et du tome 1 de *Meaning and Speech Acts, op. cit.*

⁴⁵Voir le dernier chapitre de *Os atos de discurso*, ma traduction portugaise de *Les Actes de Discours*, à paraître bientôt au Brésil dans la maison d'édition de l'Université de Campinas.

⁴⁶*Les Actes de Discours*, paraissant prochainement en traduction espagnole faite par Jorge Rodriguez, chez Edições Labor S.A.

⁴⁷L'analyse des verbes performatifs japonais paraîtra bientôt dans la traduction japonaise dirigée par Susumu Kubo du tome 1 de *Meaning and Speech Acts*.

QUATRIÈME CHAPITRE

LES UNIVERSAUX LOGIQUES ET LINGUISTIQUES RELATIFS AUX PROPOSITIONS

Un des traits importants des propositions est le fait que chaque proposition représente un état de choses (existant, possible ou impossible) et que pour cette raison elle a des **conditions de vérité**. En exprimant des propositions les locuteurs se réfèrent à des objets desquels ils prédiquent des propriétés et des relations. Ce faisant, ils conçoivent des états de choses qui existent dans le monde seulement si les objets de référence ont les propriétés ou entretiennent les relations prédiquées. Une proposition est **vraie** quand l'état de choses qu'elle représente existe dans le monde réel. Elle est fausse quand cet état de choses n'y existe pas. Nous pouvons concevoir des états de choses qui ne sont pas existants dans le monde réel. Par exemple, nous pouvons concevoir que la terre est plate. Ces états de choses non existants pourraient exister dans des mondes possibles différents du monde réel. Une proposition est **vraie dans un monde possible** w si et seulement si l'état de choses qu'elle représente existe dans ce monde possible. Autrement dit, ce fait serait existant si

ce monde possible w avait été le monde réel¹. Réciproquement, une proposition est **fausse dans un monde possible** w quand l'état de choses qu'elle représente n'existe pas dans ce monde possible. C'est pourquoi nous pouvons utiliser, dans la logique illocutoire, la bivalence classique de la logique propositionnelle où la loi du tiers exclus est appliquée à la vérité et à la fausseté. À chaque proposition P correspond une fonction unique de l'ensemble des mondes possibles dans l'ensemble des valeurs de vérité. Une proposition P est soit vraie soit fausse dans chaque monde possible w , $w \in W$.

Section 1. Les universaux logiques et linguistique matériels relatifs aux propositions

Comme nous ne pouvons pas avoir à l'esprit une proposition sans faire référence à des objets et sans leur prédiquer des propriétés ou des relations, il existe dans toutes les langues naturelles des expressions linguistiques **qui nomment des éléments primitifs de la pensée conceptuelle** du côté du contenu propositionnel. Ces expressions sont importantes dans l'usage du langage d'abord et avant tout parce qu'elles sont les moyens par lesquels les locuteurs font des actes de référence et des actes de prédication. Par exemple, tout locuteur doit pouvoir se

¹*Foundations of Illocutionary Logic*, op. cit., pp. 32-3. ou *Les Actes de Discours*, op. cit., pp. 83-5.

référer à des objets comme à lui-même et aux autres interlocuteurs de sa communauté linguistique. En plus, tout locuteur doit aussi pouvoir prédiquer des propriétés et des relations des objets auxquels il fait référence. Pour cette raison, tout langage doit posséder des expressions référentielles et prédicatives.

Dans le cas des **expressions référentielles**, nous trouvons des **noms propres** comme "Jean", "Marie", "Paul", etc. et des **descriptions définies** comme "le frère aîné de Marie", "la maison de Paul", "le grand-père de Jean", "la capitale de l'Europe", etc. qui servent à **référer** à certains objets. En plus des noms propres et des descriptions définies, nous avons besoin de certaines expressions référentielles particulières indexicales comme les **pronoms personnels** ("Je", "Tu" ou "Vous") qui servent à référer au locuteur et à l'interlocuteur dans chaque contexte possible d'énonciation. Pour pouvoir accomplir des **actes illocutoires de type engageant**, le locuteur doit pouvoir se référer à lui-même. Pour pouvoir accomplir des **actes illocutoires de type directif**, il doit pouvoir se référer à l'interlocuteur. Nous pouvons ne pas savoir le nom de l'interlocuteur, mais nous pouvons toujours nous référer à lui en lui disant "Vous".

Pour représenter comment les choses sont dans le monde, nous devons pouvoir prédiquer d'elles des propriétés et des relations. Toute langue doit donc donner à ses locuteurs un moyen de faire

des actes de prédication. L'acte de prédiquer une propriété d'un objet de référence est exprimé syntaxiquement en combinant d'une certaine façon le prédicat qui exprime cette propriété avec le nom dénotant cet objet dans la clause d'un énoncé. À la différence des noms propres, des pronoms personnels et des descriptions définies, les **prédicats** sont des expressions linguistiques qui servent à **exprimer** des attributs des objets. Ainsi, quand on exprime des propositions élémentaires comme celles que Jean est beau, que la table est en pierre, que Paris est la capitale de la France, on prédique des propriétés de certains objets. En plus, il existe des propositions élémentaires comme celles que Paul aime Marie, que Joseph donne une fleur à Julie, que Philippe offre son aide à son père où l'on prédique plutôt des relations de plusieurs objets de référence.

Selon la plupart des philosophes, il existe **certains attributs universels** comme la relation d'identité et la relation d'appartenance. Pour qu'on puisse se référer à un objet, il faut d'abord et avant tout qu'on soit en mesure de l'identifier. Selon Searle, identifier un objet c'est répondre à la question "Qui?" (ou "Quoi?" ou "Lequel?"). On doit être capable de fournir une description identifiante². Un locuteur qui dit, par exemple, "Elle est belle" à l'interlocuteur se réfère à un objet sous un certain concept. À la question "Qui est belle?" de

²Ce terme est utilisé par Searle dans *Speech Acts*, *op. cit.*, p. 86.

l'interlocuteur, le locuteur devrait pouvoir répondre en utilisant une description définie en disant, par exemple: "la maison de vacance". Le locuteur doit toujours être en mesure de décrire son objet de référence. Dans la théorie des actes de discours, il n'y a pas de référence sans sens. Les expressions référentielles ont toujours un sens en plus de leur référence.

Section 2. Les universaux logiques et linguistiques formels relatifs aux propositions

Parmi les universaux logiques formels du côté des propositions, nous trouvons certaines opérations fondamentales comme celles des **fonctions de vérité, les modalités, le temps et l'action**. Comme nous avons déjà remarqué dans le deuxième chapitre, il existe quelques **propriétés formelles** constitutives de l'ensemble de toutes les propositions.

L'un des traits importants des propositions concerne le fait qu'elles sont les contenus des actes illocutoires et des états mentaux. Ainsi, les propositions sont les contenus des déclarations, des promesses, des commandements, des ordres, des demandes, des excuses, etc. ainsi que les contenus des croyances, des intentions, des volontés, des désirs, des regrets, etc. Conséquemment, quand un locuteur accomplit un acte illocutoire ou

quand il a un certain état psychologique, il a une proposition à l'esprit.

Par conséquent, les propositions ne sont pas réductibles à leurs conditions de vérité. Elles ont une structure de constituants³. Chaque proposition contient des attributs (propriété ou relation) qui sont prédiqués d'objets de référence. Comme nous l'avons remarqué dans le deuxième chapitre, chaque proposition a un ensemble fini de propositions atomiques (un contenu) et des conditions de vérité. **La loi d'identité** entre propositions de logique illocutoire tient compte de ces deux aspects essentiels: une proposition P est identique à une autre Q si et seulement si elles ont le même contenu (autrement dit, les mêmes propositions atomiques) et les mêmes conditions de vérité.

Un autre trait important des propositions concerne le fait que l'ensemble de toutes les propositions est fermé sur un certain nombre d'**opérations logiques universelles**. Les opérations logiques les plus simples sur les propositions sont les fonctions de vérité comme:

- a) La **négation** (\neg);
- b) La **conjonction** (\wedge);
- c) La **disjonction** (\vee);
- d) L'**implication matérielle** (\Rightarrow); et
- e) L'**équivalence matérielle** (\Leftrightarrow).

³Voir D. Vanderveken, "What is a proposition?", *op.cit.*

Nous ne faisons aucun acte de référence ou de prédication nouveau en utilisant ces connecteurs. Ils n'affectent pas le contenu des propositions mais servent seulement à déterminer leurs conditions de vérité. Ces opérations véri-fonctionnelles sur les propositions sont les suivantes:

a) L'opération véri-fonctionnelle de **négation**⁴ $\neg P$ d'une proposition P est la proposition qui contient les mêmes propositions atomiques que P et qui est vraie dans un monde si et seulement si P est fausse dans ce même monde⁵. Ainsi, la proposition $\neg P$ est vraie dans un monde w si et seulement si P est fausse dans ce monde w . Par exemple, la proposition qu'il n'est pas vrai que le temps est réversible est vraie dans le monde si et seulement si la proposition que le temps est réversible est fausse dans ce même monde. Nous ne faisons qu'un seul acte de référence (au temps) et un seul acte de prédication (de la réversibilité) en les exprimant.

b) L'opération véri-fonctionnelle de **conjonction** de deux propositions P et Q est la proposition complexe $(P \wedge Q)$ qui contient les propositions atomiques de P et de Q et qui est vraie dans un monde si et seulement si les deux propositions sont vraies dans ce monde. Par exemple, la proposition que la forêt

⁴voir *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit., parag. no. 5.2341.

⁵ D. Vanderveken, *Les actes de discours*, p.101.

d'Amazonie est grande et verte est une proposition complexe composée des deux propositions élémentaires que la forêt d'Amazonie est grande, et que la forêt d'Amazonie est verte. Elle est vraie dans un monde si et seulement si ces deux propositions élémentaires sont vraies dans ce monde.

c) L'opération véri-fonctionnelle de **disjonction** de deux propositions P et Q est la proposition complexe $(P \vee Q)$ qui contient les propositions atomiques de P et de Q et qui est vraie dans un monde si et seulement si au moins l'une d'entre elles est vraie dans ce monde. Par exemple, la proposition que les sud-américains parlent portugais ou espagnol est une proposition complexe composée des deux propositions élémentaires que les sud-américains parlent portugais, et que les sud-américains parlent espagnol. Elle est vraie dans un monde si et seulement si les sud-américains parlent au moins l'une des deux langues dans ce monde.

d) L'opération véri-fonctionnelle d'**implication matérielle** de deux propositions P et Q est la proposition complexe $(P \Rightarrow Q)$ qui contient les propositions atomiques de P et de Q et qui est vraie dans un monde si et seulement si si la première proposition est vraie alors la deuxième est également vraie dans ce monde. Par exemple, la proposition que s'il y a de la fumée alors il y a du feu est une proposition complexe composée des deux propositions élémentaires qu'il y a de la fumée, et qu'il y a du

feu. Elle est vraie dans un monde si et seulement si si la première proposition est vraie alors la deuxième est vraie. Autrement dit, s'il est vrai qu'il y a de la fumée alors il est vrai qu'il y a de feu.

e) L'opération véri-fonctionnelle d'**équivalence matérielle** de deux propositions P et Q est la proposition $(P \Leftrightarrow Q)$ qui contient les propositions atomiques de P et de Q et qui est vraie dans un monde si et seulement si les deux propositions sont vraies ou si les deux propositions sont fausses dans ce monde. Par exemple, la proposition que José est grand-père si et seulement si il est père est une proposition complexe composée des deux propositions élémentaires que José est grand-père, et que José est père. Elle est vraie dans un monde si et seulement si ces deux propositions y sont vraies ou si elles y sont fausses.

Les fonctions de vérité sont des opérations universelles sur les propositions aussi bien pour les philosophes du courant logique que pour ceux du courant du langage ordinaire⁶.

Nous représentons les états de choses existant dans le monde en exprimant des propositions. Les états de choses les plus

⁶ Voir la dernière section du Cahier d'épistémologie no. 9402
Principles of Speech Act Theory, par Daniel Vanderveken, op. cit., pp. 73-4.

simples que Wittgenstein appelle les **faits atomiques**⁷ sont exprimés par des propositions élémentaires. Les états de choses plus complexes sont exprimés par des propositions plus complexes. Les opérations véri-fonctionnelles sont universelles parce qu'elles servent à former à partir des propositions élémentaires des propositions complexes qui représentent les états de choses complexes auxquels nous pouvons penser.

À chaque fois que nous exprimons une proposition élémentaire représentant un état de choses possible, nous sommes capables de distinguer les deux possibilités suivantes: 1) ou bien l'état de choses représenté existe dans le monde réel. Dans ce cas, la proposition est vraie. 2) Ou bien l'état de choses représenté n'existe pas dans le monde réel. Dans ce cas, la proposition est fausse. Alors, la négation de cette proposition est vraie. Nous avons besoin de la négation de chaque proposition pour représenter ce qui se passe dans le monde dans le cas où elle est fausse. Et semblablement pour les autres fonctions de vérité. À chaque fois que nous exprimons deux propositions élémentaires P et Q nous sommes capables de distinguer les quatre possibilités suivantes: 1) Ou bien les deux états de choses qu'elles représentent existent dans le monde. Dans ce cas, ces deux propositions sont vraies. 2) Ou bien les deux états de choses qu'elles représentent n'existent pas dans le monde. Dans ce cas, les deux propositions sont fausses. 3) Ou bien le premier état

⁷voir *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit.

de choses existe et le deuxième n'existe pas. Dans ce cas, la première proposition est vraie et la deuxième est fausse. 4) Ou bien, finalement, le premier état de choses n'existe pas et le deuxième existe. Dans ce cas la première proposition est fausse et la deuxième est vraie.

Les propositions complexes qui sont formées en appliquant différentes fonctions de vérité à deux propositions élémentaires représentent les différents états de choses complexes que nous pouvons concevoir en considérant les possibilités de l'existence et de la non existence des deux états de choses représentés. Par exemple, la conjonction ($P \wedge Q$) est vraie si et seulement si les deux états de choses existent dans le monde. La disjonction ($P \vee Q$) est vraie si et seulement si au moins l'un d'entre eux existe dans le monde. L'implication ($P \Rightarrow Q$) est vraie si et seulement si si le premier état de choses existe, alors le deuxième existe également. L'équivalence ($P \Leftrightarrow Q$) est vraie si et seulement si les deux états de choses existent ou s'ils n'existent pas dans le monde.

Selon Wittgenstein⁸, il existe deux cas limites de propositions. Le premier cas est celui des propositions qui sont vraies selon toutes les possibilités de vérité de leurs propositions atomiques. Elles sont appelées **tautologiques**. Une

⁸Voir *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit. paragraphes 4.46 et 4.461.

proposition est une tautologie quand elle est vraie quelles que soient les valeurs de vérité de ses propositions atomiques. Dans ce cas, à la dernière colonne de la table de vérité correspondant à cette proposition, nous avons toujours le vrai (V) comme valeur de vérité finale⁹. Autrement dit, elles sont "inconditionnellement vraies". Par exemple, la proposition qu'il est bon ou n'est pas bon est une proposition tautologique. Toute proposition tautologique est nécessairement vraie. Mais, pas l'inverse. Il existe des propositions nécessairement vraies qui ne sont pas tautologiques. Par exemple, la proposition élémentaire que je suis identique à moi-même est nécessairement vraie. Néanmoins, elle n'est pas une tautologie. En effet, les propositions tautologiques sont toujours des propositions complexes. Conclusion: aucune proposition élémentaire n'est une tautologie.

Le deuxième cas limite est celui des propositions qui sont fausses selon toutes les possibilités de vérité de leurs propositions atomiques. Elles sont appelées **contradictaires**¹⁰. Une proposition est une contradiction quand est fausse quelle que soit les valeurs de vérité de ses propositions atomiques. Dans ce cas, à la dernière colonne de la table de vérité correspondant à cette proposition, nous avons toujours le faux (F) comme valeur de vérité finale¹¹. Autrement dit, elles sont

⁹ *Ibidem*, paragraphe 5.1.

¹⁰ *Ibidem*, paragraphe 4.46.

¹¹ *Ibidem*, paragraphe 5.1.

inconditionnellement fausses. Par exemple, la proposition qu'il est grand et pas grand est une contradiction. Toute proposition contradictoire est nécessairement fausse. Cependant, l'inverse n'est pas vrai. Il existe des propositions nécessairement fausses qui ne sont pas des contradictions. Par exemple, la proposition élémentaire que les baleines sont des poissons est nécessairement fausse. Néanmoins, elle n'est pas une contradiction. En effet, aucune proposition élémentaire n'est une contradiction.

Pour permettre à ses locuteurs de représenter les états de choses complexes, toute langue doit contenir des connecteurs de vérité. Dans la langue française, les expressions linguistiques "et", "ou", "il n'est pas vrai que", "si...alors" et "si et seulement si" expriment respectivement les opérations logiques de conjonction \wedge , de disjonction \vee , de négation \neg , d'implication matérielle \Rightarrow et d'équivalence matérielle \Leftrightarrow . Comme Wittgenstein l'a montré¹², nous pouvons déterminer par la méthode des tables de vérité quelles clauses contenant les connecteurs de vérité expriment des tautologies ou des contradictions.

Les opérations modales (de nécessité, possibilité et impossibilité), temporelles (du passé, présent et futur) et l'opération d'action (de faire en sorte que) sont également **universelles**. Pour pouvoir représenter des états de choses (des

¹²Voir le paragraphe 5.101 du *Tractatus logico-philosophicus*, *op. cit.*

actions ou des événements) passés, présents ou futurs par rapport au moment de l'énonciation, les locuteurs doivent être capables d'exprimer des propositions temporelles qui prédisent des propriétés passées, présentes ou futures¹³. Toute langue doit donc contenir des marqueurs de temps (comme le temps du verbe ou des connecteurs temporels comme "Il sera vrai que", "Il a été vrai que" et "Il est présentement vrai que"). Pour que les locuteurs puissent représenter leurs actions et celles des interlocuteurs, ils doivent aussi être capables d'exprimer des propositions prédisant des actions¹⁴. Toute langue doit donc contenir des verbes d'action (les verbes performatifs sont des verbes d'action) ou un connecteur d'action (comme l'expression "faire en sorte que" du français).

Les locuteurs qui représentent un état de choses peuvent toujours penser que cet état de choses est nécessaire, possible ou impossible. Ils doivent donc pouvoir exprimer des propositions modales. La proposition qu'**il est nécessaire que** $2+2=4$ est vraie si et seulement si la proposition que $2+2=4$ est vraie dans tous les mondes possibles. La proposition qu'**il est possible que** Joaquim est brésilien est vraie si et seulement si la proposition

¹³ Par exemple, pour pouvoir accomplir certains actes illocutoires (comme une acceptation, une déclaration et une prédiction) le locuteur doit distinguer les propositions représentant des états de choses présents, passés et futurs par rapport au moment de l'énonciation.

¹⁴ Par exemple, pour pouvoir accomplir des actes illocutoires avec la direction d'ajustement des choses aux mots comme une promesse, un ordre ou une déclaration le locuteur doit exprimer des propositions représentant des actions.

que Joaquim est brésilien est vraie dans au moins un monde possible. La proposition qu'**il est impossible que** le temps est réversible est vraie si et seulement si la proposition que le temps est réversible est fausse dans tous les mondes possibles.

Pour permettre à ses locuteurs de représenter des états de choses possibles, impossibles ou nécessaires toute langue doit posséder des connecteurs modaux comme les expressions "il est nécessaire que", "il est possible que" et "il est impossible que".

Les propositions ont des conditions de vérité. Pour cette raison, il existe des relations logiques entre propositions comme la relation d'implication stricte et d'incompatibilité. En vertu de leur forme logique, certaines propositions ont plus de conditions de vérité que d'autres. Par exemple, la proposition que Paris est une grande ville a plus de conditions de vérité que la proposition que Paris est une ville. Nous disons que la première proposition **implique strictement** la deuxième. Car, il n'est pas possible que la première soit vraie dans un monde sans que la deuxième le soit également. En vertu de leur forme logique certaines propositions sont **incompatibles**. Par exemple, la proposition que Paris est une grande ville et la proposition qu'il n'est pas vrai que Paris est une ville ont des conditions de vérité incompatibles. Elles ne peuvent être vraies dans le même monde possible.

L'un des objectifs de la logique propositionnelle est de formaliser des lois nécessaires et universelles d'implication et d'incompatibilité entre propositions. De ces lois nécessaires et universelles concernant la vérité des propositions nous pouvons dériver d'autres lois nécessaires et universelles concernant les actes illocutoires. En effet, nous avons vu que la satisfaction des actes illocutoires implique la vérité de leur contenu propositionnel. Par conséquent, nous pouvons dériver de la fausseté des contradictions l'insatisfaction de tous les actes illocutoires ayant des contradictions comme contenu. Dans le cas des assertions, la vérité du contenu propositionnel suffit pour qu'il y ait satisfaction. Donc, nous pouvons dériver de la vérité des tautologies la satisfaction de tous les actes illocutoires assertifs ayant des tautologies comme contenu.

CINQUIÈME CHAPITRE

LES LOIS NÉCESSAIRES ET UNIVERSELLES GOUVERNANT LES ACTES ILLOCUTOIRES, LES PENSÉES ET LES ÉNONCÉS

La théorie des actes de discours formalise des **lois nécessaires et universelles** gouvernant les actes illocutoires. Ces lois s'appliquent à toutes les langues naturelles actuelles ou possibles parce qu'elles sont réalisées dans la structure logique profonde du langage (que nous avons articulée). Comme toute pensée est en principe exprimable par le moyen du langage, ces lois caractérisent des formes *a priori* de la pensée et de l'expérience. En les démontrant on montre les limites et l'ordre *a priori* de la pensée et de l'expérience.

L'objectif principal de ce chapitre est d'analyser les **lois logiques** gouvernant le succès et la satisfaction des actes illocutoires et les **lois sémantiques** de cohérence et d'implication entre énoncés qui en sont des conséquences. Pour démontrer ces lois logiques et sémantiques, il faut appliquer l'analyse des notions de force illocutoire, de proposition, d'acte illocutoire, les définitions de succès et de satisfaction et la théorie de la signification exposée plus haut qui permet de faire le pont entre les énoncés et les actes illocutoires

qu'ils servent à exprimer. En un mot, il faut articuler la structure profonde du langage. En formalisant ces lois nécessaires et universelles nous ferons donc référence à tous les universaux logiques et linguistiques qui ont été l'objet d'étude de ce mémoire.

Dans ce chapitre, nous montrerons que le langage est l'oeuvre de la raison¹ au sens où les locuteurs sont minimalement rationnels lors de l'usage du langage. Ils sont capables de faire certains raisonnements théoriques et pratiques valides. Nous montrerons aussi qu'il existe des limites à l'usage du langage². Les lois qui disent quels actes illocutoires sont non performables fixent des limites à l'usage du langage. Ces limites restreignent ce qui peut être pensé dans la mesure où nous ne pouvons pas avoir à la première personne des pensées ayant la forme logique des actes illocutoires non performables. Les lois qui disent quels actes illocutoires sont non satisfaisables fixent des limites au monde. En ce sens que certaines pensées ne peuvent jamais être satisfaites. Certaines propositions ne peuvent jamais être vraies. Donc, certains états de choses ne peuvent jamais exister et être objet d'expérience. Les lois nécessaires et universelles gouvernant le succès et la satisfaction déterminent respectivement les conditions de possibilité des pensées et de l'expérience. Elles sont, comme nous l'avons expliqué, **transcendentales** au sens de Kant et de

¹voir *Les Actes de Discours*, op. cit. p. 63.

²*Ibidem*, op. cit. p. 62.

Wittgenstein.

Les lois qui disent quels actes illocutoires engagent illocutoirement à d'autres actes montrent qu'il existe un ordre *a priori* de la pensée. Un acte illocutoire engage illocutoirement à un autre quand il a plus de conditions de succès que cet autre. Quand l'un est accompli dans un contexte d'énonciation, l'autre y est également accompli. Ainsi, nous ne pouvons pas avoir certaines pensées sans en avoir d'autres à l'esprit. De même, les lois qui disent quels actes illocutoires ont plus de conditions de satisfaction que d'autres montrent qu'il existe un ordre *a priori* dans le monde. Quand certains actes illocutoires sont satisfaits dans un contexte possible d'énonciation, d'autres y sont également satisfaits. L'ordre *a priori* du monde se montre dans le fait que certaines propositions impliquent strictement d'autres propositions. Quand il n'est pas possible qu'une proposition P soit vraie dans un monde sans qu'une autre Q le soit également, l'état de choses représenté par P ne peut exister dans un monde possible sans que l'état de choses représenté par Q y existe également.

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, tout acte illocutoire a des conditions de succès et de satisfaction. Les conditions de succès sont les conditions qui doivent être remplies dans un contexte possible d'énonciation pour que l'acte y soit **accompli**. Les conditions de satisfaction sont celles qui doivent être remplies dans un contexte possible d'énonciation

pour que l'acte y soit **satisfait**. Les actes illocutoires ont donc dans chaque contexte possible d'énonciation une valeur de succès et une valeur de satisfaction. Les deux valeurs de succès sont: le succès \mathcal{S} (ou l'accomplissement réussi) et l'insuccès \mathcal{S} (ou l'inaccomplissement). Les deux valeurs de satisfaction sont: la satisfaction \mathcal{T} et l'insatisfaction \mathcal{P} . Il faut remarquer que ces deux types de notions (de succès et de satisfaction) ne coïncident pas en extension. Car beaucoup d'actes illocutoires peuvent être accomplis sans qu'ils soient satisfaits, de même qu'ils peuvent être satisfaits sans qu'ils soient accomplis. Il existe ainsi une différence entre la notion d'acte illocutoire performable et celle d'acte illocutoire satisfaisable.

Nous pouvons représenter les **conditions de succès (ou de satisfaction) d'un acte illocutoire $F(P)$** en dessinant une figure (un arbre) dont la structure est la suivante:

- Son origine est cet acte illocutoire élémentaire $F(P)$;
- Les successeurs immédiats de l'origine de cet arbre sont des contextes possibles d'énonciation $i_1, i_2, i_3, i_k, \dots$;
- Finalement, les successeurs immédiats de ces successeurs sont l'une des deux valeurs de succès (ou l'une des deux valeurs de satisfaction). La valeur de succès (ou de satisfaction) finale d'un arbre dont l'origine est l'acte illocutoire $F(P)$ est la valeur de succès (ou de satisfaction) de cet acte dans le contexte qui la précède. (Des exemples dans un moment).

Section 1. Les limites à l'usage du langage

La notion d'acte illocutoire performable. Un acte illocutoire peut être performable ou non performable. Un acte illocutoire **est performable** quand il est accompli dans au moins un contexte possible d'énonciation. Par exemple, l'acte d'exprimer la tristesse face à l'arrivée de l'hiver est un acte illocutoire performable. Car il peut être accompli dans au moins un contexte d'énonciation. En revanche, un acte illocutoire est **non performable** quand il n'y a pas de contexte possible d'énonciation où il puisse être accompli. Par exemple, l'acte d'exprimer à la fois de la tristesse et du contentement devant l'arrivée de l'hiver est un acte illocutoire non performable. Dans aucun contexte possible d'énonciation cet acte ne peut être accompli. Car sa force a deux conditions de sincérité opposées.

Les deux figures (1) et (2) suivantes représentent respectivement (1) un acte illocutoire $F_1(P_1)$ performable et (2) un acte illocutoire $F_2(P_2)$ non performable.

Fig (1)			Fig (2)		
	i_1	\mathcal{P}		i_1	\mathcal{S}
$F_1(P_1)$	i_2	\mathcal{S}	$F_2(P_2)$	i_2	\mathcal{S}
	i_3	\mathcal{P}		i_3	\mathcal{S}
	i_k	\mathcal{S}		i_k	\mathcal{S}

Remarquez que dans la figure (2) la valeur de succès de l'acte illocutoire $F_2(P_2)$ est toujours $\$$. Comme nous l'avons dit auparavant, l'existence de tels actes illocutoires non performables montre qu'il existe des limites à la pensée. Nous ne pouvons pas avoir à la première personne des pensées ayant la forme logique des actes illocutoires non performables.

La notion d'acte illocutoire satisfaisable. Un acte illocutoire peut être satisfaisable ou non satisfaisable. Un acte illocutoire **est satisfaisable** quand il est satisfait dans au moins un contexte possible d'énonciation. Par exemple, l'assertion que le drapeau brésilien est multicolore est un acte illocutoire satisfaisable. Car il est vrai dans ce contexte d'énonciation. Au contraire, un acte illocutoire est **non satisfaisable** quand il est insatisfait dans tous les contextes possibles d'énonciation. Par exemple, l'assertion que le temps est réversible est non satisfaisable. Cet acte ne peut être satisfait dans aucun contexte possible d'énonciation. Car son contenu propositionnel est nécessairement faux.

Les deux figures (3) et (4) suivantes représentent respectivement (3) un acte illocutoire $F_3(P_3)$ satisfaisable et (4) un acte illocutoire $F_4(P_4)$ non satisfaisable.

Fig (3)

	i_1	T
$F_3(P_3)$	i_2	\mathcal{F}
	i_3	\mathcal{F}
	i_k	T
	.	.
	.	.
	.	.

Fig (4)

	i_1	\mathcal{F}
$F_4(P_4)$	i_2	\mathcal{F}
	i_3	\mathcal{F}
	i_k	\mathcal{F}
	.	.
	.	.
	.	.

Remarquez que dans la figure (4) la valeur de la satisfaction de l'acte illocutoire $F_4(P_4)$ est toujours \mathcal{F} . Comme nous l'avons dit plus haut, l'existence de tels actes illocutoires non satisfaisables montre qu'il existe des limites à ce qui peut exister dans le monde et être objet d'expérience. Nous ne pouvons pas avoir l'expérience des états de choses représentés par des propositions dont la vérité est impossible.

Remarquez que beaucoup d'actes illocutoires non satisfaisables peuvent cependant être accomplis avec succès. Ceci est dû au fait que les locuteurs humains ne sont pas parfaitement cohérents, ils peuvent se tromper. Ils peuvent même parfois affirmer des propositions dont la vérité est impossible. Cependant, quand ils accomplissent de tels actes, ils ne savent pas *a priori* que leur contenu propositionnel est nécessairement faux. Voilà pourquoi il existe des actes illocutoires accomplis avec succès qui sont non satisfaisables.

Les deux figures (5) et (6) suivantes représentent respectivement les conditions de succès et de satisfaction d'un acte illocutoire $F_5(P_5)$ performable et non satisfaisable.

Fig (5)			Fig (6)		
	i_1	\mathcal{P}		i_1	\mathcal{T}
$F_5(P_5)$	i_2	\mathcal{P}	$F_5(P_5)$	i_2	\mathcal{T}
	i_3	\mathcal{S}		i_3	\mathcal{T}
	i_k	\mathcal{S}		i_k	\mathcal{T}

La figure (5) représente les conditions de succès et la figure (6) représente les conditions de satisfaction de l'acte illocutoire $F_5(P_5)$. Remarquez qu'il peut être réussi même s'il est insatisfaisable.

Comme nous l'avons observé, les deux notions d'acte non performable et celle d'acte non satisfaisable ne coïncident pas puisqu'un acte illocutoire peut être performable sans être satisfaisable et vice versa, être satisfaisable sans être performable. Il existe pour cette raison une différence entre les limites de la pensée et les limites de l'expérience. En ce sens que ce qui limite la pensée ne limite pas nécessairement l'expérience de même que ce qui limite le monde ne limite pas nécessairement la pensée. Autrement dit, les actes de pensés dont

l'accomplissement est impossible sont différents de ceux dont la satisfaction est impossible. Par exemple, on peut affirmer que les baleines sont des poissons. Cette pensée est cependant nécessairement fautive. De même, il existe des propositions passées nécessairement vraies. Cependant on ne peut les prédire.

Les énoncés sont les instruments dont l'utilisation sert à accomplir les actes illocutoires. Comme ceux-ci peuvent être non performables ou non satisfaisables (ou les deux à la fois), il existe par conséquent, deux types différents d'incohérence en sémantique selon la théorie des actes de discours: l'incohérence illocutoire et l'incohérence véri-conditionnelle³.

L'incohérence illocutoire. Tout énoncé qui exprime dans tout contexte possible d'énonciation un acte illocutoire non performable est **illocutoirement incohérent**. Par exemple, l'énoncé exclamatif "Hélas, heureusement, l'hiver est arrivé!" et l'énoncé impératif "Prépare et ne prépare pas le dîner!" sont des énoncés illocutoirement incohérents. Car les actes illocutoires qu'ils servent à exprimer sont non performables. Ils expriment des pensées dont l'accomplissement est impossible.

L'incohérence véri-conditionnelle. Tout énoncé qui exprime dans tout contexte possible d'énonciation un acte illocutoire non satisfaisable est **véri-conditionnellement incohérent**. Par

³voir *Les actes de discours, op. cit.* pp. 54-5.

exemple, les énoncés déclaratifs "Le temps est réversible" et "La plage est et n'est pas déserte" sont des énoncés véridiquement incohérents. Car les actes qu'ils servent à exprimer sont non satisfaisables. Ils expriment des pensées dont la satisfaction est impossible.

Il y a **trois raisons** pour lesquelles certains actes illocutoires élémentaires de la forme $F(P)$ sont **non performables**. **Premièrement**, leur force illocutoire F a des composantes incompatibles. **Deuxièmement**, leur contenu propositionnel P est une contradiction dans la mesure où il est nécessairement faux et que nous le savons *a priori*. Par exemple, la proposition que la terre est ronde et n'est pas ronde est une contradiction. Son assertion n'est donc pas performable. Et **troisièmement**, leur force illocutoire F ne peut être appliquée à leur contenu propositionnel P . Par exemple, un locuteur ne peut demander à l'interlocuteur d'avoir fait quelque chose dans le passé. Le locuteur ne peut jamais atteindre le but illocutoire directif sur un contenu propositionnel qui ne représente pas une action future de l'interlocuteur.

Les actes illocutoires peuvent ainsi être non performables à cause de leur force illocutoire F , à cause de leur contenu propositionnel P ou à cause de l'incompatibilité entre leur force F et leur contenu propositionnel P .

Considérons le **premier cas**. **Tout acte illocutoire qui a deux composantes incompatibles (ou opposées) est non performable**. Par

exemple, tout acte illocutoire qui a comme condition de sincérité le contentement et le mécontentement n'est pas performable. Car nous ne pouvons à la fois avoir (et même exprimer) du contentement et du mécontentement à propos du même état de choses. C'est pourquoi les énoncés qui servent à exprimer de tels actes sont illocutoirement incohérents. Par exemple, l'énoncé déclaratif "Quelle joie, hélas, l'hiver est arrivé" est illocutoirement incohérent. Cependant, ces actes peuvent être satisfaits. Car leur contenu propositionnel peut être vrai. Par conséquent, les énoncés qui servent à exprimer de tels actes sont illocutoirement incohérents mais vériconditionnellement cohérents.

Considérons le **deuxième cas** de non performabilité des actes illocutoires: ceux qui sont non performables à cause de leur contenu propositionnel P. **Tout acte illocutoire dont le contenu propositionnel est une contradiction est non performable.** Par exemple, l'ordre de préparer et de ne pas préparer le dîner est non performable. Nous ne pouvons à la fois ordonner à quelqu'un de faire et de ne pas faire la même chose. Car nous savons tous *a priori* qu'il n'est pas possible d'obéir à un tel ordre. Nous savons tous *a priori* qu'une contradiction ne peut pas être vraie. Les énoncés qui servent à exprimer de tels actes sont à la fois illocutoirement et véri-conditionnellement incohérents. Par exemple, l'énoncé impératif "Prépare et ne prépare pas le dîner!" est illocutoirement et véri-conditionnellement incohérent.

S'il est vrai de dire que les locuteurs humains ne sont pas parfaitement cohérents, il est faux de dire qu'ils sont totalement incohérents. Selon la théorie des actes de discours, ils sont à tout le moins **minimalement cohérents**⁴. Ils savent *a priori* que l'ajustement entre les mots et les choses est impossible lorsque l'acte illocutoire a un contenu propositionnel contradictoire. Étant minimalement rationnels, les locuteurs n'essayent jamais d'accomplir des actes illocutoires quand ils savent *a priori* qu'ils sont non satisfaisables. Remarquez que, dans ce cas, les actes illocutoires sont non performables parce que nous savons *a priori* qu'ils sont insatisfaisables.

Pour cette raison, il existe dans la théorie des actes de discours une **loi de la cohérence minimale**⁵. Cette loi concerne le but illocutoire. Nous ne pouvons pas atteindre les buts illocutoires assertif (Π_1), engageant (Π_2), directif (Π_3) et déclaratif (Π_4) sur une contradiction. Par conséquent, **tout énoncé de la forme $f(p \wedge \neg p)$ est illocutoirement et vériditionnellement incohérent**. Car tout acte illocutoire de la forme $F(P \wedge \neg P)$ avec une direction non vide d'ajustement est à la fois non performable et non satisfaisable. Les locuteurs sont **minimalement rationnels: ils savent *a priori* [...] "qu'une proposition et sa négation ne peuvent être simultanément vraies dans le monde"**⁶. Les locuteurs ne parlent jamais littéralement

⁴Au sens de Christopher Cherniak, *Minimal Rationality*, M.I.T. press, 1986, p. 16.

⁵voir *Les Actes de Discours*, *op. cit.*, pp. 145-6.

⁶*Ibidem*, *op. cit.*

quand ils expriment de telles pensées.

Les deux figures (7) et (8) suivantes représentent respectivement (7) un acte illocutoire $F_7(P_7)$ non performable à cause de F et (8) un acte illocutoire $F_8(P_8)$ non performable à cause de P.

Fig (7)	Fig (8)
i_1 $\$$ T	i_1 $\$$ \mathcal{F}
$F_7(P_7)$ i_2 $\$$ \mathcal{F}	$F_8(P_8)$ i_2 $\$$ \mathcal{F}
i_3 $\$$ \mathcal{F}	i_3 $\$$ \mathcal{F}
i_k $\$$ T	i_k $\$$ \mathcal{F}
.
.
.

Remarquez que l'acte illocutoire $F_7(P_7)$ non performable à cause de F (fig (7)) peut être satisfait. Au contraire, l'acte illocutoire $F_8(P_8)$ non performable à cause de P (fig (8)) est également insatisfaisable.

Considérons le **troisième cas** de non performabilité des actes illocutoires: ceux dont la force illocutoire F ne peut être appliquée au contenu propositionnel. Tout acte illocutoire dont la force illocutoire est incompatible avec le contenu propositionnel est non performable. Par exemple, la promesse que $2+2=4$ est non performable. Nous ne pouvons pas promettre à

quelqu'un que $2+2=4$. Car nous savons *a priori* que cette proposition (que $2+2=4$) ne représente pas une action. Les énoncés qui servent à exprimer de tels actes sont illocutoirement incohérents. Par exemple, l'énoncé performatif "Je promets que $2+2=4$ " est illocutoirement incohérent alors que son contenu propositionnel est nécessairement vrai.

Considérons maintenant le cas des actes illocutoires **non satisfaisables**. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les conditions de satisfaction des actes illocutoires sont liées aux conditions de vérité de leur contenu propositionnel. **Tout acte illocutoire dont le contenu propositionnel est nécessairement faux est insatisfaisable**. Par exemple, l'assertion que le temps est réversible est insatisfaisable. Cette assertion est nécessairement fausse. Cependant, elle peut être faite. Comme nous l'avons expliqué, les locuteurs peuvent croire qu'elle est vraie. Les énoncés qui servent à exprimer de tels actes, par exemple, l'énoncé déclaratif "Le temps est réversible" sont d'une part véri-conditionnellement incohérents et d'autre part illocutoirement cohérents.

La figure (9) suivante représente un acte illocutoire $F_9(P_9)$ non satisfaisable parce que son contenu propositionnel est nécessairement faux (mais nous ne le savons pas *a priori*).

Fig (9)

	i_1	\mathcal{P}	\mathcal{T}
$F_9(P_9)$	i_2	\mathcal{S}	\mathcal{T}
	i_3	\mathcal{P}	\mathcal{T}
	i_k	\mathcal{S}	\mathcal{T}
	.	.	.
	.	.	.
	.	.	.

Remarquez que cet acte illocutoire $F_9(P_9)$ est performable. Cela montre que ce qui limite l'expérience peut ne pas limiter la pensée. Car nous avons des pensées représentant des états de choses impossibles dont nous ne pouvons jamais avoir l'expérience. Il existe en revanche des pensées à la fois impossibles à avoir et à satisfaire. Dans ce cas, ce qui limite la pensée limite aussi l'expérience. Par exemple, le cas des assertions contradictoires.

En vertu de leur forme logique, il existe ainsi quatre cas limites d'actes illocutoires. **Premièrement**, les actes illocutoires qui ne sont pas **performables** (qu'il est impossible d'accomplir). Par exemple, ceux dont la force F a des composantes qui sont incompatibles. Ils montrent qu'il existe des limites à la pensée. **Deuxièmement**, les actes illocutoires qui sont à la fois **non performables et non satisfaisables** (qu'il est impossible d'accomplir et de satisfaire). Ceux dont la force a une direction

non vide d'ajustement et le contenu propositionnel P est contradictoire (et nous le savons *a priori*). Ils montrent qu'il existe des limites communes à la pensée et à l'expérience. **Troisièmement**, le cas des actes illocutoires qui sont **nécessairement insatisfaits** mais performables. Ceux dont le contenu propositionnel est nécessairement faux (mais nous ne le savons pas *a priori*). Ils montrent qu'il existe des limites à l'expérience. Et **quatrièmement**, le cas des actes illocutoires qui sont **nécessairement satisfaits**. Il existe beaucoup d'actes illocutoires qui sont nécessairement satisfaits: les actes assertifs dont le contenu propositionnel est nécessairement vrai. Par exemple, l'assertion que les baleines sont des mammifères. Cette assertion est toujours vraie même quand elle n'est pas faite. Les énoncés qui servent à exprimer de tels actes illocutoires sont donc nécessairement satisfaits. Ceci montre qu'il y a un ordre *a priori* dans le monde. Certains états de choses existent dans tous les mondes possibles au sens où dans tous les mondes possibles s'il y a des baleines elles sont des mammifères.

Il faut dire ici qu'il n'existe pas d'acte illocutoire **nécessairement réussi**. Cela pour deux raisons. D'abord, il y a des contextes où les locuteurs ne parlent pas. Dans ces contextes possibles, ils n'accomplissent et n'ont pas la moindre intention d'accomplir aucun acte illocutoire. Deuxièmement, les locuteurs peuvent rater leur tentative d'accomplissement d'un acte illocutoire. Comme nous l'avons vu, il y a des contextes

possibles où les locuteurs essayent sans succès d'accomplir un acte illocutoire. Pour ces deux raisons, il n'existe pas d'acte illocutoire nécessairement réussi. Cependant, il existe des actes illocutoires dont les tentatives d'accomplissement sont toujours réussies et satisfaites. Par exemple, tout locuteur qui dit littéralement "Je parle" accomplit l'acte assertif en question. Car par le seul fait de tenter d'affirmer qu'il parle, il réussit à faire cette assertion et par conséquent à parler. Nous ne pouvons pas accomplir de tels actes sans rendre vrai leur contenu propositionnel. Pour cette raison, de tels actes sont toujours réussis et satisfaits à chaque fois que les locuteurs essayent de les accomplir. Autrement dit, il suffit d'essayer de les accomplir pour les réussir et les satisfaire. Les énoncés qui servent à exprimer de tels actes illocutoires sont appelés **analytiquement réussis et satisfaits**⁷. Selon Daniel Vanderveken⁸, c'est ainsi qu'il faut analyser le "Cogito, ergo sum" de Descartes⁹.

En résumé, on peut représenter les quatre cas limites par les quatre figures (11), (12), (13) et (14) suivantes: (11) représente un acte illocutoire non performable mais satisfaisable, (12) un acte illocutoire à la fois non performable et insatisfaisable, (13) un acte illocutoire

⁷ Voir *Meaning Speech Acts, op. cit.* p. 49.

⁸ Voir à ce sujet *Meaning and Speech Acts, vol. 1, op. cit.* p.154.

⁹ Descartes, *Oeuvres et Lettres*, quatrième volume de la "Bibliothèque de la Pléiade", Éditions Gallimard, 1966, Seconde Méditation p. 275.

insatisfaisable mais performable et finalement, (14) un acte illocutoire nécessairement satisfait mais pas nécessairement réussi.

Fig (11)

	i_1	\mathcal{S}	\mathcal{P}
$F_{11}(P_{11})$	i_2	\mathcal{S}	T
	i_3	\mathcal{S}	T
	i_k	\mathcal{S}	\mathcal{P}
	.	.	.
	.	.	.
	.	.	.

Fig (12)

	i_1	\mathcal{S}	\mathcal{P}
$F_{12}(P_{12})$	i_2	\mathcal{S}	\mathcal{P}
	i_3	\mathcal{S}	\mathcal{P}
	i_k	\mathcal{S}	\mathcal{P}
	.	.	.
	.	.	.
	.	.	.

Fig (13)

	i_1	\mathcal{S}	\mathcal{P}
$F_{13}(P_{13})$	i_2	\mathcal{P}	\mathcal{P}
	i_3	\mathcal{S}	\mathcal{P}
	i_k	\mathcal{P}	\mathcal{P}
	.	.	.
	.	.	.
	.	.	.

Fig (14)

	i_1	\mathcal{S}	T
$F_{14}(P_{14})$	i_2	\mathcal{P}	T
	i_3	\mathcal{P}	T
	i_k	\mathcal{S}	T
	.	.	.
	.	.	.
	.	.	.

Section 2. Les relations d'implication logique entre les actes illocutoires

Il existe en logique illocutoire quatre relations fondamentales d'implication logique entre les actes illocutoires qui tiennent à leurs conditions de succès et de satisfaction.

1) **Un premier type d'implication logique entre actes illocutoires est l'engagement illocutoire.** Comme nous l'avons montré plus haut, **un acte illocutoire engage illocutoirement le locuteur à un autre acte quand il a plus de conditions de succès que l'autre.** Par exemple, l'acte de prédire engage illocutoirement à l'acte d'affirmer. En effet, une prédiction a plus de conditions de succès qu'une simple assertion. En faisant une prédiction le locuteur fait une assertion dont le contenu propositionnel représente un état de choses futur par rapport au moment de l'énonciation.

Cette relation d'implication est visualisée par la figure (15) suivante:

Fig (15)

le SUCCÈS de l'acte $F_1(P_1)$ \Rightarrow le SUCCÈS de l'acte $F_2(P_2)$

Voici deux exemples de lois d'engagement illocutoire:

a) **La loi de l'engagement assertif lors de l'atteinte**

du but illocutoire déclaratif¹⁰

Une déclaration a par définition le but illocutoire déclaratif (Π_4) et donc la double direction d'ajustement. Toute énonciation ayant la double direction d'ajustement a aussi la direction d'ajustement plus simple des mots aux choses (qui est propre aux assertions). Par conséquent, toute déclaration contient l'assertion correspondante.

Cette loi peut être visualisée par la figure (16) suivante où $\top(P)$ représente une déclaration et $\vdash(P)$ représente une assertion ayant le même contenu propositionnel.

Fig (16)

le SUCCÈS de $\top(P) \Rightarrow$ le SUCCÈS de $\vdash(P)$

À partir de cette loi d'engagement illocutoire nous pouvons dériver la loi suivante gouvernant les pensées:

Quand un être humain a une pensée ayant la double direction d'ajustement (esprit-monde et monde-esprit) alors il a aussi la pensée correspondante ayant la direction d'ajustement plus simple de l'esprit au monde.

b) **La loi de l'engagement assertif lors de l'accomplissement des actes illocutoires engageants¹¹.**

Une promesse a par définition le but illocutoire engageant

¹⁰ *Les Actes de Discours*, op. cit., p.144.

¹¹ voir *Meaning and Speech Acts*, vol. 2, op. cit., p. 72.

(Π_2) et donc la direction d'ajustement des choses aux mots. Toute énonciation ayant ce type de direction d'ajustement a la direction d'ajustement plus simple des mots aux choses (propre des assertions). Par conséquent, tout locuteur qui fait une promesse affirme qu'il fera l'action représentée par le contenu propositionnel de cette promesse.

Cette loi peut être visualisée par la figure (17) suivante où $\perp(P)$ représente une promesse et $\vdash(P)$ représente une assertion ayant le même contenu propositionnel.

Fig (17)

Le SUCCÈS de $\perp(P)$ \Rightarrow le SUCCÈS de $\vdash(P)$

2) **Un second type d'implication logique entre actes illocutoires** est le suivant: **la satisfaction de certains actes illocutoires implique la satisfaction d'autres**. Certains actes illocutoires ont plus de conditions de satisfaction que d'autres. Quand ils sont satisfaits dans un contexte possible d'énonciation les autres sont également satisfaits dans le même contexte. Par exemple, l'acte de demander du jus de maracujá a plus de conditions de satisfaction que l'assertion qu'il existe du jus de maracujá. En effet, une demande ne peut être accordée sans que l'assertion de son contenu propositionnel soit vraie.

Cette seconde relation d'implication est visualisée par la figure (18) suivante:

Fig (18)

**la SATISFACTION de l'acte $F_1(P_1) \Rightarrow$ la SATISFACTION
de l'acte $F_2(P_2)$**

Voici un exemple de telle loi:

**La satisfaction des actes illocutoires engageants, directifs
et déclaratifs impliquent la satisfaction des assertions
correspondantes.**

Pour qu'une promesse soit tenue, qu'une demande soit accordée et qu'une déclaration soit satisfaite, il faut que l'assertion de leur contenu propositionnel soit vraie. Les trois figures (19), (20) et (21) représentent respectivement une promesse ($\perp(P)$), une demande ($!(P)$) et une déclaration ($\top(P)$) chacune d'entre elles implique la satisfaction de l'assertion correspondante.

Fig (19)

**la SATISFACTION de l'acte $\perp(P) \Rightarrow$ la SATISFACTION de l'acte
 $\vdash(P)$**

Fig (20)

**la SATISFACTION de l'acte $!(P) \Rightarrow$ la SATISFACTION de l'acte
 $\vdash(P)$**

Fig (21)

la SATISFACTION de l'acte $\top(P) \Rightarrow$ la SATISFACTION de l'acte

$\vdash (P)$

À partir de cette loi nous pouvons dériver la loi suivante gouvernant les pensées:

Une pensée ayant la double direction d'ajustement (esprit-monde et monde-esprit) ou la direction d'ajustement du monde à l'esprit ne peut être satisfaite sans que la pensée correspondante ayant la direction d'ajustement plus simple de l'esprit au monde soit vraie.

Une autre loi d'implication logique de ce type est la suivante:

Quand une proposition P implique strictement une autre Q, la satisfaction de l'assertion de P implique la satisfaction de l'assertion de Q.

Par conséquent, toutes les lois d'implication stricte représentent l'ordre *a priori* du monde. Quand la vérité de l'assertion de P implique logiquement la vérité de l'assertion de Q, alors il n'est pas possible que l'état de choses représenté par P existe dans un monde sans que l'état de choses représenté par Q y existe également. Ainsi quand nous avons l'expérience du premier état de choses (dans un monde) nous avons également l'expérience du deuxième état de choses (dans le même monde).

3) Troisième type d'implication logique entre actes illocutoires: le succès implique la satisfaction. Certains actes

illocutoires ont des conditions de succès plus fortes que les conditions de satisfaction d'autres actes. Ils ne peuvent être accomplis dans un contexte possible sans que d'autres soient satisfaits dans ce même contexte. Par exemple, si une déclaration est réussie alors l'assertion de son contenu propositionnel est vraie. Comme nous l'avons vu, le succès des actes illocutoires ayant la double direction d'ajustement implique leur satisfaction. C'est pourquoi une déclaration réussie implique la vérité de l'assertion correspondante.

Cette relation d'implication est visualisée par la figure (22) suivante:

Fig (22)

le SUCCÈS de l'acte $F_1(P_1) \Rightarrow$ la SATISFACTION de l'acte $F_2(P_2)$

La principale loi de ce type est la suivante:

La loi de la vérité du contenu propositionnel d'une déclaration réussie¹²

Comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises, le but illocutoire déclaratif Π_4 consiste à accomplir l'action représentée par le contenu propositionnel seulement en le disant. Pour cette raison les actes illocutoires de type déclaratif ont la double direction d'ajustement. Le contenu propositionnel d'une déclaration réussie est *ipso facto* vrai. Toute déclaration

¹²voir *Les actes illocutoires, op. cit.*, p. 144.

réussie est donc satisfaite.

À partir de cette loi gouvernant les actes nous pouvons dériver la loi suivante gouvernant les pensées:

Quand un être humain a une pensée ayant la double direction d'ajustement (esprit-monde et monde-esprit) alors cette pensée est satisfaite.

Autrement dit, il n'est pas possible pour un locuteur d'avoir une pensée avec la double direction d'ajustement sans transformer le monde en rendant existant l'état de choses représenté par son contenu propositionnel.

4) **Quatrième type d'implication logique entre actes illocutoires** est le suivant: la **satisfaction implique le succès**. Certains actes illocutoires ont des conditions de satisfaction plus fortes que les conditions de succès d'autres. En ce sens que ces actes ne peuvent être satisfaits sans que les autres soient accomplis. Par exemple, une demande ne peut être accordée sans qu'elle ait été faite. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, pour que les actes illocutoires de type directif soient satisfaits, il faut plus que la vérité de leur contenu propositionnel, il faut que l'interlocuteur fasse l'action future demandée pour se conformer à la directive, laquelle doit donc avoir été faite.

Cette relation d'implication est visualisée par la figure

(23) suivante:

Fig (23)

la SATISFACTION de l'acte $F_1(P_1)$ \Rightarrow le SUCCÈS de l'acte $F_2(P_2)$

Voici un exemple de ce type de loi:

La loi du succès des actes illocutoires satisfaits avec la direction d'ajustement des choses aux mots ou la double direction d'ajustement¹³.

Par définition, tout acte illocutoire engageant, directif ou déclaratif satisfait est réussi. Comme nous l'avons montré plus haut, pour qu'il y ait satisfaction d'un tel type d'acte illocutoire le monde doit être changé par l'action du locuteur ou de l'interlocuteur avec l'intention de s'y conformer. Ils ne peuvent donc pas être satisfaits sans être accomplis. C'est pourquoi tout acte illocutoire avec la direction d'ajustement des choses aux mots ou la double direction d'ajustement satisfait est réussi.

À partir de cette loi gouvernant les actes illocutoires nous pouvons dériver la loi suivante gouvernant les pensées:

Beaucoup de pensées sont satisfaites même si elles n'ont

¹³voir *Meaning and Speech Acts*, vol. 2, *Op. cit.*, pp. 71-2.

jamais été faites. Par exemple, les assertions nécessairement vraies. Cependant :

il n'est pas possible qu'une pensée ayant la direction d'ajustement du monde à l'esprit ou la double direction d'ajustement soit satisfaite sans que le locuteur l'ait eue.

Il est important de remarquer que ces quatre types de relations d'implication logique entre actes ne coïncident pas en extension. Par exemple, la satisfaction de tout acte illocutoire implique la satisfaction de l'assertion que $2+2=4$. Cependant, il n'est pas vrai que tout acte illocutoire engage illocutoirement à l'assertion que $2+2=4$. Par exemple, l'acte de promettre de l'aide à quelqu'un n'engage pas illocutoirement à l'assertion que $2+2=4$.

Section 3. Les relations d'implication logique entre énoncés¹⁴

Comme nous l'avons vu, il existe quatre relations différentes d'implication logique entre actes illocutoires. De même, il existe quatre relations différentes d'implication logique entre énoncés selon la théorie des actes de discours. Voyons maintenant chacune d'entre elles en particulier.

1) Un premier type d'implication logique entre énoncés est

¹⁴voir *Les actes de Discours*, op. cit. pp. 55-7.

l'implication illocutoire¹⁵. Un énoncé **implique illocutoirement** un autre quand il n'est pas possible pour un locuteur d'accomplir l'acte illocutoire exprimé par le premier énoncé sans qu'il accomplisse l'acte illocutoire exprimé par le deuxième dans le même contexte. Par exemple, l'énoncé déclaratif "Il fera beau demain et après-demain" implique illocutoirement l'énoncé déclaratif "Il fera beau demain". Si la prédiction exprimée par le premier énoncé est accomplie alors l'assertion exprimée par le deuxième énoncé est également accomplie.

Les deux lois suivantes d'implication illocutoire sont des conséquences des lois d'engagement illocutoire mentionnées plus haut:

- a) **Toute énoncé performatif implique illocutoirement l'énoncé déclaratif correspondant.**

Par exemple, l'énoncé performatif "Par la présente, je vous licencie" implique illocutoirement l'énoncé déclaratif "Vous êtes licencié".

- b) **Les énoncés de la forme f(p) impliquent illocutoirement les énoncés correspondant ayant des marqueurs de force illocutoire plus courts exprimant des forces illocutoires plus faibles.** Par exemple:

- 1) **L'énoncé de la forme [μ]f(p) implique illocutoirement**

¹⁵voir *Les Actes de Discours*, op. cit., p. 56.

l'énoncé de la forme $f(p)$.

Ainsi, l'énoncé impératif "Restez ici, s'il vous plaît!" implique illocutoirement l'énoncé impératif correspondant "Restez ici!".

2) L'énoncé de la forme $[\Sigma]f(p)$ implique illocutoirement l'énoncé de la forme $f(p)$

Par exemple, l'énoncé déclaratif "Heureusement pour toi, il neige" implique illocutoirement l'énoncé déclaratif correspondant "Il neige".

3) L'énoncé de la forme $[\psi]f(p)$ implique illocutoirement l'énoncé de la forme $f(p)$

Ainsi, l'énoncé exclamatif "Le printemps est arrivé, quelle joie!" implique illocutoirement l'énoncé déclaratif correspondant "Le printemps est arrivé".

4) L'énoncé de la forme $[+1]f(p)$ implique illocutoirement l'énoncé de la forme $f(p)$

Par exemple, l'énoncé impératif "Franchement, viens ici" implique illocutoirement l'énoncé impératif correspondant "Viens ici".

2) Deuxième cas d'implication entre énoncés: l'implication véri-conditionnelle¹⁶. Un énoncé implique véri-conditionnellement

¹⁶*Ibidem, op. cit. p. 56.*

un autre quand il n'est pas possible que l'acte illocutoire exprimé par le premier énoncé dans un contexte possible d'énonciation soit satisfait sans que l'autre acte exprimé par le deuxième énoncé y soit également satisfait. Par exemple, l'énoncé impératif "Donnez-moi du jus de maracujá, s'il vous plaît" implique véri-conditionnellement l'énoncé déclaratif "Il existe du jus de maracujá". Car si la demande exprimée par le premier énoncé est accordée alors l'assertion exprimée par le deuxième énoncé est vraie.

Voici un exemple de ce type de loi.

Tout énoncé impératif ou performatif implique véri-conditionnellement l'énoncé déclaratif correspondant.

Par exemple, l'énoncé impératif "Prends un bain de soleil demain, s'il te plaît!" implique véri-conditionnellement l'énoncé déclaratif "Tu prendras un bain de soleil demain". Car si la demande est accordée alors l'assertion est vraie. De même, l'énoncé performatif "Par la présente, je vous bénis" implique véri-conditionnellement l'énoncé déclaratif "Vous êtes béni".

Il est important de remarquer que l'implication illocutoire et l'implication véri-conditionnelle entre énoncés ne coïncident pas en extension¹⁷. Par exemple, l'énoncé performatif "Je vous ordonne de danser la samba pendant le carnaval" implique illocutoirement l'énoncé non performatif correspondant l'énoncé

¹⁷voir *Les Actes de Discours*, op. cit. p. 57.

impératif "Que cela te plaise ou non, dansez la samba pendant le carnaval!". Cependant, le premier n'implique pas véridiquement le deuxième. Car ce n'est pas parce que l'ordre a été donné qu'il sera obéi. De même, l'énoncé impératif "Donnez-moi un morceau de graviola, s'il vous plaît!" implique véridiquement l'énoncé déclaratif correspondant "Vous donnerez un morceau de graviola". Cependant, le premier n'implique pas illocutoirement le deuxième. Car en faisant la demande exprimée par le premier énoncé le locuteur ne fait pas pour autant l'assertion exprimée par le deuxième.

3) **Troisième type d'implication logique entre énoncés: l'implication illocutoire de la satisfaction**¹⁸. Un énoncé **implique illocutoirement la satisfaction** d'un autre quand il n'est pas possible que l'acte illocutoire exprimé par le premier énoncé dans un contexte possible d'énonciation soit accompli sans que l'autre acte illocutoire exprimé par le deuxième énoncé soit satisfait dans le même contexte. Par exemple, l'énoncé performatif "Par la présente, je vous déclare citoyenne canadienne" implique illocutoirement la satisfaction de l'énoncé déclaratif "Vous êtes citoyenne canadienne". Si toute déclaration réussie est satisfaite alors l'assertion qu'elle contient est vraie.

Une loi de ce type est la suivante:

Tout énoncé élémentaire implique illocutoirement la vérité

¹⁸*Ibidem, op. cit.*

de l'énoncé performatif correspondant¹⁹

C'est pourquoi il existe une implication illocutoire entre les énoncés performatifs et les énoncés non performatifs qui leur correspondent. Par exemple, l'énoncé performatif "Je promets de donner à manger au singe" implique illocutoirement l'énoncé déclaratif "Je donnerai à manger au singe". Car si la déclaration de la promesse exprimée par le premier énoncé est réussie alors l'assertion exprimée par le deuxième énoncé est également réussie. De même, l'énoncé performatif "Je vous ordonne de donner la clef de la maison demain" implique illocutoirement l'énoncé impératif "Donnez la clef de la maison demain, que cela vous plaise ou non!". Car si la déclaration de l'ordre exprimée par le premier énoncé est réussie alors cet ordre exprimé par le deuxième énoncé est également réussi.

Cette loi d'implication illocutoire est due au fait que les énoncés performatifs expriment des déclarations d'accomplissement des actes illocutoires. Lors d'énonciations performatives nous déclarons que nous accomplissons l'acte en question. Par exemple, en disant "Par la présente, je vous bénis" le locuteur déclare qu'il fait l'action de bénir l'interlocuteur²⁰.

4) Quatrième type d'implication entre énoncés:

¹⁹voir *Meaning and Speech Acts*, op. cit. p. 113.

²⁰voir *Meaning and Speech Acts*, op. cit. p. 113.

l'implication véri-conditionnelle du succès²¹. Un énoncé **implique véri-conditionnellement le succès** d'un autre quand il n'est pas possible que l'acte illocutoire exprimé par le premier énoncé dans un contexte possible d'énonciation soit satisfait sans que l'autre acte illocutoire exprimé par le deuxième énoncé soit accompli dans le même contexte. Par exemple, l'énoncé performatif "Je vous demande du sorbet de mangaba" implique véri-conditionnellement l'énoncé impératif "Donnez-moi du sorbet de mangaba, s'il vous plaît".

Les lois suivantes sont des conséquences sémantiques de la définition de la satisfaction des actes illocutoires avec la direction d'ajustement des choses aux mots:

a) **Tout énoncé impératif ou performatif implique véri-conditionnellement son propre succès**²².

Comme nous l'avons expliqué plus haut, une directive ne peut être satisfaite si elle n'a pas été donnée. De même, toute déclaration satisfaite est réussie.

b) **Les énoncés performatifs impliquent véri-conditionnellement le succès des énoncés non performatifs correspondant**²³.

Par exemple, l'énoncé performatif "J'affirme que le soleil

²¹*Ibidem, op. cit.*

²²*Ibidem, op. cit. p.113.*

²³voir *Meaning and Speech Acts, vol 2, op. cit. p. 113.*

est une étoile" implique véri-conditionnellement le succès de l'énonciation de l'énoncé déclaratif "Le soleil est une étoile". De même, l'énoncé "Je t'ordonne d'apprendre le portugais" implique véri-conditionnellement l'énoncé impératif "Apprends le portugais, que cela te plaise ou non!". Ceci est dû au fait que les actes illocutoires déclaratifs ont la double direction d'ajustement.

En résumé, nous pouvons conclure qu'en formalisant les lois d'implication logique (illocutoire et véri-conditionnelle) existantes entre les énoncés des langues naturelles, la théorie des actes de discours montre que les locuteurs sont rationnels. Elle explique [...] "quels raisonnements pratiques et théoriques valides les locuteurs sont capables de faire en vertu de leur compétence linguistique dans leur usage et leur compréhension des langues naturelles"²⁴. Ce faisant, la théorie des actes de discours caractérise plus précisément les formes *a priori* de la pensée.

²⁴voir *Les Actes de Discours*, op. cit. p. 156.

CONCLUSIONS

Les résultats des recherches que nous avons menées sur le transcendantal sont l'objet de notre conclusion. Nous montrerons pourquoi la théorie des actes de discours est transcendentale au sens de Kant et du premier Wittgenstein.

Wittgenstein fixe les limites de la pensée en fixant les limites qui existent à l'expression des pensées par les moyens du langage. Comme il le dit dans l'**Avant-propos** du *Tractatus*:

"On pourrait résumer en quelque sorte tout le sens du livre en ces termes: tout ce qui proprement peut être dit peut être dit clairement, et sur ce dont on ne peut parler, il faut garder le silence. Le livre tracera donc une frontière à l'acte de penser, - ou plutôt non pas à l'acte de penser mais à l'expression des pensées: car pour tracer une frontière à l'acte de penser, nous devrions penser les deux côtés de cette frontière (nous devrions donc pouvoir penser ce qui ne se laisse pas penser). La frontière ne pourra donc être tracée que dans la langue et ce qui est au-delà sera simplement dépourvu de sens".

Autrement dit, selon Wittgenstein, tout ce que l'on peut penser on peut le dire clairement en utilisant un énoncé bien formé (pourvu de sens) d'une langue.

La logique dit quelle est la forme des énoncés bien formés (pourvus de sens).

Dans le *Tractatus*, tout énoncé bien formé est une fonction de vérité d'énoncés élémentaires qui sont des images de faits. Wittgenstein le dit explicitement. (Voir les paragraphes 6 et 6.001).

La logique fixe donc des limites à l'expression des pensées. Les énoncés mal formés n'ont aucun sens. En les utilisant, nous ne pensons rien.

Wittgenstein le dit dans le paragraphe 5.6:

"Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde".

Et dans le paragraphe 6.13 il conclut:

"La logique est transcendantale".

Selon Wittgenstein, en montrant la forme des propositions, la logique détermine les conditions de possibilité des énoncés (pourvus de sens) de toute langue possible. Ce que Wittgenstein appelle des propositions. C'est pourquoi la logique est transcendantale au sens de Kant. Les conditions de possibilité des pensées sont fixées à partir des conditions de possibilité de détermination d'un sens dans l'emploi du langage. Ces conditions de possibilité sont clarifiées dans l'analyse logique du langage

en exhibant la forme profonde des énoncés pourvus de sens.

Selon un grand commentateur de Wittgenstein, Stenius¹:

"Ceci est une modification essentielle de la vision kantienne qui donne lieu à toutes les différences entre Wittgenstein et Kant. La tâche de la philosophie (théorique) est pour Wittgenstein comme pour Kant d'indiquer les limites du discours théorique. Mais comme ce qui appartient au discours théorique est ce qui peut être dit dans le langage, l'investigation de ces limites est l'investigation de la logique du langage, qui montre la logique du monde. "La logique n'est pas une théorie mais une réflexion du monde", Wittgenstein le dit dans le paragraphe 6.13 et il ajoute "La logique est transcendentale", ce qui peut être interprété de cette façon: ce que les déductions transcendentales de Kant veulent montrer, cela est réalisé par l'analyse logique du langage".

En suivant le modèle de Wittgenstein, Searle et Vanderveken veulent fixer grâce à la logique illocutoire les limites de la pensée en fixant les limites qui existent à l'expression des pensées par les moyens du langage lors de l'accomplissement des actes illocutoires. Selon le principe d'exprimabilité de la théorie des actes de discours, toute pensée conceptuelle est exprimable par le moyen du langage. La nouveauté (par rapport à Wittgenstein) réside dans l'intermédiaire des actes illocutoires. Selon ces deux auteurs (Searle et Vanderveken), les pensées que nous pouvons avoir nous devons pouvoir les exprimer par les moyens du langage en accomplissant avec succès des actes illocutoires.

¹ E. Stenius, *Wittgenstein's Tractatus*, Blackwell, 1964, p. 218.

À la différence de Wittgenstein, dans la théorie des actes de discours, nous pouvons accomplir un acte illocutoire non littéralement en utilisant un énoncé mal formé. Par exemple, en disant "Je promets que Rosa viendra demain", nous pouvons vouloir dire que nous promettons de tenter de la faire venir. Dans ce cas, nous pensons quand même en parlant non littéralement.

Donc, tout ce dont nous pouvons penser nous pouvons en principe le dire en accomplissant un acte illocutoire ayant la forme de cette pensée (qu'il soit littéral ou non).

La logique illocutoire dit quelle est la forme des actes illocutoires élémentaires. (Ces actes sont les plus importants).

Comme nous l'avons vu, tout acte illocutoire élémentaire est pourvu d'une force et d'un contenu propositionnel. Il y a des universaux logiques et linguistiques, matériels et formels. Ce sont, d'une part, les éléments primitifs et les relations entre ces éléments de la pensée relatifs aux forces illocutoires et aux propositions. Ce sont, d'autre part, les types d'expressions linguistiques qui servent à exprimer ces éléments de la pensée et les relations qui peuvent exister entre eux.

Toute force a six composantes:

- a) un but illocutoire;
- b) un mode d'atteinte de but illocutoire;
- c) une condition sur le contenu propositionnel
- d) une condition préparatoire;
- e) une condition de sincérité; et
- f) un degré de puissance.

En particulier, le but illocutoire détermine une direction d'ajustement entre les mots et les choses. D'un point de vue logique, les quatre directions d'ajustement possibles selon lesquelles nous pouvons établir une correspondance entre les mots et les choses sont :

- a) la direction d'ajustement des mots aux choses;
- b) la direction d'ajustement des choses aux mots;
- c) la double direction d'ajustement; et
- d) la direction d'ajustement vide.

Il existe cinq buts illocutoires de base que l'on peut déduire de ces différentes directions d'ajustement.

Les cinq buts illocutoires de base sont les suivants :

- a) le but illocutoire assertif;
- b) le but illocutoire engageant;
- c) le but illocutoire directif;
- d) le but illocutoire déclaratif; et
- e) le but illocutoire expressif.

Les cinq forces illocutoires primitives sont les forces les plus simples avec un but illocutoire. Ce sont :

- a) la force illocutoire d'assertion;
- b) la force illocutoire d'engagement;
- c) la force illocutoire primitive directive;
- d) la force illocutoire de déclaration; et
- e) la force illocutoire primitive expressive.

Toutes les autres forces sont plus complexes. On les obtient

en appliquant certaines opérations sur ses composantes. Par exemple, en restreignant un mode d'atteinte de but illocutoire, en ajoutant une condition sur le contenu propositionnel, une condition préparatoire, une condition de sincérité, en diminuant ou en augmentant le degré de puissance.

Toute proposition est composée d'un certain nombre fini de propositions atomiques (son contenu) qui font des prédications d'objets de référence. Les conditions de vérité de chaque proposition sont déterminées à partir des prédications faites dans les propositions atomiques. Il existe des propositions élémentaires. Il existe aussi des propositions plus complexes qu'on obtient en appliquant certaines opérations sur les propositions élémentaires. Par exemple, les fonctions de vérité, les modalités, le temps et l'action.

En analysant la forme logique des actes illocutoires, la logique illocutoire fait une théorie de leurs conditions de succès et de leurs conditions de satisfaction.

En vertu de leur forme logique, certains actes illocutoires sont non performables. Ils sont exprimés par des énoncés illocutoirement incohérents. Par exemple, "Je promets que $2+2=4$ ".

La logique illocutoire fixe donc des limites à la performabilité des actes illocutoires et par cela à l'expression réussie des pensées conceptuelles des locuteurs humains.

Les pensées qui peuvent seulement être exprimées en

utilisant des énoncés illocutoirements incohérents (qui expriment des actes illocutoires non performables) sont des pensées impossibles qu'on ne peut jamais avoir à la première personne. On ne peut jamais même tenter de les avoir. Quand nous utilisons un énoncé illocutoirement incohérent, ou bien nous ne comprenons pas ce que nous disons, ou bien nous voulons dire une autre chose, nous voulons accomplir un autre acte illocutoire que l'acte illocutoire littéral et cet acte non littéral lui est performable.

En vertu de leur forme logique, certains actes illocutoires sont insatisfaisables. Ils sont exprimés par des énoncés vériditionnellement incohérents, par exemple, "Les baleines sont des poissons".

La logique illocutoire fixe donc des limites au monde et par cela à ce dont nous pouvons avoir l'expérience.

Certaines propositions ne peuvent jamais être vraies. Donc, certains états de choses ne peuvent jamais exister et être objet d'expérience. (Les conditions de satisfaction des actes illocutoires sont logiquement liées aux conditions de vérité des propositions). Tout acte illocutoire dont le contenu propositionnel est nécessairement faux est un acte insatisfaisable. L'état de choses que son contenu propositionnel représente est impossible.

La logique illocutoire formalise des lois nécessaires et

universelles qui gouvernent l'accomplissement et la satisfaction des actes illocutoires.

Les lois nécessaires et universelles gouvernant le succès déterminent les conditions de possibilité de l'expression réussie des pensées.

Les lois nécessaires et universelles gouvernant la satisfaction des actes illocutoires déterminent les conditions de possibilité de l'expérience.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est le fait que les frontières de la pensée et du monde ne coïncident plus comme chez Wittgenstein. En effet, il existe des actes non performables mais qui sont satisfaisables. Par exemple, l'énoncé "Je promets que $2+2=4$ " exprime un acte illocutoire non performable. Néanmoins, son contenu propositionnel est nécessairement vrai. Il existe aussi des actes illocutoires performables qui sont insatisfaisables. Par exemple, l'énoncé "Les baleines sont des poissons" exprime un acte illocutoire performable. Néanmoins, son contenu propositionnel est nécessairement faux. Donc, cet acte est insatisfait.

Les lois d'engagement illocutoire montrent l'ordre *a priori* de la pensée.

Les lois qui disent quels actes illocutoires engagent illocutoirement le locuteur à d'autres actes illocutoires montrent qu'il existe un ordre *a priori* de la pensée. Nous ne pouvons pas avoir certaines pensées sans en avoir d'autres. Par exemple, une supplication contient une demande.

Les lois qui disent quels actes illocutoires ont plus de conditions de satisfaction que d'autres montrent l'ordre *a priori* du monde. Certains états de choses ne peuvent exister dans un monde sans que d'autres existent également dans ce même monde. Par exemple, tout monde possible où Rio est une grande ville est un monde où Rio est une ville.

À partir de ces considérations, nous pouvons conclure que la théorie des actes de discours est transcendantale au sens de Kant et de Wittgenstein.

BIBLIOGRAPHIE

Aristote, Métaphysique, Traduction française de J. Tricot, Paris, Vrin, 1953.

Austin J.L., How to Do Things with Words, Oxford, Clarendon Press, 1962. Traduction française *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.

Carnap R., Meaning and Necessity, University of Chicago Press, seconde édition, 1975.

Chomsky N., La linguistique Cartésienne suivi de La nature formelle du langage, Paris, Éditions du Seuil, 1969.

Cherniak C., Minimal Rationality, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1986.

Kant E., Critique de la Raison Pure, Traduction française de A. Tremesaygues et B. Pacaud, Paris, PUF, 1965.

Frege G., La pensée in Écrits logiques et philosophiques, traduction française de Claude Imbert, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

Leclerc A., "Verbal moods and Sentence moods in the tradition of universal grammar", à paraître in Vanderveken D. et Kubo S. (Éds.), Essays on Speech Acts, Amsterdam, Benjamins.

Searle J.R., Speech Acts, Cambridge University Press, 1969. Traduction française, Les Actes de Langage, Paris, Hermann, 1972.

Searle J.R., Austin on Locutionary and Illocutionary Acts in Berlin I. (Éd.), Essays on J. L. Austin, Oxford, Clarendon

Press, 1973.

Searle J.R., Expression and Meaning, Cambridge University Press, 1979. Traduction française de J. Proust, Sens et Expression, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

Searle J.R., Intentionality, Cambridge University Press, 1983. Traduction française L'intentionnalité, par Claude Pichevan, Paris, Éditions de Minuit, 1985.

Searle J.R., The Construction of Social Reality, New York, Free Press, 1995.

Searle J.R. et Vanderveken D., Foundations of illocutionary logic, Cambridge University Press, 1985.

Strawson P.F., Austin and 'Locutionary Meaning', in Berlin I. (Éd.), Essays on J. L. Austin.

Vanderveken D., Les actes de discours, Liège-Bruxelles, Pierre Mardaga, 1988.

Vanderveken D., Meaning and Speech acts, Vol 1, Cambridge University Press, 1990.

Vanderveken D., Meaning and Speech acts, Vol 2, Cambridge University Press, 1991.

Vanderveken D., "La forme logique des contenus de nos pensées conceptuelles", in Laurier D. et Lepage F. (Éds.), Essais sur le langage et l'intentionnalité, Les Éditions Bellarmin de Montréal et Vrin de Paris, 1992.

Vanderveken D., Principles of Speech Act Theory, Tokyo, Shohakusha, 1995.

Vanderveken D., Os atos de discurso, Traduction portugaise de

Candida Jaci de Sousa Melo de *Les Actes de Discours*, à paraître bientôt au Brésil dans la maison d'édition de l'Université de Campinas.

Vanderveken D., Significado y Actos de Habla, Traduction espagnole faite par Jorge Rodriguez de Les Actes de Discours, à paraître à Barcelone chez Edições Labor S.A.

Wittgenstein L., Tractatus logico-philosophicus, Traduction de Gilles-Gaston Granger, Paris, Éditions Gallimard, 1993.

Wittgenstein L., Investigations philosophiques, Traduit de l'allemand par Pierre Klossowski, Paris, Éditions Gallimard, 1993.

Stenius, E., Wittgenstein's Tractatus, Oxford, Blackwell, 1964.